

VARIA ANATOLICA XII

**MECANISMES ET INNOVATIONS
MONETAIRES DANS L'ANATOLIE
ACHEMENIDE**

NUMISMATIQUE ET HISTOIRE

Actes de la Table Ronde Internationale d'Istanbul, 22-23 mai 1997

édités par Olivier Casabonne



INSTITUT FRANÇAIS D'ETUDES ANATOLIENNES D'ISTANBUL

DE BOCCARD

2000

Olivier CASABONNE

CONQUETE PERSE ET PHENOMENE MONETAIRE : L'EXEMPLE CILICIEN¹

(Pl. IV-VIII)

“Or, si tout est conjoncture, rien n'est hasard (...). Une nouvelle géographie des pouvoirs économiques se superpose à la géographie politique, interfère avec elle et commande une nouvelle approche géopolitique” (Pierre George, *La géographie à la poursuite de l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 44 et 62).

Il n'y a pas eu véritablement de conquête perse de la Cilicie. Entre la période dite “néo-babylonienne” et l'époque achéménide, il y a même continuité, tout au moins si l'on ne considère que l'existence de certains pouvoirs locaux parmi lesquels la dynastie tarsiate des *syennésis* que les sources classiques (Hérodote, Ctésias, Xénophon, Eschyle) font apparaître de 585 à 401 av. J.-C. (Casabonne, 1995a). S'il reste presque impossible de donner une date précise de l'intégration de la Cilicie à l'empire de Cyrus le Grand, les sources classiques permettent d'appréhender l'événement et de le situer globalement entre la campagne de “pacification” de la Carie, de peu postérieure à la prise de Sardes en 546 av. J.-C. (Xén., *Cyr.* VII. 4), et la soumission de Babylone en 539 av. J.-C. (Xén., *Cyr.* VII. 6). Dès lors la région ne cesse de participer aux diverses et nombreuses campagnes militaires commanditées par le Grand Roi tant vers l'Ouest grec que le Sud chypriote, levantin et/ou égyptien.

Une période, néanmoins, doit retenir tout particulièrement notre attention : dans le troisième quart du V^e siècle avant J.-C., soit approximativement à “mi-chemin” de l'histoire achéménide de la Cilicie², les monnayages apparaissent dans la région comme semble l'attester l'étude des trésors (Davesne, 1989 : 160-162). De Nagidos, ou tout au moins de Kéléndéris, à Issos, ou tout au moins à

1) Cette étude est une version considérablement remaniée, et augmentée, du texte préliminaire remis aux participants de la Table Ronde d'Istanbul. Nous avons tenu compte tant de l'avancement de nos propres recherches (thèse sur *La Cilicie à l'époque achéménide*) que des remarques et critiques que l'on a bien voulu nous faire lors de la rencontre istanbouliote. Nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à Mesdames Anne Destrooper-Géorgiadès et Josette Elayi, et Messieurs Pierre Briant, François de Callataÿ, Alain Davesne, Pierre Debord, Raymond Descat, Leo Mildenberg et François Rebuffat pour leurs remarques, critiques et suggestions. A l'égard de Monsieur Michel Amandry nous avons contracté une dette singulière : c'est avec une infinie gentillesse qu'il a mis à notre disposition un grand nombre de photographies de monnaies ciliciennes qui nous a tant permis d'avancer dans nos recherches que d'illustrer cette étude. Nous remercions également Marie-Henriette et Charles Gates pour nous avoir tenu informé de leurs découvertes à Kinet Hüyük (anc. Issos).

2) Si tant est que l'on puisse écrire une histoire diachronique de la Cilicie à l'époque perse compte tenu d'un certain “déséquilibre chronologique” des documents dont on dispose : si les sources littéraires classiques, où apparaît la Cilicie, couvrent toute la période achéménide (de l'époque de Cyrus le Grand à la conquête macédonienne), la documentation matérielle (monnaies, inscriptions, sceaux, reliefs, etc.) ne concerne que la seconde moitié du V^e siècle et, surtout, le IV^e siècle av. J.-C.

Tarse et Mallos, la production monétaire se met en place, s'intensifie et se diversifie. Très rapidement, se côtoient des monnaies civiques, c'est-à-dire celles où est gravé le nom de la cité émettrice, parmi lesquelles certaines ont pu revêtir un caractère dynastique (c'est le cas des monnaies tarsiotés au cavalier iranien), et des monnaies karaniques, frappées par des chefs d'armées au service du Grand Roi dans le cadre de campagnes militaires. Toutefois les distinctions sont parfois d'autant plus difficiles à opérer que la datation des différentes séries monétaires est loin d'être assurée.

Nous voudrions reprendre, ici, une hypothèse que nous avons récemment avancée selon laquelle l'apparition des monnayages en Cilicie serait due à la volonté du pouvoir central achéménide de réorganiser le front méditerranéen de son empire (Casabonne, 1996a : 115-117). Mais il convient, tout d'abord, de dresser une synthèse sur les premiers monnayages civiques ciliciens prenant en compte leur chronologie, si tant est que l'on puisse le faire tant les éléments de datation absolue sont faibles, et leurs morphologie et développements³. Dans le cas des monnaies, comme dans celui plus large de la Cilicie, on doit également observer quelque "tarsocentrisme" : les pouvoirs locaux n'apparaissant, dans les seules sources classiques, qu'à Tarse, c'est aux monnaies de cette cité que les historiens et les numismates se sont souvent arrêtés en proposant diverses interprétations. Les datations que l'on a pu assigner à certains types monétaires tarsiotés ont même fini, notamment chez C. Kraay, par donner des *termini ante* ou *post quem* pour la datation des monnaies frappées par d'autres ateliers ciliciens. Les études portant sur le monnayage de Tarse sont telles qu'il nous a semblé nécessaire de présenter, en annexe, à défaut d'une étude de coins, un catalogue des principaux types civiques. Un tel travail serait nécessaire pour tous les autres ateliers dont nous ne retiendrons que les types généraux les plus fréquents de statères (parfois également de tétrabolés).

I. CHRONOLOGIE RELATIVE, CHRONOLOGIE ABSOLUE

1. TYPOLOGIE

Les numéros des types suivis d'une astérisque (*) sont illustrés dans les planches. Pour Tarse (**pl. V, 1-VI, 6**), cf. Annexe. L'ordre de présentation des types n'est pas chronologique.

1.1. Nagidos

Les monnaies de Nagidos ont déjà fait l'objet d'une étude, typologique et stylistique, de la part de Ph. Lederer (1931). Nous renvoyons donc à son catalogue en ne donnant ici que les types principaux.

1* - Aphrodite, drapée, trônant à g. et tenant une phiale ; derrière elle, Eros, debout, les ailes déployées vers le haut / Dionysos nu, debout à g., la chlamyde sur les épaules, tenant un canthare et s'appuyant sur son thyrses ; légende ΝΑΓΙΔΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 1**.

2* - Aphrodite, drapée, les cheveux en chignon, trônant à g. et tenant une phiale ; Eros vole vers elle, les jambes repliées, pour la couronner / Dionysos barbu, debout à g., drapé à la grecque, tenant deux grappes de raisin et s'appuyant sur son thyrses ; légende ΝΑΓΙΔ (rétrograde), ΝΑΓΙΔΕΩΝ ou ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 2** ; Babelon, 1910 : n° 1496-1499 ; SNG 1993 : n° 2-4.

3* - Aphrodite, drapée, coiffée d'un calathos, trônant à g. et tenant une phiale ; Eros vole vers elle, les jambes allongées, pour la couronner / Dionysos comme ci-dessus tenant une seule grappe de raisin ; légende ΝΑΓΙΔΕ (rare) ou ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 3** ; Babelon, 1910 : n° 1521-1525 ; SNG 1986 : n° 11-14 ; SNG 1993 : n° 28-41.

3) Nous ne tiendrons pas compte du monnayage au nom d'Ura dont l'attribution à une cité cilicienne reste hypothétique. Voir Lemaire, 1989.

4* - Aphrodite, drapée, les cheveux coiffés en chignon, trônant à g. ; Eros est derrière elle, debout, les ailes repliées, tendant une branche au-dessus de lui / Dionysos comme ci-dessus ; légende ΝΑΓΙ-ΔΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 4** ; Babelon, 1910 : n° 1517 ; SNG 1993 : n° 21.

5 - Aphrodite, drapée, les cheveux coiffés en chignon, trônant à g. et tenant une phiale ; Eros, derrière elle, debout, les ailes repliées, la tient par la main / Dionysos comme ci-dessus ; légende ΝΑΓΙ-ΔΕΩΝ.

Voir SNG 1986 : n° 8-9.

6 - Aphrodite comme ci-dessus ; derrière elle, Eros, debout, les ailes repliées, qu'elle tient par les épaules / Dionysos comme ci-dessus ; légende ΝΑΓΙΑ ou ΝΑΓΙΑΕΩΝ.

Voir Babelon, 1910 : n° 1511-1514 ; SNG 1986 : n° 7 ; SNG 1993 : n° 24-26.

7* - Tête barbue de Dionysos à dr., coiffée d'une couronne de lierre / Tête d'Aphrodite à dr., les cheveux en chignon ; légende ΝΑΓΙΑΕΩΝ ou ΝΑΓΙΑΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 5** ; Babelon 1910 : n° 1500-1501bis ; SNG 1982 : n° 2 ; SNG 1993 : n° 5.

8 - Athèna trônant à g. devant un olivier / Dionysos comme ci-dessus (type 6) mais tourné à dr. ; légende rétrograde ΝΑΓΙΑΕΩ.

Voir SNG 1993 : n° 42.

1.2. Kélandéris

1* - Cavalier, nu et imberbe, tenant un fouet, presque descendu de son cheval, à g. / Protomé de bouc ; légende ΚΕΛΕ.

Voir **pl. IV, 6** ; SNG 1986 : n° 16-17 ; SNG 1993 : n° 43.

2* - Même type que ci-dessus / Bouc agenouillé à g. ou (plus rarement) à dr., retournant la tête ; légende ΚΕΑ, ΚΕΛΕ ou ΚΕΛΕΝ.

Voir **pl. IV, 7** ; Babelon, 1910 : n° 1455-1472 ; SNG 1986 : n° 18-22 ; SNG 1993 : n° 44-65.

3* - Même type que ci-dessus ; le cavalier est à dr. / Bouc agenouillé à dr., retournant la tête, dans un carré creux ; légende ΚΕΛΕΝΔΕΡΙΤΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 8** ; Babelon 1910 : n° 1479 ; SNG 1993 : n° 77.

4 - Même type que ci-dessus / Bouc agenouillé à dr. ou à g., retournant la tête ; légende ΚΕΑ, ΚΕΛΕ ou ΚΕΛΕΝ.

Voir Babelon, 1910 : n° 1473-1478 ; SNG 1986 : n° 23 ; SNG 1993 : n° 66-70.

5* - Même type que ci-dessus ; le cheval a nettement le toupet coiffé en houppe / Même type et même légende que ci-dessus.

Voir **pl. IV, 9** ; SNG 1986 : n° 24-26 ; SNG 1993 : n° 71-74.

1.3. Aphrodisias ?

Un seul type monétaire est connu : Aphrodite assise sur un trône flanqué de deux sphinx / Athèna "Parthénos", debout de face, une Nikè volant vers elle. Anépigraphie. Voir **pl. IV, 10**.

On hésite encore à attribuer ce monnayage à Nagidos ou à (la mystérieuse) Aphrodisias (Imhoof-Blumer, 1893 : 372-374, et 1902 : 433-434 ; Babelon, 1910 : n° 1518 ; Kraay, 1976 : n° 1015 ; SNG 1993 : n° 22). Certes, la présence des sphinx fait songer à un monnayage karanique de Pharnabaze à Nagidos (**pl. VII, 10**), mais l'absence d'ethnique est alors surprenante. Le doute persistant, nous ne représentons ce monnayage que pour la finesse de son style.

1.4. Holmoi

Un seul type de statère : Athèna "Parthénos" debout, à dr., une Nikè volant vers elle pour la couronner ; derrière, olivier / Sarpédôn, debout, les jambes drapées, tenant une patère et s'appuyant sur une longue branche de laurier ; légende ΟΑΜΙΤΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 11** ; Babelon, 1910 : n° 1449-1450 ; SNG 1986 : n° 32 ; SNG 1993 : n° 120.

1.5. Soloi

1* - Amazone agenouillée à g., vérifiant une flèche ou un arc ; elle est vêtue d'une tunique courte ceinturée à la taille et d'un bonnet en pointe bien droite ; son carquois est sur sa hanche g. / Grappe de raisin dans un carré creux ; légende ΣΟ, ΣΟΛΕΩΝ ou, plus rarement, araméen 'GDH.

Voir **pl. IV, 12** ; Babelon, 1910 : n° 532-537 ; SNG 1993 : n° 123-127.

2* - Même type que ci-dessus ; la tunique est plus drapée et s'arrête à la moitié du dos ; le bonnet a sa pointe recourbée vers l'avant / Grappe de raisin dans un carré creux ; légende ΣΟΛΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 13** ; Babelon, 1910 : n° 538, 541-543 ; SNG 1993 : n° 128-132.

3* - Même type que ci-dessus ; des ailettes ornent le bonnet / Grappe de raisin avec une longue vrille dans un cercle de grènetis ; légende ΣΟΛΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 14** ; Babelon, 1910 : n° 545-549 ; SNG 1993 : n° 133-137.

4* - Tête d'Athèna à dr., coiffée d'un casque attique décoré d'un griffon ailé / Grappe de raisin sur sa branche avec vrille(s), en diagonale dans un petit carré creux ; légende ΣΟ, ΣΟΛΙ, ΣΟΛΕ, ΣΟΛΙΟ, ΣΟΛΙΚΟΝ ou ΣΟΛΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 15** ; Babelon, 1910 : n° 1416-1429 ; SNG 1993 : n° 164-173 et n° 175.

5* - Même type que ci-dessus / Grappe de raisin sur sa branche avec longues vrilles ; parfois, un lion assis à dr. de la grappe ; légende ΣΟΛ, ΣΟΛΙ, ΣΟΛΕΩΝ ou ΣΟΛΙΚΟΝ.

Voir **pl. IV, 16** ; Babelon, 1910 : n° 1430 (avec lion)-1431 ; Newell, 1914 ; SNG 1993 : n° 174, 176 et 183 (avec lion).

6 - Même type que ci-dessus / Même type que ci-dessus ; une abeille butine ; anépigraphie.

Voir SNG 1986 : n° 45.

7* - Tête d'Athèna à dr., coiffée d'un casque corinthien / Grappe de raisin sur sa tige avec vrilles + chouette debout à dr. de la grappe ; légende ΣΟΛΕΩΝ.

Voir **pl. IV, 17** ; Babelon, 1910 : n° 1437-1446 ; SNG 1993 : n° 177-182.

1.6. Mallos

Les monnaies du type "déesse ailée / carré creux, griffon ou (surtout) bétyle pyramidal", attribuées par E. Babelon (1907 : n° 898-912, et 1910 : n° 1385-1389) à Mallos, ont très probablement été frappées en Carie (Kraay, 1976 : 274).

1* - Divinité à double tête barbue, munie de deux paires d'ailes recourbées vers le haut, tenant un disque sur son ventre / Cygne debout à g. (statères) ou à dr. (tétroboles) ; sur les statères, légende ΜΑΡ ou ΜΑΡΑ (dans les deux cas, le P est rétrograde).

Voir **pl. VI, 7**, Babelon 1910 : n° 1390-1392 ; SNG 1993 : n° 372-373.

2 - Divinité masculine (barbue ?), munie de deux paires d'ailes recourbées vers le haut, tenant un disque sur son ventre et courant à g. / Cygne debout à dr. ; parfois, sur son dos, est perché un canard qui bat des ailes ; légende ΜΑΡ ou ΜΑΡΑΟ.

Voir Babelon, 1910 : n° 1393-1394 ; SNG 1993 : n° 375-376.

3 - Divinité masculine imberbe, munie de deux ailes tombant en pointes, tenant un disque sur son ventre et courant à g. / Cygne debout à dr., les ailes soulevées et une patte levée ; légende (rétrograde) ΜΑΡΑΟΤΑΝ.

Voir Babelon, 1910 : n° 1395 ; SNG 1993 : n° 377.

4* - Divinité masculine imberbe, munie de deux ailes tombant en pointes, les jambes drapées, tenant un disque à huit rais sur son ventre et courant à dr. ; parfois, légende araméenne MRLW / Cygne debout à dr. ou à g. ; légende ΜΑΡ, ΜΑΑ, ΜΑΑΡ ou ΜΑΡΑ.

Voir **pl. VI, 8** ; Babelon, 1910 : n° 1396-1403 ; SNG 1993 : n° 378-383.

5 - Hermès barbu tenant le caducée et dirigeant un bélier vers la g. : objet conique (bétyle ?) à g. / Divinité masculine imberbe, nue, munie de deux ailes recourbées vers le haut, tenant un disque sur son ventre et courant à g. en retournant la tête.

Voir Kraay, 1962.

6 - Divinité masculine imberbe, nue, munie de deux ailes tombant en pointes, tenant un disque sur son ventre et courant à dr. en retournant la tête / Cygne volant à g. Anépigraphe.

Voir Schlumberger, 1953 : 35, n° 24.

7* - Tête barbue à dr., diadémée, les cheveux rayonnant et ondulant / Divinité féminine, drapée, marchant à dr. et tenant d'une main une torche allumée, et de l'autre un bouquet d'épis ; légende ΜΑΑ.

Voir **pl. VI, 9** ; Babelon, 1910 : n° 1408 ; SNG 1986 : n° 156-158 ; SNG 1993 : n° 387-388.

8* - Tête barbue à dr. ou (plus rarement) à g., laurée, les cheveux rayonnant et ondulant ; sou-vent, légende ΜΑ[Λ] / Héraklès, nu et imberbe, agenouillé à g., sur sa massue horizontale, étouffant le lion de Némée.

Voir **pl. VI, 10** ; Babelon, 1910 : n° 1412 ; SNG 1986 : n° 154 ; SNG 1993 : n° 402.

9* - Grand Roi, coiffé de la kidaris et vêtu de la robe de cour achéménide, tenant sa lance et son arc, courant à dr. / Héraklès, nu et imberbe, debout à dr. sur un entablement (?), étouffant le lion de Némée, sa massue derrière lui ; légende ΜΑΑ.

Voir **pl. VI, 11** ; Babelon, 1910 : n° 572 ; SNG 1993 : n° 398.

Remarque : la scène de revers copie soit celle des monnaies d'Héraklée (Lacroix 1949 : 252 ; Kraay 1976 : 285)⁴, soit une sculpture de Myron, Héraklès se tenant sur ce qui paraît être un entablement de colonne (Six, 1887 ; Babelon, 1910 : 377-378).

10* - Grand Roi comme ci-dessus / Grand Roi, coiffé de la kidaris et vêtu de la robe de cour achéménide, tenant son arc, tirant une flèche de son carquois dans le dos et courant à dr.

Voir **pl. VI, 12** ; Babelon, 1910 : n° 574 ; SNG 1993 : n° 399-401.

11* - Athèna trônant à g. devant un olivier / Nikè ailée, agenouillée à g. et écrivant avec un sty-let le mot ΝΙΚΗ ; légende ΜΑΑ.

Voir **pl. VI, 13** ; Babelon, 1910 : n° 1411 ; SNG 1993 : n° 405.

12* - Athèna comme ci-dessus / Aphrodite (?) et Hermès debout de face : la déesse est accoudée à un cippe et pose la main sur l'épaule d'Hermès qui porte la chlamyde et tient le caducée ; légende ΜΑΑ.

Voir **pl. VI, 14** ; Babelon, 1910 : n° 410 ; SNG 1986 : n° 155 ; SNG 1993 : n° 403-404.

1.7. Issos

Récemment, J. Brindley (1993) a attribué à Issos des monnaies qui l'étaient, depuis E. Newell (1920), à la mystérieuse Myriandros. Selon lui, les monnaies où apparaît un lion ont du être frappées à Issos puisque, d'après J. Bing (1989) le nom de la cité, écrit en phénicien ou en araméen (YZ ou YŠW), est associé à un lion sur certaines contremarques apposées sur les monnaies ciliciennes et pamphyliennes. Nous avons précédemment exprimé des doutes à propos de cette hypothèse (Casabonne, 1997 : 39-40). Rappelons que l'objet de J. Bing est, avant tout, d'attribuer à Issos, plu-tôt qu'à Myriandros comme le faisait E. Newell, les monnaies au lion marchant frappées par Mazday. J. Bing part d'une contremarque au type d'un animal marchant à g., dans lequel il voit un lion au-dessus duquel sont gravées les lettres YŠW qu'il interprète comme le nom d'Issos écrit en araméen. Le rapprochement du lion et des légendes indiquerait que le thème du lion marchant est propre à

4) On retrouve la même scène dans la glyptique d'Italie du Sud à l'époque classique : Boardman, 1970a : n° 528.

Issos. J. Bing (1989 : 7) propose même des parallèles stylistiques : ce qu'il appelle un lion, sur la contremarque, serait semblable au lion des statères frappés par Mazday. Pourtant, sur l'agrandissement que J. Bing donne lui-même, la tête de l'animal en question rappelle plutôt celle d'un bovidé, le museau étant large et une longue corne recourbée vers l'avant apparaissant nettement. On est donc loin de la description qu'il donne (note 22) : "an animal with the body, legs and feet of a lion, but the snout is pointed like a dog's". Dès lors les arguments de J. Brindley, tout comme les hypothèses de J. Bing paraissent bien fragiles. D'ailleurs, pour L. Mildenberg (1990-91 : 13), il n'y a aucune raison pour ne pas attribuer à Tarse les statères au lion de Mazday. Toutefois, l'attribution à Issos des types 1 et 2 au lion (voir ci-dessous) nous paraît être tout à fait recevable mais pour une raison qui a échappé à J. Brindley. En effet, sur les monnaies des types 1 et 2, apparaissent au revers, au-dessus du lion, les lettres sémitiques (dans l'écriture phénicienne ?) 'Z (Brindley, 1993 : pl. I, A-B). On retrouve ces mêmes lettres au droit d'autres monnaies assurément attribuables à Issos : sur le type 3, Héraklès, au revers, est associé à Ba'al, au droit ; sur le type 4, c'est au tour d'Apollon d'apparaître au droit, mais, cette fois-ci, à la même place qu'occupaient les lettres phéniciennes 'Z par rapport à Ba'al, apparaît la légende grecque ΙΣ ou ΙΣΣΙ (pour ΙΣΣΙΚΟΝ) à gauche de la jambe droite de la divinité. Et, même plus : dans SNG 1993 (n° 418), Ed. Levante indique qu'est connue une monnaie du type 3 portant, non pas, une légende sémitique, mais grecque : ΙΣΙ. Selon nous, donc, les lettres 'Z pourraient être les initiales du nom d'Issos écrit en sémitique, même si, selon J. Brindley (1993 : 3 et pl. I, D), sur certaines monnaies du type 3, un K (*kaph*) peut remplacer le ' (*'aleph*) plus traditionnel. Il reste toutefois prudent tant les exemplaires connus sont en mauvais état (voir, par exemple, SNG 1986 : n° 174, où la première lettre est illisible). On peut tout aussi bien restituer un '*aleph*. Les initiales d'Issos, en phénicien, ne seraient pas YZ, comme l'a suggéré J. Bing, mais 'Z = 'iz = Is(sos). Nous proposons donc la typologie suivante des premiers monnayages d'Issos en renvoyant, pour les références à l'étude de J. Brindley.

1* - Divinité ichtyomorphique à g. tenant un trident et une couronne / Lion debout à dr., à l'arrêt, la gueule béante, sur des rochers ; légende sémitique (phénicienne ?) 'Z. Voir **pl. VI, 15**. Des oboles du même type sont connues.

2 - Héraklès à dr., barbu, nu, la peau de lion sur les épaules, tenant son arc devant lui et brandissant, au-dessus de sa tête, sa massue / lion marchant à dr., la tête de face ; légende sémitique (phénicienne ?) 'Z. Des oboles et des hémioboles de ce type sont connues.

3* - Ba'al barbu, debout à g., drapée à la grecque, s'appuyant sur son sceptre d'une main et tendant l'autre sur laquelle repose un oiseau (aigle ?) battant des ailes ; légende grecque ΙΣΙ ou sémitique (phénicienne ?) 'Z / Héraklès nu, le corps de face et la tête tournée à dr., tenant sa massue et son arc, la peau de lion sur un bras. Voir **pl. VI, 16**.

4 - Apollon, debout à g., drapé à la grecque, s'appuyant sur une grosse branche de laurier feuillue et tendant une patère ; légende ΙΣ ou ΙΣΣΙ / Même type que ci-dessus.

5* - Tête d'Athèna à dr., coiffée du casque attique ; légende ΙΣ ? / Ba'al comme au droit du type 3, mais l'aigle n'apparaît pas et il semble tenir, de la main dr., une patère comme Apollon au droit du type 4 ; inscription illisible. Voir **pl. VI, 17** = SNG 1993 : n° 415.

6* - Tête d'Athèna de 3/4 face, coiffée d'un casque attique à triple aigrette / Tête d'Héraklès imberbe à dr. ; légende ΙΣ ou ΙΣΙ. Voir **pl. VI, 18**.

7 - Tête d'Athèna à dr., coiffée du casque attique / Tête barbue, diadémée, les cheveux rayonnant et ondulant, à dr. ou à g. ; légende ? Voir Callataÿ (dans ce volume) : **pl. XIV, 16** (pour le revers, cf. Mallos 8).

2. TRESORS DE MONNAIES CILICIENNES (ca. 440-380)

2.1. Avant Tiribaze

• **Trésor n° 1** = “Trésor de Kélandéris” = *IGCH* 1255. Voir Kraay, 1962. Un lot de 83 monnaies, vu dans le commerce, serait à ajouter à l’ensemble publié par C. Kraay : *CH* 1 : n° 21 : Azba’al (2), sicile perse (1), Kélandéris (44) et Soloi (36). Malheureusement, nous ignorons de quels types monétaires il s’agit.

Monnaies ciliciennes : 91 :

Kélandéris : 74 statères des types 2 et, plus rarement, 3. Au droit, dans le champ, lettres grecques : série I : A/A + Π ; série II : Π + Π/Λ ; séries III et IV : sans lettre. Au revers, dans le champ, A (séries I et III) ou L (série II) ; parfois, également, rameau de lierre (le plus souvent au-dessus du cavalier), feuille de lierre (en exergue) ou dauphin (en exergue).

Soloi : 3 statères du type 2. dans le champ, au droit, tête de satyre ; au revers, insecte ailé.

Tarse : 13 statères des types B1, B2, C1 et C2.

Mallos : 3 statères du type 5.

Autres monnaies : Athènes (106 tétradrachmes), Sidé (7 statères), Lapéthos (3 statères), Kition (10 statères), Salamine (1 statère), chypriote incertain (Paphos ? 1 statère).

Date d’enfouissement : vers 410 av. J.-C. (Kraay, 1962).

• **Trésor n° 2** = “Trésor de la Mer Noire” = *CH* 1 : n° 15. Voir Kraay-Moorey, 1981.

Monnaies ciliciennes : 4 :

Soloi : 1 statère et 1 tétroble du type 2. Dans le champ, au droit : tête de satyre ; au revers, insecte ailé.


Tarse : 1 statère du type A1 et 1 tétroble du type B2 ou B3⁵.

Autres monnaies : Ségeste (1 didrachme), Acanthe (1 tétradrachme), Bisaltes (1 octadrachme), Chersonèse de Thrace (1 statère), Athènes (16 tétradrachmes), Lycie (1 statère de Kuprilli), Sidé (1 statère), Sinope (65 drachmes), Paphos (2 statères), siciles perses (17).

Date d’enfouissement : deuxième moitié du V^e siècle av. J.-C. (Kraay-Moorey, 1981).

• **Trésor n° 3** = “Trésor de Kabul” = *IGCH* 1830. Voir Schlumberger, 1953 : 3-6 + 31-45.

Monnaies ciliciennes : 3 :

Soloi : 1 statère du type 1 (avec légende araméenne). Derrière l’Amazone, symbole : .

Tarse : 1 statère du type D2.

Mallos : 1 statère du type 6.

Autres monnaies : pour une description précise des monnaies non-ciliciennes, nous renvoyons à Schlumberger 1953. Mentionnons toutefois : 33 tétradrachmes athéniens, 2 statères d’Aspendos, 1 statère de Sidé, 2 statères de Paphos, 2 statères d’Azba’al de Kition, 1 statère de Salamine (Evelthon ou successeurs) et une pseudo-athénienne (légende ΑΙΓ). A part cette dernière monnaie qui pose

5) Nous n’avons pas pu vérifier si le lion est tourné à g. ou à dr.

encore problème (Nicolet-Pierre, 1986 : 374), le trésor paraît homogène.

Date d'enfouissement : entre 400 et 390 av. J.-C. (Schlumberger, 1953).

• **Trésor n° 4** = “Trésor de Balkh” = IGCH 1820. Voir Troxell-Spengler, 1969 ; Elayi-Elayi, 1993 : 279-281.

Monnaies ciliciennes : 6 :

Kélandéris : 3 statères du type 2. Sur une monnaie, la lettre P apparaît au droit sous les pattes antérieures du cheval (à rapprocher de Kraay, 1962 : 4, n° 11).

Soloi : 1 statère et 1 tétrobole du type 1. Statère : légende grecque et casque corinthien dans le champ ; tétrobole : légende araméenne, épi et symbole : ♀.

Tarse : 1 statère du type D2.

2.2. Vers 380 av. J.-C.

• **Trésor n° 5** = “Trésor de Cilicie” = IGCH 1259. Voir Newell, 1914 ; Le Rider, 1963 : 46-47 ; Elayi-Elayi, 1993 : 264-265.

Monnaies ciliciennes : 23 :

Kélandéris : 2 statères : un du type 1 et un du type 4 ou 5.

Soloi : 14 statères : 5 du type 5 (légende ΣΟΛΙ, ΣΟΛΙΚΟΝ ou ΣΟΛΕΩΝ) ; 2 du type 4 ; 2 de Tiribaze (type : “Ba'al + légendes : grecque ΙΣΣΙΚΟΝ, et araméenne TRBZW / Ahuramazda”) ; 5 attribués à Tiribaze (type : “tête d'Héraklès / tête barbue coiffée d'un bashlyk”).

Mallos : 6 statères : 2 du type 4 ; 4 attribués à Tiribaze (type : “tête d'Aphrodite / tête barbue coiffée d'un bashlyk + légende grecque ΜΑΛΛΟΤΗΣ”).

Issos : 1 statère du type 4 (en plus de la légende ΙΣΣΙΚΟΝ, on lit, en lettres minuscules : ΑΠΛΑΤΟΠΙΟΥ).

Autres monnaies : Athènes (35 tétradrachmes et 4 imitations), Sinope (3 statères), Aspendos (4 statères), Sidé (1 statère), Kition (1 statère et 1/3 de statère), Salamine (1 statère), Arados (3 statères), Tyr (2 statères), 1 statère phénicien incertain, 1 statère incertain (attribué par E. Newell à Issos, mais la protomé de lion au droit renvoie plutôt aux premiers monnayages cariens : Kraay, 1976 : 273-274).

Date d'enfouissement : vers 380 av. J.-C. (Newell, 1914).

Remarques : parmi les monnaies présentées par E. Newell, nous avons volontairement exclu de ce trésor, d'une part, les 5 drachmes de Byzance, la drachme de Chalcédoine et les 45 sicles perses, autant de pièces préalablement écartées par G. Le Rider (1963 : 46-47) ; d'autre part, 1 tétradrachme de Syracuse, 4 oboles de Milet, 1 tétradrachme de Samos et 1 statère de Tlos, lot également mis de côté par A. Davesne (1989 : 163). On a également attiré l'attention sur le manque d'homogénéité des monnaies phéniciennes : “Il serait imprudent de vouloir commenter davantage cet ensemble assez incertain” (Elayi-Elayi, 1993 : 265). Comme le notait G. Le Rider (1963 : 47), ce trésor “a pu être acheté non en Cilicie, mais à Istanbul, où tous les mélanges sont possibles”.

• **Trésor n° 6** = CH 6 : n° 11. Trésor non publié, provenant de Cilicie (1979). Nous le présentons ici car c'est le seul trésor, contenant des monnaies d'Holmoi, connu à ce jour.

Contenu : plus de 31 monnaies d'argent : Sinope (1 drachme), Aspendos (plus de 6 statères et plus d'un sicle), Nagidos (plus de 12 statères), Kélandéris (plus de 3 statères), Holmoi (plus de 3 statères), Mallos (plus d'un statère attribué à Tiribaze et un statère “perse”), Issos (plus d'un statère), plus de deux sicles perses (type : Grand Roi armé d'un arc et d'une courte épée).

Date d'enfouissement : vers 380 av. J.-C. (CH 6).

Remarques : malheureusement, aucune photographie des monnaies annoncées dans ce trésor n'a, à notre connaissance, été publiée. La présence de la monnaie mallote attribuée à Tiribaze peut fournir un *terminus* : vers 382/380 av. J.-C. Un problème se pose, cependant : qu'entendent les éditeurs de CH 6 par l'adjectif "perse" qualifiant un statère mallote ? Selon nous, il faut, peut-être y voir une monnaie du type Mallos 10 (Grand Roi / Grand Roi), directement copié sur celui des dariques. Toutes les monnaies de ce trésor portent la contremarque "taureau + croissant" et certaines, également, la contremarque "aigle + trident". Comme des contremarques identiques se retrouvent sur des monnaies de Pharnabaze et de Tarkumuwa, on pourrait dater l'enfouissement du trésor des années 370. Un problème se pose alors : comment expliquer justement l'absence de monnaies de Pharnabaze et de Tarkumuwa ?

• **Trésor n° 7** = "Trésor de Nagidos" = CH 8 : n° 91 (annoncé comme devant être publié par M. Amandry). Voir Levante 1994. On indiquera, à l'occasion, entre crochets, le nombre de monnaies annoncé dans CH 8 quand il diffère de celui de Levante. Ce dernier n'a malheureusement pas eu le temps de publier les photographies de toutes les monnaies de ce trésor. Il reste donc bien difficile de distinguer, parfois, les différents types en présence.

Monnaies ciliciennes : 22 statères :

Nagidos : 130 statères : 104 des types 5 et 6 (légende : ΝΑΓΙΔ, ΝΑΓΙΔΕ, ΝΑΓΙΔΙ, ΝΑΓΙΔΕΩΝ ou ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ) et 26 du type 7.

Kélandéris : 18 statères du type 4 ou 5 (?).

Soloi : 8 statères : 3 du type 2 ou 3 (?), 3 du type 6, 1 de Tiribaze (type : "Ba'al + légendes : grecque ΣΟ, et arméenne TRBZW / Ahuramazda") et 1 attribué à Tiribaze (type : "tête d'Héraklès / tête barbue coiffée d'un bashlyk + légende grecque ΣΟΛΙΚΟ, ΣΟΛΙΚΟΝ, ΣΟΛΙΚΩΝ ou ΣΟΛΕΩΝ ?").

Tarse : 27 statères : 2 du type G1, 10 du type F10, 2 du type J1, 3 du type K1, 3 attribués à Tiribaze (type : "personnage, en costume de cavalier iranien, assis / tête barbue coiffée d'un bashlyk + légende arméenne TRZ"), 1 de Tiribaze (type : "Ba'al + légendes : grecque T ou ΤΕΡ[ΣΙΚΟΝ], et arméenne TRBZW / Ahuramazda") et 6 attribués à Pharnabaze (type : "tête d'Héraklès de 3/4 face + légende arméenne ΗΛΚ / Tête barbue casquée + légende ΤΕΡΣΙΚΟΝ").

Mallos : 25 statères : 5 du type 4, 7 du type 12, 8 de Tiribaze (type : "Ba'al + légendes : grecque ΜΑΛ/Ρ, et arméenne TRBZW / Ahuramazda") et 5 attribués à Tiribaze (type : "tête d'Aphrodite / tête barbue coiffée d'un bashlyk + légende grecque ΜΑΛΛΟΤΗΣ").

Issos : 20 statères : 1 du type 1 (attribué par Ed. Levante à Myriandros), 4 du type 3, 3 du type 4, 5 du type 6 et 7 de Tiribaze (type : "Ba'al + légendes : grecque ΙΣΣΙΚΟΝ, et arméenne TRBZW").

Incertaines de Cilicie (ethnique hors flan) : 10 statères [36] :

1 statère du type : "Dionysos nu (et imberbe ?) assis à dr. dans des grappes de raisin ; sa main dr. s'appuie sur sa hanche et il ramène la g. vers son visage / Joug de deux buffles allant à dr., dirigé par un personnage hors flan dont un seul bras, tenant un bâton, apparaît ; au-dessus, disque solaire ailé" (voir pl. VII, 14). Ed. Levante attribue cette monnaie à Mallos en s'en référant à Hill 1900 : 98, n° 19 (pl. XVII, 1). Nous préférons la classer dans les "incertaines de Cilicie". En effet, d'après la photographie de la monnaie du British Museum, la lecture de la légende ΜΑΡΑ, au revers, est très sujette à caution. D'ailleurs G. Hill lui-même en doutait. E. Babelon, quant à lui, croyant pouvoir lire ΝΑΓ..., attribuait un statère de type identique à Nagidos (Babelon, 1910 : n° 1527). Mais là, également, la légende

de n'est vraiment pas claire. E. Babelon voyait même au-dessus du laboureur, "vêtu d'une tunique serrée à la taille et d'une chlamyde rejetée sur son épaule", une "pétoncle" (*sic*) plutôt que le disque solaire ailé qui nous semble évident. On rapprochera ce revers du droit du type tarsiote H1 (pl. VI, 1), et on retrouve le disque solaire ailé au revers des monnaies de ce type, au-dessus de la vache allaitant son veau. Un obstacle se dresse toutefois en face d'une attribution à Tarse de la monnaie du trésor : Dionysos, s'il s'agit bien de lui, n'apparaît jamais, à notre connaissance, à Tarse ; ni à Mallos, du reste.

6 monnaies de Tiribaze (type général : "Ba'al / Ahuramazda").

2 monnaies attribuées à Tiribaze du même type que les monnaies soliennes du trésor ("tête d'Héraklès / tête barbue coiffée du bashlyk"), mais sans l'ethnique. Une attribution n'est toutefois pas certaine : on connaît plusieurs monnaies du même type portant au revers la légende MAA (SNG 1993 : n° 395-397).

1 monnaie attribuée à Tiribaze (type : "tête d'Aphrodite / tête barbue coiffée du bashlyk" = Mallos ?).

Autres monnaies : Athènes (127 tétradrachmes non-mentionnés dans CH 8), Timocharis de Paphos (1 statère), Evagoras I^{er} de Salamine (2 statères), Ba'almelek de Kition (8 statères), Sidé (40 statères), Aspendos et/ou Selgé (19 statères). CH 8 mentionne également 1 statère d'Arados qui n'apparaît pas dans la publication de Levante.

Date d'enfouissement : vers 380 av. J.-C. (Levante 1994).

Remarques : Ed. Levante n'est, selon nous, pas assez prudent quand il pense que les deux lots de monnaies, acquis sur le marché de Munich, qu'il a examinés, proviennent d'un même trésor sous prétexte que toutes les monnaies ont "le même aspect brillant, la même patine verdâtre" (Levante 1994 : 7). Il a toutefois raison de penser qu'il est "impossible d'en être certain" et que "la seule objection [attestant d'une origine commune des deux lots] pourrait venir de l'absence de monnaies athéniennes et pamphyliennes dans le lot B ; mais on peut estimer que le deuxième lot est un choix restreint de pièces et que les *chouettes* n'intéressaient pas l'acquéreur" (*ibidem*). Certains types monétaires cili-ciens sont, en effet, communs aux deux lots. Cependant, on est enclin à penser, si l'on compare le contenu du soi-disant "trésor de Nagidos" avec celui des autres trésors où sont également présentes des monnaies de (ou attribuées à) Tiribaze, que les 127 tétradrachmes que mentionne Ed. Levante, non recensés dans CH 8, proviennent d'un autre trésor, et ce d'autant plus que, contrairement aux monnaies chypriotes, pamphyliennes et ciliciennes du trésor n° 7, ils sont "presque tous en très bon état de conservation" (Levante, 1994 : 9). En effet, si l'on met de côté le contenu du trésor n° 5, sujet à caution, celui des trésors n° 6 et 8 atteste de l'absence de *chouettes* athéniennes qui, inversement, sont monnaies courantes dans les trésors n° 1-4. De plus, Ed. Levante date ces tétradrachmes athéniens des environs de 420 av. J.-C. Ils sont donc antérieurs à la réforme athénienne, datant d'avant 392/391, qui permit la frappe de nouveaux tétradrachmes où, au droit, l'œil d'Athèna est dorénavant vu de profil, contrairement aux émissions précédentes, au V^e siècle, où il était représenté de face (voir Robinson, 1960 ; Rebuffat, 1996 : 206-207). Les 127 tétradrachmes athéniens, que mentionne Ed. Levante, proviennent peut-être d'un trésor (trouvé en Cilicie) plus ancien. En revanche, compte tenu de l'abondance des monnaies ciliciennes, et notamment de Nagidos, dans le trésor n° 7, une provenance de Cilicie Trachée, comme le pense Ed. Levante, paraît confirmée.

• **Trésor n° 8** = "Trésor de Cilicie" = CH 8 : n° 165 (avec planches).

Monnaies ciliciennes : 29 statères :

Kélandéris : 1 statère du type 5.

Soloi : 3 statères de Tiribaze (type : "Ba'al + légendes : grecque ΣΟ, et araméenne TRBZW / Ahuramazda").

Mallos : 21 statères de Tiribaze (type : “Ba'al + légendes : grecque MAP/Λ. et araméenne TRBZW / Ahuramazda”) et 1 statère attribué à Tiribaze (type : “tête d'Aphrodite / tête barbue coiffée d'un bashlyk + légende grecque ΜΑΛΛΟΘΗΣ”).

Issos : 8 statères de Tiribaze (type : “Ba'al + légendes : grecque ΙΣΣΙΚΟΝ, et araméenne TRBZW / Ahuramazda”).

Incertaines de Cilicie (ethnique hors flan) : 3 statères de Tiribaze (type général : “Ba'al / Ahuramazda”).

Autres monnaies : Evagoras I^{er} de Salamine (1 statère), Kition (3 statères).

Date d'enfouissement : les éditeurs de CH 8 proposent “vers 330”. Compte tenu de l'absence de monnaies de Mazday et de la quasi omniprésence de monnaies de (ou attribuées à) Tiribaze, nous proposerons plutôt vers 380.

3. CHRONOLOGIE

3.1. Quels éléments de datation ?

• Tiribaze et Pharnabaze

Les monnaies de Tiribaze et de Pharnabaze permettent de dater avec quelque précision les monnaies civiques ciliciennes qui peuvent les côtoyer dans les trésors. En effet, avec Tiribaze et Pharnabaze, bien que des incertitudes demeurent, l'histoire événementielle, connue des sources classiques, trouve un écho dans la numismatique cilicienne.

Tiribaze : les monnaies ciliciennes frappées au nom de Tiribaze, pour financer l'expédition contre Evagoras de Salamine en 382 av. J.-C., sont bien connues. Un problème demeure toutefois quant à leur datation. Avant d'aborder les problèmes chronologiques, il convient de définir les types monétaires en question.

- Type 1 : Ba'al debout à g., vêtu d'une toge enveloppant ses jambes qui remonte et passe par-dessus son épaule g. Il s'appuie de la main g., ramenée derrière lui, sur un sceptre et tend, devant lui, la dr. sur laquelle repose un oiseau (aigle ?) aux ailes déployées. Légende araméenne TRBZW (Tiribaze) + ΣΟ (= Soloi), T ou ΤΕΡ[ΣΙΚΟΝ] (= Tarse), MAP/Λ (= Marlos/Mallos) ou ΙΣΣΙΚΟΝ (= Issos) ; parfois également AMI sur les monnaies de Mallos et d'Issos / Buste d'Ahuramazda, torse nu et barbu, émergeant d'un disque solaire ailé. Le dieu tourne la tête, coiffée d'une *kidaris*, vers la dr. ; de la main dr., il se couronne de laurier, et de la g., il tient une fleur de lotus.

Voir pl. VII, 1-2 ; Babelon, 1910 : n° 575-582 ; SNG 1986 : n° 49, 147-148 et 176-177 ; SNG 1993 : n° 233, 389-390 et 416-417.

Remarques : on connaît des oboles où apparaît, au droit, Ba'al comme ci-dessus accompagné de la légende TRY (= abréviation araméenne du nom de Tiribaze), et, au revers, une tête barbue coiffée de la *kidaris* (probablement la tête d'Ahuramazda). Voir Babelon, 1910 : n° 577 ; SNG 1993 : n° 234 ; Göktürk, 1997 : n° 16 (et dans ce volume : n° 16). Par ailleurs, Ba'al doit-il être placé au droit ou au revers ? D'après G. Le Rider (1997 : note 5), “en ce qui concerne les exemplaires illustrés” dans Babelon, 1910, “c'est le côté de la monnaie où apparaît Ahuramazda qui semble avoir reçu l'empreinte du coin de revers”.

- Type 2a : Soloi : tête barbue d'Héraklès à dr., la peau de lion attachée autour du cou / Tête barbue à dr., coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau. Légende : ΣΟΛΙΚΟ, ΣΟΛΙΚΟΝ, ΣΟΛΙΚΩΝ ou ΣΟΛΕΩΝ.

- Type 2b : Tarse : personnage vêtu du costume de cavalier iranien, coiffé du bashlyk, assis à dr. sur un trône sans dossier recouvert d'un drap. Sa main g. repose sur son genou, et il ramène la dr., dans laquelle il semble tenir un objet, vers son visage / Tête barbue à dr., coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau. Légende araméenne TRZ.

- Type 2c : Mallos : tête barbue d'Héraklès à dr., la peau de lion attachée autour du cou / Tête barbue à dr., coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau. Légende ΜΑΛ.

- Type 2d : Mallos : tête d'Aphrodite à dr., les chevaux en chignon et coiffée d'un large diadème ; elle porte un collier de perles et un pendant d'oreille / Tête barbue à dr., coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau et dont les fanons sont noués sous le menton. Légende ΜΑ, ΜΑΛ ou ΜΑΛΛΟΤΗΣ.

Références (pour les types 2a-d) : pl. VII, 3-5 ; Babelon, 1910 : n° 563-571 ; SNG 1986 : n° 50, 66 et 150-153 ; SNG 1993 : n° 159-163 et 391-397.

Remarques : faut-il attribuer ces types monétaires à Tiribaze ? Les revers portant systématiquement la tête de "satrape" sont à rapprocher d'une monnaie, "de style barbare" (Babelon, 1910 : n° 578 ; SNG 1993 : n° 232), où figurent, au droit, une tête barbue d'Héraklès et, au revers, une tête barbue coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau et accompagnée de la légende ΤΕΙΠΙΒΑΖΟΥ. C. Harrison (1982 : 472-473) ne retient que ce dernier type et pas ceux ne comportant que l'ethnique qu'elle semble ne pas prendre en compte.

P. Briant (1996 : 332-335) a retracé la carrière de Tiribaze. Il ne nous paraît donc pas nécessaire de la résumer à nouveau. Un détail doit cependant retenir notre attention : vers 392 av. J.-C., il est nommé *karanos* (= commandant en chef)⁶ des armées perses en Asie Mineure (Xén., *Hell.* IV.8.12-16). Dès l'extrême fin des années 390, Evagoras de Salamine fait sécession avec le pouvoir central, alors que peu de temps auparavant, après avoir séjourné à Soloi (Isocrate, *Evagoras* 27), il était un fidèle du Grand Roi (Briant, 1996 : 628-629). Dans un premier temps, vers 391-386 av. J.-C., le pouvoir central achéménide confie au Perse Autophradatès et au Carien Hékatomnos le commandement des troupes rassemblées pour mâter le Chypriote. "Sur cette campagne, nous ne savons pratiquement rien (...). Relevons simplement que tous les auteurs anciens, en particulier Diodore, impliquent qu'entre 390 et 387-386 environ, le Grand Roi et ses généraux ont surtout utilisé le temps à parfaire leurs préparatifs. Une flotte fut réunie en Asie Mineure, à Phocée et à Kymè, et des troupes rassemblées en Cilicie, où l'ensemble de l'armée se concentra avant de passer à Chypre" (Briant, 1996 : 667-668). C'est lors de ces préparatifs qu'intervient Tiribaze à qui est confié le commandement de la flotte, les forces terrestres étant dirigées par Orontès (Diod. XV.2.2). La campagne contre Evagoras se fait alors en quatre temps :

- de 387/386 à 385 : campagne contre Chypre (Diod. XV.3-4.1) ;
- de 385 à 384 : Tiribaze se rend auprès du Grand Roi, et en revient "avec deux mille talents pour continuer la guerre" (Diod. XV.4.2) ; poursuite de la campagne contre Chypre (Diod. XV.4-8.2) ;
- en 384/383 : complot d'Orontès contre Tiribaze qui est arrêté ; Orontès devient commandant en chef (*hégémôn*) des troupes perses (Diod. XV.8.2-9.1) ;

6) Sur le titre de *karanos*, voir Petit, 1983.

- de 384/383 à 382/381 : poursuite et fin de la campagne contre Chypre (Diod. XV.9.1-2) : "elle avait duré presque dix ans"⁷.

Depuis W. Judeich (1892), on date généralement les monnayages de Tiribaze des années 386-380 av. J.-C., soit dès le moment où l'armée du Grand Roi est commandée par Tiribaze et Orontès. Tel n'est pas l'avis de C. Harrison (1982 : 314) : "Tiribazus' Cilician coinage would have begun no earlier, or not much earlier, than the time at which he began to use Cilicia as a base of operations (...). Any coins needed to pay for the recruitment of troops or the building of ships or other expenses, from the beginning of preparations in 386 to the assembling of the armaments at Phocaea and Cyme, would have been obtained in Western Anatolia, not in Cilicia". Les monnayages ciliciens de Tiribaze commenceraient donc à partir du moment où Tiribaze revient de chez le Grand Roi avec les deux mille talents, moment qu'elle date de 381 à la suite de K. Beloch (1922-23 : 226-228). Quelle que soit l'argumentation de C. Harrison, il y a un problème chronologique : elle date les monnayages de Tiribaze de 382-380, alors que, pour elle, le *karanos* perse ne part chez le Grand Roi qu'en 381. Enfin, nous rappellerons trois points essentiels : tout d'abord, la frappe des monnaies destinées à la préparation de la guerre et à l'entretien de l'armée (monnayage karanique), si elle peut se faire pendant les campagnes militaires, s'opère souvent avant (voir Casabonne, 1995a, à propos du soi-disant monnayage cilicien de Cyrus le Jeune). Par ailleurs, nous devons rappeler que C. Harrison ne tient absolument pas compte des monnaies du type 2 qui ne portent pas le nom de Tiribaze. Enfin, si Tiribaze apparaît bien comme le commandant en chef des troupes d'Asie Mineure en 392, Diodore précise bien qu'en 387/386, le commandement de l'armée du Grand Roi contre Chypre est partagé entre Tiribaze et Orontès (Diod. XV.2.2 : le Grand Roi "donna le commandement des forces terrestres à son gendre Orontès et celui de la flotte à Tiribaze").

Nous verrons que lorsque Pharnabaze, à la fin des années 380, partage le commandement des troupes perses en campagne contre l'Égypte, les monnaies qu'il fait frapper en Cilicie ne portent pas son nom. Dès lors, ne pouvons-nous penser que le monnayage cilicien du type 2, mis à part celui de "style barbare" qui porte la légende TEIPIBAZOY⁸, a été communément émis par Orontès et Tiribaze vers 387, ou peu avant, et ce d'autant plus que, comme le note P. Briant (*supra*), le Grand Roi a cherché à gagner du temps, depuis 391, pour parfaire ses préparatifs et pour régler d'autres affaires dont le "traité d'Antalkidas" (ou "Paix du Roi") n'est pas la moindre⁹ ? On remarquera, sans y apporter d'explication, que le monnayage du type 2 n'a été émis qu'à Soloi, Tarse et Mallos. Ce n'est pas le cas des monnaies du type 1, également frappées à Issos. Toutefois, nous pouvons considérer, à titre d'hypothèse, et à la suite de H. Cahn (1989 : 103, n° 17), que la monnaie portant la légende TEIPIBAZOY a été frappée à Issos. Il convient, à présent, de s'arrêter un instant sur l'iconographie monétaire de ce monnayage du type 2. Traditionnellement, on pense que la tête de "satrape" au revers est le portrait de Tiribaze (tout récemment encore, Le Rider, 1997 : 152). En fait de portrait, nous préférons parler d'exaltation du pouvoir perse d'autant plus que ledit monnayage a pu être émis conjointement par Tiribaze et Orontès. En effet, les soi-disant "portraits" ne se ressemblent pas, d'un atelier à l'autre, et même à l'intérieur d'un seul (voir les différences entre les têtes des types mallotes 2c et 2d). Ces "portraits" pourraient bien montrer des satrapes perses, faisant en Cilicie office de *karanoi*, et non un quelconque dynaste (pourquoi pas), le bandeau ceignant le bashlyk étant parfois considéré comme un insigne satrapal (Zahle, 1982). Par contre, le personnage assis au droit du type 2b est très énigmatique. Ne pourrait-il s'agir de la représentation d'un *syennésis* ? Le monnayage tarsiote romprait ainsi avec le traditionnel cavalier vêtu à l'iranienne qui serait de peu antérieur ou contemporain

7) Diodore fait commencé la campagne dès *ca.* 391, à l'époque où les troupes perses sont commandées par Autophradatès et Hékatomnos.

8) G. Le Rider (1997) n'est pas sûr de son authenticité.

9) On mentionnera qu'une tablette astronomique babylonienne peut faire référence à la guerre contre Chypre en 386 (Spek, 1993 : 96 ; Briant, 1996 : 1011).

(*infra*). Car il faut faire remarquer que ce monnayage du type 2 est, avant tout, un monnayage civique (seul l'ethnique est indiqué) comme tous les monnayages ciliciens précédents. On pourra alors avancer l'hypothèse qu'il s'agit là d'un monnayage émis par les cités ciliciennes (et le dynaste tarsiate ?), sous les ordres communs de Tiribaze et Orontès, pour financer le début de la campagne véritable contre Chypre. D'ailleurs, l'argumentation de C. Harrison ne tient pas : Diodore précise bien, d'une part, que les troupes venant de Kymè et Phocée s'arrêtent en Cilicie (XV.2.2) ; et, d'autre part, que, peu après le début des hostilités, Orontès, Tiribaze et Glôs, le navarque, rapportent à Chypre de Cilicie "une grande quantité de vivres" (XV.3.3). Tout au plus, pouvons-nous penser que lors de leur premier passage dans la région, les autorités militaires perses ordonnent aux pouvoirs locaux de préparer un nouveau monnayage dont ils se serviront, peu après, pour acheter des provisions pour l'armée. Quant au monnayage du type 1, au nom de Tiribaze, nous ne voyons qu'une seule explication à proposer : le Grand Roi ayant confié, personnellement, à Tiribaze les deux mille talents vers 385/384 — car il n'est pas nécessaire de rectifier la chronologie de Diodore comme le fait C. Harrison — il nous paraît normal que celui-ci ait frappé à son nom de nouvelles monnaies pour poursuivre la lutte contre Evagoras. D'ailleurs, après son retour en Cilicie et à Chypre, Tiribaze apparaît comme étant, seul, le commandant suprême (*hègémôn*) des troupes perses (Diod. XV.8.2). Durant son séjour auprès du Grand Roi, celui-ci, heureux d'apprendre la victoire navale que lui annonce Tiribaze, a pu le promouvoir davantage, ce qui expliquerait la jalousie d'Orontès ainsi relégué à un rang subalterne (Diod. XV.8.3).

Pour résumer, nous proposons donc la chronologie suivante des monnayages traditionnellement assignés au seul Tiribaze :

- vers 390-387 (ou 387-386) : type 2 : émis par les cités ciliciennes pour l'expédition contre Chypre menée communément par Tiribaze et Orontès ;
- vers 384 : type 1 : émis par Tiribaze, seul commandant en chef de l'armée du Grand Roi dans la campagne contre Evagoras.

Pharnabaze : comme pour Tiribaze, les monnayages ciliciens de Pharnabaze, le satrape de Daskyléion, sont bien connus. Nous pouvons distinguer cinq types principaux, en renvoyant à l'étude de R. Moysey (1986) pour toutes les références.

- Type 1 : tête d'Héraklès de 3/4 face, coiffée de la peau de lion ; légende araméenne HΛK (Hilik = Cilicie) / Tête casquée à g., barbue ou (plus rarement) imberbe (voir Callataÿ dans ce volume) ; légende ΤΕΡΣΙΚΟΝ. Voir **pl. VII, 6**.
- Type 2 : tête d'Aréthuse de 3/4 face / Tête barbue et casquée à g. ; légende araméennes HΛK + ΚΙΑΙΚΙΟΝ. Voir **pl. VII, 7**.
- Type 3 : tête d'Aréthuse de 3/4 face / Tête barbue et casquée à dr. ou à g. ; légendes araméenne PRNBZW (= Pharnabaze) et HΛK. Voir **pl. VII, 8**.
- Type 4 : Ba'al, barbu, assis à g. sur un trône achéménide (à pattes de lion et feuilles d'eau) sans dossier ; il a les jambes drapées et tient, de la main dr., un sceptre se terminant en fleur de lotus. Légende araméenne Β'ΛΤΡΖ (= Ba'al de Tarse = Ba'altars) / Tête barbue et casquée à g. ; légendes araméennes PRNBZW et ΚΛΚ (= Kilik = Cilicie). Voir **pl. VII, 9**.
- Type 5 : Aphrodite, vêtue à la perse, assise à dr. sur un trône flanqué d'un sphinx ; légende ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ / Tête barbue et casquée à g. ; légendes araméennes PRNBZW et ΚΛΚ. Voir **pl. VII, 10**.

Remarque : à propos des légendes araméennes HΛK et ΚΛΚ : A. Lemaire (1989 : 142-144) a bien montré que ces deux légendes sont la transcription araméenne du nom de la Cilicie, l'alternance du H et du K résultant "des problèmes posés par la réalisation des laryngales en anatolien". On se rappellera que, dans les textes assyriens, le nom d'une portion de la Cilicie est Hīlakku. Le passage de *h* à *k* est un fait hattī, et anatolien tardif" (Laroche, 1966 : 254).

C. Harrison (1982 : 315-318) a rappelé les trois occasions pour lesquelles Pharnabaze a pu frapper monnaie en Cilicie.

- Campagnes navales des années 390 : lorsque Konôn est nommé commandant de la flotte achéménide, le Grand Roi confie à Pharnabaze la direction des opérations (Briant, 1996 : 664-665). A la bataille de Cnide (394 av. J.-C.), les Spartiates seront vaincus par les Perses.

- Première campagne contre l’Egypte : dans les années 380, le Grand Roi ordonne à Abrokomas, Tithraustès et Pharnabaze de conduire une campagne pour reconquérir l’Egypte. “La date de cette expédition infructueuse est incertaine : il semble cependant qu’elle fut menée dans le même temps que les troupes perses opéraient contre Chypre” (Briant, 1996 : 671).

- Deuxième campagne contre l’Egypte : vers 380/379, Pharnabaze, nommé commandant de l’armée perse (*stratègos tès persikès dynamèôs*) par le grand Roi (Diod. XV.29.3)¹⁰, est chargé de préparer une expédition contre le pharaon Akoris, puis son successeur Nektanébô. Il installe sa base logistique à Akè, en Palestine, et en 373, attaque l’Egypte. La campagne se soldera par un échec des Perses, imputable selon Diodore (XV.41.2) à la longueur des préparatifs.

L’argument traditionnel assignant à la deuxième campagne contre l’Egypte les monnayages ciliens de Pharnabaze, sous prétexte qu’ils ont des rapports de coins avec les monnayages de Tarkumuwa, assimilé ici à Datamès, n’est pas recevable. Rien ne prouve, en effet, que le Tarkumuwa des monnaies ciliciennes (**pl. VII, 11-13**) est bien le Datamès des sources classiques. Dès lors, les monnaies au nom de Tarkumuwa ne sont pas obligatoirement à mettre en relation avec un quelconque événement militaire (voir dernièrement Le Rider, 1997, avec résumé des hypothèses). Par contre, l’étude du contenu des trésors est très instructive. Si C. Harrison basait son étude sur les trésors, il convient de reprendre et de rectifier ses conclusions en prenant en compte la publication récente du “trésor de Nagidos” (= trésor n° 7).

Dans l’important “trésor de Karaman”, étudié par O. Mørkholm (1959), on trouve, à côté de monnaies de Tarkumuwa, de Selgé, d’Aspendos et de Sinope, des monnaies du type 3 de Pharnabaze. Par contre, dans les trésors enfouis vers 380, approximativement datés par la présence de monnaies de (ou attribuées à) Tiribaze, le monnayage au nom de Tarkumuwa n’apparaît jamais. Dans le “trésor de Nagidos”, six exemplaires du type 1 sont présents et côtoient, entre autres, les monnayages 1 et 2 de Tiribaze datant de la campagne contre Chypre. Dans un trésor partiellement publié par E. Robinson (1948 : n° 2, 9 et 11) et G. Jenkins (1955 : n° 17), nous voyons se côtoyer des monnaies des types Issos 6 et Tarse J1, que nous trouvons dans le “trésor de Nagidos”, et du type 2 de Pharnabaze. Le contenu de ces deux trésors, mis en relation, vient, selon nous, fortement à l’appui de l’hypothèse de R. Moyssey (1986 : 10) qui date des années 385-383 les types 1 et 2 de Pharnabaze qui ainsi auraient été émis, en Cilicie, dans le même temps que ceux au nom de Tiribaze (type 1). La première campagne contre l’Egypte étant dirigée conjointement par Pharnabaze, Tithraustès et Abrokomas, cela pourrait expliquer pourquoi les monnaies des types 1 et 2 ne portent pas de nom de chef d’armée. Dans les années 370, Pharnabaze, seul stratège des troupes du Grand Roi, apposera alors son nom et conservera l’iconographie du type 2 pour son type 3, et gardera même la tête casquée lorsqu’il frappera monnaie à Nagidos (type 5) et à Tarse (type 4). Dans le même temps (années 370), les premiers

10) Il semble qu’il faille préférer la date de 380 pour le début de la deuxième campagne contre l’Egypte. En effet, avant de signaler que Pharnabaze est nommé stratège des troupes perses, Diodore (XV.29.1-2) précise : “Pendant ces événements, le roi d’Egypte Akoris, qui était hostile au roi de Perse, rassembla une armée considérable composée de mercenaires (...). Comme il n’avait pas de bon général, il fit venir l’Athénien Chabrias (...).” D’une part, Akoris est décédé en 380, pour être remplacé par Nektanébô (Briant, 1996 : 672) ; d’autre part, “Chabrias, élu stratège en 379, devait être rentré à Athènes à cette date” (Vial, 1977 : 35, note 1).

monnayages au nom de Tarkumuwa apparaissent. Ils pourraient continuer à circuler (ou à être émis ?) bien plus longtemps que ceux de Pharnabaze : dans un trésor de Syrie (CH 8 : n° 158) et dans un trésor de Kayseri (IGCH 1246), des monnaies de Tarkumuwa côtoient des monnaies de Mazday datées de *ca.* 360-333. De plus, Fr. de Callatay a noté (dans ce volume) que Mazday n'avait pas hésité à surfrapper des monnaies de Tarkumuwa. Il pourrait donc y avoir parfaite continuité entre les monnayages de Tarkumuwa et de Mazday, et ce d'autant plus qu'ils respectent la même organisation monétaire dans laquelle Ba'alstars fait office de figure de proue (*infra*). Il ne faut toutefois rien exagérer : d'une part, on ne trouve aucune monnaie de Tarkumuwa dans l'important "trésor de Tarse" qui ne contient que des émissions ciliciennes de Mazday (Öçmen-Davesne, 1996) ; d'autre part, dans le "trésor de Wark" (Uruk : IGCH 1748), un statère de Pharnabaze côtoie deux monnaies de Mazday. Mais, nous sommes là, en Babylonie, dans un système d'économie non-monétaire.

• Les trésors

Il n'est pas ici question de dater les monnayages ciliciens à partir de la seule observation du contenu des trésors. Ceux-ci sont, avant tout, des révélateurs d'une circulation monétaire, et on ignore bien souvent tout des raisons de leur constitution et de leur enfouissement. De plus, le contenu de certains peut être très sujet à caution tant il ne paraît pas homogène : c'est le cas du trésor n° 5. Enfin, "il faut éviter de croire que tous les monnayages antiques sont déjà attestés dans les trésors connus" (Hackens, 1987 : 3). Toutefois, quelques remarques s'imposent.

Il faut, tout d'abord, constater que les cités ciliciennes n'ont pas commencé à frapper monnaie en même temps. Les plus anciens monnayages, qui apparaissent vraisemblablement dans le troisième quart du V^e siècle (*ca.* 440), ne semblent avoir été émis que par quatre ateliers : Kélandéris, Soloi, Tarse et Mallos. On ne conclura pas comme A. Davesne (1989 : 161) que "Kélandéris paraît être [alors] l'atelier cilicien le plus important", loin devant les trois autres quant à la production monétaire. L'importance des monnaies de Kélandéris dans le trésor n° 1 doit pouvoir s'expliquer par le lieu de trouvaille du trésor (Kélandéris même). Il y a fort à parier qu'un trésor de la même période, enfoui avant l'époque de Tiribaze, mis au jour en Cilicie Plane, contiendrait une majorité de monnaies de Soloi, Tarse et/ou Mallos. Dans les trésors enfouis vers 380, on constate que les choses changent, en s'accéléralant et en se diversifiant. D'une part, circulent dorénavant les monnaies de Nagidos, Kélandéris, Holmoi, Soloi, Tarse, Mallos et Issos, à côté de celles frappées par Tiribaze et Pharnabaze : "Les pièces ciliciennes des années 430-400 auraient pratiquement disparu de la circulation vers 380 !" (Levante, 1994 : 8). Une exception à cette règle : les monnaies soliennes portant l'image de l'Amazone. D'autre part, la variété et la diversité des types rencontrés dans les trésors enfouis vers 380 laissent à penser que certains ont pu être frappés avant les années 380, soit à la charnière du V^e et du IV^e siècles, ou peu avant, à partir de *ca.* 425/420 av. J.-C. Ainsi, pouvons-nous dresser une première séquence chronologique des monnayages ciliciens :

- Première époque : *ca.* 440-425/400 : les premières monnaies apparaissent à Kélandéris, Soloi, Tarse et Mallos.
- Deuxième époque : *ca.* 425/400-390/385 : de Nagidos à Issos, on frappe monnaie (sauf, peut-être, à Holmoi : *infra*). Il ne pourrait s'agir encore que de monnayages civiques et/ou dynastiques (*cf.* les types tarsiotes F10 et G1 dans le trésor n° 7).
- Troisième époque : *ca.* 390/385-382/380 : les premiers monnayages karaniques sont frappés dans les ateliers de Cilicie Plane (Soloi, Tarse, Mallos et Issos) par Tiribaze et Pharnabaze, en plus des monnaies civiques.

Dès la fin des années 380, et surtout au début des années 370, Pharnabaze émet plusieurs monnayages karaniques en Cilicie, tant à Tarse qu'à Nagidos. Peu après, ou simultanément, Tarkumuwa

frappe monnaie à Tarse et, dans le même temps, toutes les autres cités ciliciennes semblent arrêter leur propre production monétaire, comme l'atteste le contenu du trésor de Karaman (Mørkholm, 1959) où se côtoient, uniquement, des statères d'Aspendos, de Selgé, de Pharnabaze et de Tarkumuwa. L'émission de statères civiques semble définitivement cesser, dans les cités ciliciennes, dans les années 370 av. J.-C. Dorénavant, seules les statères à la légende B'LTRZ (Ba'altars = Ba'al de Tarse) apparaissent. Cela n'empêche nullement la frappe de petites monnaies divisionnaires dans toute la Cilicie, et jusqu'à l'Isaurie, mais ces oboles répondent manifestement à un autre besoin que les statères, celui des transactions quotidiennes¹¹. Les trésors semblent indiquer que la production de monnaies civiques n'a duré, en Cilicie, que de *ca.* 440 à *ca.* 375 av. J.-C. Il est un trésor qui doit retenir, tout particulièrement, notre attention : il s'agit du trésor n° 6 dont, malheureusement, le contenu n'a jamais été publié avec précision, les monnaies étant aujourd'hui dispersées. C'est, à notre connaissance, le seul trésor, contenant, entre autres, des monnaies attribuées à Tiribaze, dont les pièces sont toutes contremarquées. Il convient, en effet, de considérer les contremarques comme un élément de datation, tout relatif qu'il soit.

• Contremarques et types

Depuis F. Imhoof-Blumer (1902 : 312-314), personne, jusqu'à ce jour, ne s'était guère intéressé aux contremarques qui apparaissent fréquemment sur les monnaies pamphyliennes et ciliciennes. C'est chose faite à présent grâce à F. de Callataÿ dont la magistrale et remarquable étude (dans ce volume) apporte quantité d'informations tant dans le seul domaine de la numismatique cilicienne que dans celui, plus large, de l'histoire de la Cilicie à l'époque achéménide. On se permettra, donc, de se baser sur certaines observations auxquelles F. de Callataÿ a abouti et qu'il nous a présentées à Istanbul.

Il est clair que la contremarque "taureau + YZ", que l'on retrouve sur certaines monnaies du type 2 de Tiribaze (tête barbue coiffée d'un bashlyk iranien au revers), mais également sur les types Nagidos 1, 4 et 6, Kélandéris 4, Soloi 5, Mallos 9-10 et Issos 4, permet de dater d'avant *ca.* 385 les monnaies qui la portent. En effet, elle n'apparaît jamais sur les monnaies de Pharnabaze et de Tarkumuwa, ni sur les monnaies du type 1 de Tiribaze (Ba'al / Ahuramazda). Les types monétaires ayant pu recevoir cette contremarque sont donc antérieurs à l'époque à laquelle Tiribaze dirige seul l'expédition contre Chypre, vers 384-382. Par ailleurs, les contremarques "taureau + croissant" et "aigle + trident", que l'on retrouve sur toutes les monnaies du trésor n° 6, ont été apposées, entre autres, sur certaines monnaies de Pharnabaze (types 1 et 3) et de Tarkumuwa (tête d'Aréthuse / tête casquée : voir **pl. VII, 11**). Les monnaies qui ont reçu de telles contremarques doivent donc dater de *ca.* 382-373 av. J.-C. Enfin, la contremarque "taureau + légende B'L (Ba'al)" apparaît comme la plus tardive. On ne la retrouve, entre autres, que sur les monnaies de Tarkumuwa et sur les monnaies d'Aspendos et de Selgé. Lorsque cette contremarque "taureau + B'L" est apposée, les cités ciliciennes ne frappent plus monnaie et l'expédition contre l'Égypte, dirigée par Pharnabaze, a pris fin. Du reste, c'est la seule contremarque que peuvent recevoir les monnaies de Tarkumuwa dont le revers est orné d'un personnage, vêtu à l'iranienne, assis et vérifiant la rectitude de sa flèche (**pl. VII, 13**). Il s'agit là du monnayage de Tarkumuwa le plus tardif (Moysey, 1986). C'est d'ailleurs une monnaie de ce type qui a été surfrappée par Mazday (information transmise par Fr. de Callataÿ).

Plusieurs types monétaires sont propres à plusieurs ateliers. On est tenté de les faire coexister. La même image d'Athéna trônant se retrouve à Nagidos (type 8), à Tarse (Annexe : type K1) et à Mallos (types 11-12). Il est alors intéressant de constater que, sur certaines monnaies de Nagidos 8 et de

11) Voir le catalogue de T. Göktürk (auparavant publié en ture : Göktürk, 1997) et, surtout, l'étude d'A. Davesne, dans ce volume : également, notre étude sur Laranda dans nos "Notes ciliciennes", *AnAnt* 7 (1999) : 69-88.

Mallos 11-12, la contremarque "taureau + croissant" peut être apposée. On remarque également que la Nikè de Mallos ressemble étrangement à la jeune fille aux osselets de Tarse. La datation, par rapprochement de types monétaires de différentes cités ciliciennes, se superpose ici à celle qu'engendre l'étude des contremarques.

Héraklès, agenouillé sur sa massue et étouffant le lion de Némée, est propre à Tarse (Annexe : type J1) et à Mallos (type 8). On connaît à Mallos d'autres représentations d'Héraklès, debout cette fois (type 9). On peut alors avancer l'hypothèse qu'à une même époque, Héraklès est un type iconographique en vogue dans la cité cilicienne. Quand Héraklès est debout au revers des monnaies mallotes, le droit porte l'image du Grand Roi courant que l'on retrouve, par ailleurs, sur les deux faces d'autres monnaies de Mallos (type 10). La contremarque "taureau + croissant" peut être apposée sur des monnaies des types Mallos 8 et 10. Ainsi, celles-ci pourraient être approximativement contemporaines et les monnaies tarsiates du type J1 dateraient de la même époque. Seulement, la contremarque "taureau + croissant" se retrouve également sur des monnaies du type Mallos 12 et sur des monnaies du type Nagidos 8 qui portent, au droit, l'image d'Athèna trônant. Les monnaies mallotes des types 9 et 10 peuvent parfois recevoir la même contremarque "taureau + YZ". On connaît, enfin, des oboles (pl. VII, 15) dont le droit porte la tête d'Aphrodite diadémée (voir Tarse : type J1) et, au revers, une tête d'Aréthuse de 3/4 face, modèle réduit de celle qui orne les monnaies de Tarkumuwa et de Pharnabaze qui ne portent, quant à elles, jamais la contremarque "taureau + YZ".

Prenons un autre exemple. Au droit de certaines monnaies de Tiribaze (type 1) apparaît systématiquement l'image d'une divinité masculine, portant un sceptre et tenant un aigle, traditionnellement identifiée comme étant Ba'al-Tarḥunt, le grand dieu louvite de l'orage. Parfois, mais très rarement, ces monnaies portent une contremarque au "loup (?)" accompagné de lettres araméennes difficilement lisibles. Ba'al, dans la même attitude, apparaît également sur certaines monnaies d'Issos (type 3). On est donc enclin à penser qu'elles sont approximativement contemporaines, voire même que l'iconographie adoptée par Tiribaze a pu influencer celle de nouvelles monnaies à Issos. L'image de Ba'al viendrait donc rompre avec celle d'Apollon du type 4 puisque certaines monnaies de ce type sont parfois contremarquées de "Ba'al + YZ" et sont donc à peu près contemporaines des monnaies du type Tiribaze 2. Pourtant, les monnaies du type Issos 3 portent soit une légende grecque, soit une légende araméenne que l'on trouve déjà sur les types 1 et 2 dont le style permet de les considérer comme les plus anciens types monétaires de la cité cilicienne (vers 425-390). Si, donc, la légende sémitique 'Z est propre aux plus anciens types d'Issos, on peut s'étonner que les monnaies du type 4, si elles sont bien antérieures à celles du type 3, portent exclusivement une légende grecque¹². Par ailleurs, sur certaines monnaies du type Issos 4 se lit, en plus de la légende grecque, le nom ΑΠΑ-ΤΟΠΙΟΥ en lettres minuscules (références dans Brindley, 1993 : 7), que l'on retrouve sur certaines monnaies soliennes du type 5 (SNG 1993 : n° 175) : ΑΠΑΤΟΡΙΟΣ ΕΓΛΥΨΕΝ. Ce nom est celui d'un même graveur (Masson, 1992 : 7-9) qui a donc opéré, en différentes cités ciliciennes, à la même époque. Pourtant, autant les monnaies du type Issos 4 peuvent être contremarquées du "taureau + YZ", voire même du "taureau + croissant", de l'"aigle + trident" ou du "loup + croissant", autant les monnaies du type Soloi 5 ne paraissent jamais recevoir de semblables contremarques. Ces monnaies circulent pourtant à la même époque dans la mesure où elles se côtoient dans le trésor n° 5. Le type Issos 4 semble donc antérieur au type Issos 3 et contemporain du type Soloi 5, et, donc, du type Tiribaze 2. Quoiqu'il en soit, il nous semble que la chronologie des monnaies d'Issos, établie par J. Brindley (1993), ne se fonde sur rien : on ignore totalement pourquoi il date de 390-386 les monnaies du type 3 et de 380-370 celles du type 4. Notons qu'il fait interrompre la production de monnaies civiques d'Issos par la série des monnaies karaniques du type Tiribaze 1, alors que rien n'empêche la simultanéité de frappes civiques et militaires. J. Brindley, du reste, ignore l'existence du type Issos 5,

12) Mais songeons qu'à Soloi, les monnaies du type 1 comportent soit une légende grecque, soit (plus rarement) une légende araméenne. A Tarse (type I1), se côtoient les écritures grecque et araméenne.

qui est parfois contremarqué, comme le type 4, du “taureau + croissant”. Or le type Issos 5 porte, au revers, la particulière image d’une divinité masculine qu’il convient peut-être, compte tenu de sa barbe, d’identifier à Ba'al-Tarhant, mais tenant de la main droite, non plus un aigle, mais une patère comme l’Apollon du type Issos 4. Ce type 5 pourrait donc être intermédiaire entre les types 4 et 3.

Au total, une extrême prudence doit s’imposer pour la datation des types monétaires ciliciens. Si les contremarques peuvent apparaître comme un élément de datation auquel se superpose l’étude des types iconographiques et celle des trésors, les recoupements ne sont pas systématiques. Si le phénomène de contremarquage se développe en Cilicie dès *ca.* 390, bien des contremarques demeurent isolées et on a pu, dans les années 380, contremarquer des types monétaires plus anciens qui continuent alors à circuler. Ainsi, donnerons-nous pour la datation des différents types monétaires ciliciens des tranches chronologiques relativement larges.

3.2. De Nagidos à Issos

- **Nagidos** : pour C. Kraay (1976 : 279-280), reprenant l’étude ancienne de Ph. Lederer (1931), Nagidos frappe ses premières monnaies dans le dernier quart du V^e siècle av. J.-C. : le type 1, au caractère archaïsant, ferait son apparition. Il est vrai que, dans les trésors les plus anciens (trésors n° 1 à 4), aucune monnaie de Nagidos n’apparaît. Nous devons toutefois remarquer que le type 1 est parfois contremarqué, ce qui n’est pas le cas du type 7, présent dans le trésor n° 7. Ainsi, ce type 7 pourrait correspondre à la première émission monétaire de la cité cilicienne vers 425-420. La tête d’Aphrodite est, en effet, copiée sur celle de Syracuse qui n’apparaît, là, pas avant 425, au plus tôt (Kraay, 1976 : n° 806-808). Selon nous, même si le type 1 est d’un style archaïsant, rien ne peut prouver une interruption, par le type 7, des nombreux et divers types à l’Aphrodite trônant (droit) comme le suggère C. Kraay. Les types 1, 4 et 6 sont toutefois contremarqués du “taureau + YZ”, ce qui suggère une datation antérieure à *ca.* 385/384 av. J.-C. Les monnaies des types 2, 3, 5 et 8 peuvent être, en revanche, contremarquées soit de l’“ aigle + trident”, soit du “taureau + croissant”, ce qui suggère une datation de *ca.* 385/384-373 av. J.-C.

- **Kélandéris** : les premières monnaies doivent bien être, comme le suggère C. Kraay (1976 : 279), celles dont le revers porte une simple protomé de bouc, même si ce type 1 est absent des trésors n° 1 à 4, mais présent dans le n° 5 dont le contenu, comme on l’a vu, est très sujet à caution. Dans le trésor n° 1, une majorité de monnaies portent l’image du cavalier tourné à g. (type 2). Cette position du cavalier est également propre au type 1. Dans le trésor n° 8, le cavalier est tourné à dr., comme c’est le cas dans le trésor n° 5. Dans un trésor provenant du village de Bereket, à l’Ouest de Gülnar, en Cilicie Trachée, ne comprenant que des monnaies de Kélandéris (35 statères) et daté (approximativement) du début du IV^e siècle av. J.-C. (Taner, 1966), le cavalier est systématiquement tourné à dr. Autre distinction : quand le cavalier est à g., ses jambes touchent presque le sol. Ce n’est pas le cas lorsqu’il est à dr. : on l’a alors représenté à mi-descente du cheval (types 3-5). Le type 3 n’est, à notre connaissance, jamais contremarqué et n’apparaît ni dans les trésors anciens ni dans ceux enfouis vers 380. De plus, le carré creux du revers peut apparaître comme un archaïsme. Ce type pourrait être le plus ancien de ceux où le cavalier est à dr. Le type 4 est parfois contremarqué du “taureau + YZ”. Il pourrait donc être antérieur à 385. Toutefois, nous devons opérer, parmi les monnaies de ce type (et parmi celles du type 5 qui lui est très proche), des distinctions en fonction des symboles et des groupes de lettres qui peuvent apparaître dans le champ puisque des exemplaires du type 4 sont présents dans le trésor n° 1 qui pourrait avoir été enfoui vers 420 (voir Tarse). Nous proposons la chronologie suivante :

- vers 440-430 : type 1 ;
- vers 430-420 : type 2 ;

- vers 420-400 : le cavalier se tourne vers la dr. : types 3 et 4 (sans lettres) ;
- vers 400-373 : types 4 et 5.

• **Holmoi** : le monnayage de cette cité ne fut pas abondant. On n'en connaît qu'un seul type que l'on retrouve, contremarqué au "taureau + croissant" dans le trésor n° 6. Il pourrait apparaître, ou (tout au moins) continuer à circuler au tout début des années 370 (ca. 380-375), à l'époque des premiers monnayages de Tarkumuwa.

• **Soloi** : les types portant l'image de l'Amazone sont les plus anciens. Les distinctions stylistiques (types 1-3) opérées par E. Robinson (1923) doivent correspondre à une chronologie. Le type 3 a pu circuler un certain temps puisque nous le retrouvons dans le trésor n° 7 et, par ailleurs, parfois contremarqué du "taureau + croissant". Ce type 3 n'apparaît jamais dans les trésors les plus anciens, mais nous verrons qu'un même magistrat a pu présider à la frappe de monnaies des types 2 et 3 (symbole de l'insecte ailé). Nous proposons donc la chronologie suivante :

- vers 440-425 : type 1 ;
- vers 425-410 : type 2 ;
- vers 410-400 : type 3 ;
- vers 400-373 : types 4-7.

• **Tarse** : dans une étude précédente (Casabonne, 1995a : 151-155), nous avons exprimé des critiques quant à la chronologie des monnaies tarsiates dressée par C. Kraay (1962 et 1976). Tout d'abord, cet éminent numismate était loin de prendre en compte toute la diversité des principaux groupes monétaires et, ainsi, ne pouvait opérer les distinctions nécessaires. De plus, pour dater certains types, il se basait sur des considérations historiques et des interprétations iconographiques : ainsi, le Melqart du groupe C ne pouvait s'expliquer que parce que les monnaies qui portaient un tel motif étaient destinées à l'entretien d'une flotte phénicienne qu'il croyait être celle qui se réunit au large d'Aspendos en 411 av. J.-C. Pour C. Kraay, un type iconographique indique la destination des monnaies : un garde perse s'adresse à un "public" perse ; un motif tyrien, à un "public" phénicien ; un hoplite grec, à un "public" grec (mercenaires). Enfin, il se fondait sur l'argument *a silentio* considérant que la disparition de toute trace d'un *syennésis* des sources classiques après 401 signifie la "satrapisation" de la région. A la suite de l'attitude équivoque du dynaste tarsiate, qui se serait rallié à Cyrus le Jeune en révolte contre le pouvoir central, le Grand Roi l'aurait destitué et remplacé par un satrape perse. Si c'est bien le *syennésis* qui apparaît, en cavalier iranien, sur les monnaies du groupe D, c'est un satrape perse qui serait représenté sur celles des groupes F et G, d'autant plus que, selon C. Kraay, celui-ci est coiffé du bashlyk (insigne satrapal) contrairement à celui-là. C'est là, comme nous avons essayé de le démontrer, une distinction qui ne peut se faire, le cavalier du groupe D apparaissant, sur certaines monnaies en bon état, également coiffé du bashlyk. Il n'empêche que C. Kraay datait des environs de 411 les monnaies du groupe C et d'après 401 celles du groupe F. Il disposait ainsi de *termini ante et post quem* autour desquels il échafaudait toute sa chronologie.

Revenons à Melqart. L'image du dieu n'a, selon nous, rien à voir avec un quelconque entretien d'une flotte phénicienne. Il vaut peut-être mieux y voir une représentation "à la tyrienne" de la même divinité qui apparaît sous des traits "grecs" aux travers des images du cavalier chevauchant un cheval ailé (groupe A) et d'Héraklès (groupe J), et sous des traits "syro-mésopotamiens" (avec un inspiration perse évidente) avec Nergal (voir groupes D et E). Il pourrait s'agir de Sandan, cette divinité louvite qui naît, meurt et renaît chaque année, et qui, comme Melqart en Phénicie et Nergal en Syrie, est assimilé à Héraklès (Seyrig, 1944-45 ; Laroche, 1973). Son "bûcher" apparaît sur le monnayage hellénistique de Tarse comme sur des plaques de terre cuite retrouvées lors des fouilles américaines de Gözlü Kule-Tarsus (Goldman, 1949). Un type monétaire est une question de forme et non de fond. Pour R. Lebrun (1987 : 31), "chaque dénomination [s'adresse] à une des composantes ethniques de

ce centre cosmopolite, mais aussi traditionaliste, qu'était Tarse". Une telle considération renvoie à une notion de peuplement. L'origine différente des artistes-graveurs pourrait tout aussi bien expliquer les diverses représentations du même dieu. Il n'empêche qu'avec les images de Nergal, Melqart, Héraklès et Bellérophon, identifiés à Sandan, Tarse apparaît comme "un point d'aboutissement d'un syncrétisme [gréco]-anatolico-syro-phénicien" (*ibidem* : 32)¹³. Ainsi, il devient hasardeux de dater de *ca.* 411 les monnaies tarsiotés du groupe C, et ainsi l'enfouissement du trésor n° 1 de *ca.* 410. Si le Melqart tarsioté est assurément copié sur un motif tyrien, rappelons que dans la cité phénicienne c'est un type qui apparaît dans la seconde moitié du V^e siècle et perdure jusqu'au milieu du IV^e (Elayi-Elayi, 1993 : 19).

Abordons, à présent, les monnaies dites au cavalier (groupes D, F et G). Nous avons déjà dit que seules des distinctions stylistiques pouvaient s'opérer entre le cavalier du groupe D et celui des groupes F et G (Casabonne, 1995a). S'il y a passage d'un cavalier à un autre, du monnayage du groupe D à celui des groupes F et G, les raisons nous en échappent. On ne peut, en tout cas, d'un point de vue tant numismatique qu'iconographique, l'expliquer par un changement de direction à la tête des affaires ciliciennes, tarsiotés tout au moins. "Toute modification de la politique monétaire de la cité se traduit nécessairement sur l'image monétaire" (Picard, 1991 : 228). En d'autres termes, tout changement de type doit s'expliquer, avant tout, d'un point de vue purement numismatique et financier. Si nous possédions davantage d'exemplaires de monnaies du groupe D, il serait intéressant de comparer leur poids moyen (bien que celui-ci ne soit pas toujours un critère recevable : voir Callatay dans ce volume) avec celui des monnaies des groupes F et G (nous rapprochons ces deux groupes parce que des relations typologiques existent : *infra*). Toutefois, une observation peut se faire : parmi toutes les monnaies que nous avons recensées, la plus lourde du groupe D (type D2) pèse 10,88 g ; la plus lourde des groupes F et G (type F10) pèse 10,75 g. Il existe donc une différence de 0,13 g que l'on ne peut expliquer par la seule usure liée au temps et à l'usage. D'ailleurs, on remarque qu'une monnaie du type D2, qui a dû être utilisée relativement longtemps puisqu'elle a été retrouvée en Afghanistan¹⁴, pèse plus lourde (10,81 g) que n'importe quelle monnaie des groupes F et G pouvant être, pourtant, en meilleur état et moins usée. Pour expliquer le passage du groupe D aux groupes F et G, vers la fin du V^e siècle (*ca.* 420-400), nous pensons — en reprenant, et en l'adaptant, une expression de J. Elayi et J. Sapin (1991 : 155) concernant les rapports entre le tribut et la monnaie — que l'on a pu vouloir "tirer profit de la différence entre la valeur de l'argent brut et le cours légal des monnaies", ce qui justifierait, peut-être, le rabaissement du poids moyen des monnaies tarsiotés que nous supputons. Constatons également que les monnaies les plus lourdes des groupes B et C, parmi les plus anciens dans le monnayage tarsioté, semblent s'aligner sur le poids des monnaies du groupe D (type B2 = 10,84 g ; type C1 = 10,82 g). C'est dans ce dernier quart du V^e siècle que la production monétaire cilicienne s'intensifie et se diversifie, que tous les ateliers connus par la suite frappent monnaie (sauf, peut-être, Holmoi) et qu'apparaissent de nouveaux types dans les cités (à Soloi, par exemple) qui frappaient monnaie dès les environs de 440 av. J.-C. Les premières monnaies tarsiotés pourraient donc être plus lourdes que celles de la "deuxième génération". La réduction graduelle du

13) Sur le Melqart tarsioté, voir également les remarques, allant dans le sens de notre interprétation, de C. Bonnet (1988 : 153-155). Quant à Héraklès, même si son image fait référence au culte du héros, il devait être assimilé à une véritable divinité ressemblant fort à celle honorée à Thasos (voir Launey, 1944). Rappelons qu'un syncrétisme gréco-louviote, associant Héraklès à Sandan, se retrouve dans un mythe de fondation de Tarse rapporté par Ammien Marcelin (XIV.8.3). Représenter Héraklès comme le héros thébain ne doit pas faire illusion, les modes artistiques ne témoignant pas toujours de réalités culturelles. Sur les dieux de Tarse, voir également Robert, 1977 et Chuvin, 1981 : nous ne pensons, cependant pas qu'Apollon était, à l'époque perse, une divinité connue (sous ce nom) des habitants de Tarse. Pour L. Robert, le loup qui apparaît sur certaines oboles attribuées à Mazday serait l'animal du grand dieu local, Apollon Lykeios (également Le Rider, 1994 : 15). Certaines oboles à la protomé de loup sont désormais assurément attribuables à Laranda (*cf.* Gökürk, 1997 et dans ce volume).

14) On constate, sur la photographie publiée par H. Troxell et W. Spengler (1969 : pl. II, 14), que la monnaie est très érodée.

poids des monnaies tarsiates peut également indiquer qu'elles n'étaient pas destinées au paiement de mercenaires engagées dans l'armée du Grand Roi (*contra* Kraay, 1976) ou de Cyrus le Jeune (*contra* Weiser, 1989). On sait bien que les "monnaies locales de poids réduit présentaient un avantage évident pour les cités grecques auxquelles elles procuraient un revenu régulier par le change au pair de monnaies de bon poids contre les monnaies locales". Par contre, "les difficultés apparaissaient en cas de paiement à l'extérieur (...) et en cas de maniement de sommes importantes", ce qui serait le cas pour des monnaies destinées au *misthos* de mercenaires (Picard, 1996 : 250). On a certainement voulu profiter de la différence entre la valeur intrinsèque de la monnaie et celle de l'argent brut, et ce probablement parce que, comme nous le verrons, un besoin en numéraire d'argent se faisait de plus en plus pressant. Il reste à savoir si cette baisse du poids moyen des monnaies, observé à Tarse, dans le dernier quart du V^e siècle, se retrouve dans les autres cités ciliciennes. Pour cela, il faudrait accumuler un important matériel numismatique et dresser les typologies, à défaut de se lancer dans une étude de coins, comme nous l'avons fait pour Tarse.

Dans notre précédente étude, nous avançons l'hypothèse que, compte tenu de la diversité des types monétaires du groupe F, les monnaies au cavalier et à l'hoplite auraient pu avoir été frappées avant comme après 401. Si, donc, le cavalier est bien, comme celui du groupe D, une représentation d'un *syennésis*, cela attesterait de la non-disparition de la dynastie tarsiate après la révolte de Cyrus le Jeune. Le "trésor de Nagidos" apporte d'importantes informations relatives à la chronologie des groupes F et G. Si l'on en croit les références données par Ed. Levante, à côté de monnaies de Tiribaze (entre autres), qui permettent de dater l'enfouissement du trésor des environs de 380, on relève la présence de dix statères du type F10 et de deux du type G1. Première observation : les monnaies de ces types apparaissent circuler jusqu'à la fin des années 380. De plus, on pense que les contremarques ont commencé à être apposées sur les monnaies ciliciennes au début des années 380. Or, certains exemplaires du type F10 sont parfois contremarqués d'un loup courant (associé à des lettres sémitiques que nous ne pouvons lire). C'est le cas également du type F5¹⁵ où on a pu apposer une contremarque portant la représentation d'un "chien (?)", pour reprendre la description des éditeurs du *CNG* 1996. Mais, ce "chien" nous paraît être identique au "loup" courant que l'on retrouve, donc, sur des monnaies du type F10 et sur des monnaies de Tarkumuwa (Mørholm, 1959 : n° 266¹⁶). Venons-en, à présent, aux rapports que peuvent avoir entre eux les types des groupes F et G. Commençons par les types rencontrés dans le "trésor de Nagidos". Si ni le droit, ni le revers du type F10 ne se retrouvent par ailleurs, remarquons que le droit du type G1 semble identique à celui du type F2¹⁷, de style archaïque (hoplite en diagonale dans un carré creux), dont le revers paraît identique à celui du type F1. Quant au type F5, le droit est le même que celui du type F6, et le cheval et le cavalier ont exactement les mêmes posture et attitude que ceux des types F3 et F4. Seul le symbole 1 est ici une nouveauté par rapports à ceux-ci. Les types F3 et F4 ont exactement le même revers ; une différence toutefois : l'hoplite de celui-ci est tourné à gauche, alors qu'il est à droite au revers de celui-là. Enfin, les types F7 et F8 ont les mêmes droits. Nous en arrivons donc au tableau de correspondances typologiques de la page suivante.

Les types F5 et F10, parfois contremarqués, pourraient dater des années 380. Ils apparaissent comme les plus récents du groupe au cavalier et à l'hoplite. Selon nous, le type G1, même si plusieurs exemplaires continuent à circuler vers 380, est le plus ancien : d'une part, son droit, en bon état, est à mettre en relation avec ceux des types F1 et F2, au style archaïsant ; d'autre part, en dépit du mauvais état du revers, le thème de l'archer agenouillé, bandant son arc aux extrémités recourbées, ne

15) Voir *CNG* (Lancaster-London) 38 (6-7 juin 1996) : n° 383.

16) Remarquons que, là, et contrairement aux types F5 et F10, le loup court à gauche ; de plus, les lettres sémitiques sont remplacées par un croissant ouvert vers le bas au-dessus du loup.

17) Sur les deux exemplaires du type F2 que nous avons rencontrés, le droit est d'un style boursoufflé, très fruste, ce qui rappelle l'état du revers du type G1.

| Types (chronologie relative) | Datation |
|---|---|
| Type G1 | Avant 390 |
| Type F2 | Avant 390 |
| Type F1 | Avant 390 |
| Type(s) F3 et/ou F4 | Avant 390 |
| Type(s) F5 et/ou F6 | ca. 390-385 Parfois contremarqué dans les années 380 |
| Type(s) F7 et/ou F8 Les tétraboles du type F9 sont à rapprocher des types F7-F8. | ca. 390-385 |
| Type F10 | ca. 390-385 Parfois contremarqué dans les années 380 |

peut que rappeler le motif principal du type D2 qui, assurément, appartient à une époque plus ancienne comme l'attestent les trésors. Comme on le sait le coin d'un revers s'abîme beaucoup plus vite que celui d'un droit. On peut donc supposer que le revers du type G1 s'étant considérablement détérioré, on en a gravé un nouveau : il s'agirait du revers commun aux types F1 et F2, le premier à représenter un hoplite. Le droit du type G1, détérioré à son tour (ce qui pourrait expliquer le droit boursoufflé du type F2), on est passé au droit du type F1. Une première rupture dans les rapports de types survient alors. Cela dit, nous pouvons raisonnablement penser que l'on a alors gravé le coin identique de droit des types F3 et F4. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils sont associés à des coins de revers dont le type (hoplite légèrement en diagonale dans un carré creux) rappelle celui du revers des types F1 et F2. L'hoplite commence à se redresser dans son aire carrée. On a également remarqué que le cavalier et le cheval du droit commun à F5 et F6 étaient semblables à ceux des types F3-F4 ; on a simplement rajouté, sur le coin, le symbole 2 qui, du reste, apparaissait déjà au revers des types F3-F4. Une nouvelle rupture survient alors, et on trouve les types F7 et F8, de droits identiques, dont les revers portent l'image d'un hoplite parfaitement ajusté dans un carré creux dont le côté inférieur forme la ligne de sol. Remarquons également que le style de l'hoplite est beaucoup plus soigné que dans les types F1 à F6 : le torse, notamment, est vu de 3/4 face alors qu'il était représenté de face dans les types précédents (posture archaïsante)¹⁸. Précisons qu'aucune monnaie du type F7 ou F8 n'a, à notre connaissance, été contremarquée. Toutefois, compte tenu de leur style, on peut difficilement assigner à ces types une datation plus ancienne que celle du type F5 dont on connaît un seul exemplaire contremarqué. Un jour, peut-être, une monnaie du type F7 ou F8 contremarquée apparaîtra sur le marché. Concernant les contremarques, nous voulons avant tout signifier, d'une part, qu'elles ont pu être apposées sur des monnaies qui circulaient encore peu avant (ou à) l'époque du contremarquage, et non qu'elles ont été frappées à cette époque (bien que Fr. de Callatay pense que le contremarquage intervient, dans bien des cas, peu de temps après la frappe ; mais il traite là des contre-

18) Le rapprochement qu'effectue S. Hurter (1979 : 107 : "Anhang") entre un exemplaire du type F8 et une monnaie de Tissapherne (*ibidem* : n° 6) nous semble maladroit. Elle se base sur la datation (395-390), qu'elle n'explique pas, de la monnaie tarsiote pour, semble-t-il, dater sa monnaie de Tissapherne. Il nous semble clair qu'elle n'a pas pris en compte, tout comme C. Kraay d'ailleurs, la diversité des types monétaires au cavalier et à l'hoplite. La monnaie de Tissapherne est en trop mauvais état pour que l'on puisse faire quelque rapprochement stylistique que ce soit. Selon nous, S. Hurter aurait du établir un simple parallèle iconographique sans avancer une date précise. Enfin, contrairement à ce qu'elle avance, rien ne prouve que le monnayage tarsiote a pu servir de modèle à celui de Tissapherne : voir déjà Harrison, 1982 : 391-395 (spécialement : 392-394). Le motif du cavalier iranien est très courant, en Anatolie et même ailleurs dans l'empire (voir les empreintes de sceaux sur des tablettes babyloniennes des Murašû, publiées dans Donbaz-Stolper, 1997).

marques les plus courantes et non pas des cas isolés comme c'est le cas de la contremarque sur le type F5 ou F10) ; d'autre part, que tous les types monétaires, apparus dans les années 380, n'ont pas tous été forcément contremarqués ultérieurement. Enfin, nous arrivons au type F10 dont le style est tout à fait original et soigné, et qui n'a aucun rapport typologique avec d'autres types tarsiotes.

| Types (chronologie relative) | Datation |
|---|---|
| Type G1 | Avant 390 |
| Type F2 | Avant 390 |
| Type F1 | Avant 390 |
| Type(s) F3 et/ou F4 | Avant 390 |
| Type(s) F5 et/ou F6 | ca. 390-385 |
| Type(s) F7 et/ou F8 | Parfois contremarqué dans les années 380 ca. 390-385 |
| Les tétrabolos du type F9 sont à rapprocher des types F7-F8. | |
| Type F10 | ca. 390-385 Parfois contremarqué dans les années 380 |

On ignore tout de la durée de vie des coins. Elle "dépend de leur utilisation, intensive ou non : dans les grands ateliers où plusieurs paires sont utilisées simultanément, la durée de vie de chacun est assez brève, de l'ordre de quelques mois ; dans les ateliers de moindre importance, avec une production quelques fois sporadique, la durée de vie d'un coin s'étend sur plusieurs années, et même plusieurs décennies si, exceptionnellement, l'atelier concerné ferme pendant un certain temps" (Rebuffat, 1996 : 75). La durée des coins dépend également de l'usage, de la destination des monnaies : on pourra frapper monnaie beaucoup plus intensivement, et donc on utilisera plus de coins, en période de guerre où il faut un important numéraire pour financer les troupes. Mais cela n'est pas systématique, surtout dans le cadre de l'empire achéménide où, comme on le verra, les règles de prélèvements tributaires permettent au pouvoir central de puiser dans ce qui préexiste localement. A partir de la chronologie relative proposée, il reste bien difficile de savoir si les monnaies des groupes F et G apparaissent avant ou après 401, même si l'on peut conjecturer, au vu de la relative diversité des types rencontrés, que l'atelier de Tarse est, en ce début du IV^e siècle av. J.-C., très actif et que, ainsi, on a pu utiliser plusieurs coins, et donc plusieurs types, sur une courte période (moins de dix années). Cette hypothèse ferait remonter l'apparition du monnayage au cavalier et à l'hoplite aux alentours de 400, si toutefois le type F10 peut réellement servir de *terminus ante quem*. Rappelons toutefois que le nombre de coins n'équivaut pas au nombre de types iconographiques. On peut graver plusieurs coins d'un même type et, inversement, plusieurs types iconographiques peuvent coexister. Par prudence, pour ne pas suivre l'événementiel, susceptible d'être connu, en restant attaché à la date dite charnière de 401, et compte tenu de la variété des types rencontrés, nous préférons faire apparaître les monnaies des groupes F et G vers 415-400. Elles continuent à circuler jusqu'à l'époque de Tiribaze.

Si le Melqart du groupe C n'a rien à voir avec l'entretien de la flotte phénicienne de 411, la date d'enfouissement du trésor n° 1 pourrait être relevée, le type du Melqart tyrien apparaissant en Phénicie vers 440-425. On trouve dans le trésor n° 1 des monnaies des groupes B et C. Ils pourraient donc appartenir à la même tranche chronologique, d'autant plus que le revers du type B1 est quasiment semblable à celui du type C2. Le dieu au trident du type C1 est, peut-être, une nouvelle représentation de la divinité montant un cheval ailé du groupe A. Le type A1, selon C. Kraay, serait le plus ancien monnayage tarsiote (vers 440-430 av. J.-C.). On ne peut dater le type A2 du début du IV^e siècle, comme le font G. Jenkins (1973) et L. Mildenberg (1973) : le droit rappelle trop celui du type

A1. Le groupe D, absent des trésors n° 1 et 2, semble postérieur aux groupes A-C, mais antérieur aux groupes F et G dont aucun type n'apparaît dans les trésors anciens. Le motif du droit du type H1 pourrait apparaître au revers d'une monnaie d'attribution incertaine dans le trésor n° 7 enfoui vers 380. Le type II pourrait être le premier type à comporter, à Tarse, une légende grecque. On peut, en effet, le rapprocher de la représentation du Grand Roi des types mallotes 9 et 10 (Grand Roi courant), parfois contremarqués au "taureau + YZ" et qui sont donc antérieurs à 385. Le droit du type J1 (tête d'Aphrodite) se retrouve sur des oboles (pl. VII, 15) dont le revers est du même type que celui des monnayages 2 et 3 de Pharnabaze (ca. 385-380). Enfin, le type K1 doit être contemporain des types Nagidos 8 et Mallos 12-13 : ils ont le même droit (Athèna trônant). Or, à Nagidos et Mallos, les types en question sont parfois contremarqués du "taureau + croissant" et sont donc probablement contemporains des premiers monnayages de Tarkumuwa (début des années 370). Nous proposons donc la chronologie suivante :

- vers 440-430 : groupe A ;
- vers 430-420 : groupes B et C ;
- vers 420-415/410 : groupe D ;
- vers 415/410-390/85 : groupes F et G ;
- vers 400-385 : groupes H et I ;
- vers 385-380 : groupe J ;
- vers 380-375 : groupe K.

Si notre chronologie est acceptable, il est intéressant de constater que le premier monnayage tarsoite (groupe A), probablement émis en faible quantité (on en connaît que très peu d'exemplaires), est d'un style grec très soigné. Le revers du type A2 annonce l'iconographie orientale, et notamment achéménidisante, qui sera quasi systématiquement adoptée jusqu'aux années 380.

• **Mallos** : il est très difficile de dater les types à la divinité bicéphale barbue, munie de deux paires d'ailes (types 1 et 2). Ils n'apparaissent jamais dans les trésors. On pourra conjecturer qu'ils représentent, par leur style archaïque, le plus ancien monnayage de Mallos. Si c'était le cas, on s'attendrait à en retrouver des exemplaires dans le trésor n° 2. Le cygne, au revers, est le motif commun aux types 3-4 et 6 dont le droit, un personnage imberbe muni d'une seule paire d'ailes, apparaît sur le type 5, présent dans le trésor n° 2. Remarquons que sur ce type 5, les ailes du personnage sont enroulées vers le haut comme celles des types 1-2. On doit également constater que seuls les types où n'apparaît plus le personnage ailé sont, parfois, contremarqués : "taureau + YZ" sur les types 9 et 10, qui, donc, peuvent être antérieurs à 385 av. J.-C. ; "taureau + croissant" sur les types 8 et 12 qui sont, de peu, postérieurs aux précédents (vers 385-375). Athèna trônant se retrouvant sur le type 11, les monnaies de ce type pourraient être contemporaines du type 12. Le type 8 étant parfois contremarqué du "taureau + croissant", il est, peut-être, raisonnable de rapprocher le type de droit (tête barbue laurée) de celui du type 7 (tête barbue diadémée). La position verticale d'Héraklès sur le type 9 pourrait précéder celle d'Héraklès agenouillé du type 8 (contremarque "taureau + YZ"). Nous proposons donc la très large chronologie suivante :

- vers 440-390 : types 1 à 6 ;
- vers 390-385 : types 9 et 10 ;
- vers 385-375 : types 7-8 et 11-12.

• **Issos** : nous avons précédemment relevé la difficulté qu'il y a à mettre en place une chronologie relative entre les types 3, 4 et 5. La contremarque "taureau + YZ", apparaissant sur le type 4, permet de le dater d'avant 385/384 av. J.-C. et de la faire coexister avec le monnayage du type Tiribaze 2. Compte tenu du rapprochement iconographique opéré entre le type Tiribaze 1 et le type Issos 3, celui-ci pourrait donc être postérieur au type 4, le type 5 servant d'intermédiaire. Quant au type 7, la tête barbue et diadémée du revers permet un rapprochement avec Mallos 7 et 8. Le rap-

prochement est d'autant plus séduisant que certaines monnaies des types Mallos 8 et Issos 7 peuvent recevoir la contremarque "taureau + croissant", également propre aux premières monnaies de Tarkumuwa dont le type est semblable à Pharnabaze 2 et 3. Certains exemplaires du type 6 côtoient des monnaies du type Tiribaze 1 ; ainsi, elles dateraient d'avant 380. Enfin, si la lecture que nous proposons de la légende 'Z (= Issos) est correcte, les types 1 et 2, de par leur style, semblent être les plus anciens à avoir été émis par la cité cilicienne.

- vers 425-390 : types 1 et 2 ;

- vers 390-385 : type 4 ;

- vers 385-375 : types 3, 5 et 6¹⁹, puis type 7 (contemporain de Mallos 7 et 8).

II. MORPHOLOGIE ET DEVELOPPEMENTS

1. ICONOGRAPHIE, METROLOGIE ET LEGENDES

1.1. Quelques types

• **Kélandéris** : la cité portuaire (act. Aydıncık) est restée très fidèle au type "cavalier / bouc". E. Babelon (1907 : 549-550, et 1910 : 897-898) rappelait les hypothèses relatives au nom de Kélandéris, dérivé, peut-être, de celui de certaines chèvres, *kéladés*, dont les troupeaux, représentés par l'image du bouc au revers des monnaies, abondent dans les basses montagnes de Cilicie Trachée. Cependant, une étymologie louvite pourrait être préférable. En effet, dans l'inscription phénicienne de Karatepe (en Cilicie orientale), un certain Ba'al KRNTRYŠ est mentionné. L'épithète, à lire probablement Karantariyaš (Zoroğlu, 1994a : 8-9), dont le sens est inconnu, est à rapprocher du nom de la cité cilicienne (Bron, 1976 : 175-176). Cela dit, selon nous, comme pour les monnaies tarsiates au cavalier et à l'hoplite (voir Annexe : groupe F, et Casabonne, 1995a), le droit et le revers des monnaies de Kélandéris doivent être compris comme deux images d'une même scène, celle d'une chasse au bouc. On ne comprend, en tout cas, pas pourquoi L. Zoroğlu (1994a : 69) identifie le cavalier à l'un des Dioskures (Castor) sous prétexte que c'était, dans la mythologie, un dresseur de chevaux et un protecteur des marins (de ceux qui habitaient la cité). Nous aurions plutôt tendance à voir sur les monnaies la représentation d'une chasse mythique de Sandokos (un nom formé sur celui du dieu louvite Sandan), héros-fondateur de Kélandéris chez Apollodore (*Bibl.* XIV.3), à l'instar des monnaies d'Aspendos (en Pamphylie) où, là, il s'agit de Mopsos à la poursuite de la victime (un sanglier) offerte à Artémis Kastniétis, comme le confirme l'épigraphie (Robert, 1960 : l'auteur rajoute qu'à Magnésie du Méandre, le cavalier des monnaies est le héros-fondateur de la cité, Leukippos). Dans la mythologie grecque, la chasse à cheval glorifie, mythifie à l'extrême, le héros : le "cheval apparaît comme une sorte de substitut du héros, à la fois prolongement et double, en même temps qu'il incarne dans ses représentations tous les rêves humains de légèreté, de grâce rapide et fuyante" (Schnapp-Gourbeillon, 1981 : 39b). Ce ne serait donc pas un hasard que sur des monnaies divisionnaires attribuées à Kélandéris (voir SNG 1986 : n° 28-30 ; SNG 1993 : n° 78, 80-102, 116-117), on retrouve l'image, seule, d'un cheval, voire d'un "Pégase", double du héros Sandokos. Ce sera également le cas sur les monnaies hellénistiques de Séleucie du Kalykadnos (act. Silifke) où le cheval "remplace" Sarpédôn (voir Nicolet-Pierre, 1971). Quant au bouc, sa présence peut simplement s'expliquer,

¹⁹ E. Robinson (1949) signale l'existence d'un statère du type Issos 6 portant deux contremarques : l'une avec un dauphin, l'autre avec un aigle + foudre (?). La seconde contremarque se retrouverait à Kélandéris et Mallos (Imhoof-Blumer, 1901-1902 : 313, n° 30) comme à Nagidos (Hill, 1900 : 114, n° 24 + pl. XX, 8). E. Robinson voyait dans la conjonction de ces deux contremarques la preuve de l'existence d'un culte de Zénoposéidon dont le centre était à Mylasa de Carie. Il est toutefois peu probable que l'on a contremarqué ce statère d'Issos en Carie par le seul fait que l'on ne retrouve aucune monnaie cilicienne aussi à l'Ouest.

comme le notait E. Babelon, par l'affluence des troupeaux de chèvres noires, à longs poils, en Trachée.

• **Soloi** : le personnage vérifiant son arc ou, plus rarement, sa flèche (types 1-3), a longtemps été considéré comme masculin. E. Babelon (1910 : 363-372) pensait même qu'il s'agissait du dynaste de Cilicie coiffé d'un type de bashlyk. F. Imhoof-Blumer (1901-1902 : 487-488) le prenait pour un archer cilicien, sorte de pendant à l'hoplite tarsiote (groupe F). E. Robinson (1923) a émis une autre hypothèse qui est, aujourd'hui, acceptée par tous : d'une part, les cheveux longs, la boucle d'oreille, le collier et la finesse du corps non-musclé de l'archer font plutôt penser à une femme ; d'autre part, on peut rapprocher la représentation solienne d'une statue archaïque d'Amazone cordant son arc, retrouvée dans la Villa Ludovisi, à Rome. Nous aurions donc ici l'une des premières représentations d'Amazone sur des monnaies. Enfin, comme le note E. Robinson, le sexe féminin du personnage est rendu certain "by the clearly drawn left breast which shows on well preserved specimens beneath the left armpit" (voir, notamment, SNG 1986 : n° 40). Si l'on ignore pourquoi Soloi, en particulier, choisit l'Amazone comme premier type monétaire de droit, on se rappellera toutefois que Diodore (III.55.4-5) fait référence à un mythe rapportant la soumission des Ciliciens à Myrina, la reine des Amazones : "Elle [Myrina] soumit la Syrie ; mais quand les Ciliciens vinrent à sa rencontre avec des présents et acceptèrent d'être sous son commandement, elle laissa libres ceux qui se joignaient d'eux-mêmes à elle et pour cette raison ceux-ci sont appelés depuis ce jour Eleuthéro-ciliciens [= "Ciliciens libres"]". Cette anecdote mythologique peut faire penser à la "conquête" perse de la Cilicie (Xén., Cyr. VII.4 et 6). Devons-nous pour autant établir un lien entre l'Amazone et le Perse, en se rappelant que, à tour de rôle, ils sont les adversaires de prédilection du Grec ? A l'époque classique, on représente le Perse comme une Amazone, comme s'il s'établissait une parité entre le réel et le mythique (Bovon, 1963). Le rapprochement entre l'Amazone et le Perse est d'autant plus séduisant que le personnage en costume iranien vérifiant la rectitude de sa flèche se retrouve à Tarse et dans la glyptique "gréco-perse" (Casabonne, 1997 : 35-38). Mais, on pourrait voir également, et éventuellement, dans l'Amazone solienne, le souvenir d'une présence des Cimmériens en Cilicie, au VIII^e siècle av. J.-C., auxquels elle est parfois liée (Sonneville-David, 1983) : Strabon, en effet, rapporte que Lygdamis, le roi des Cimmériens, est tué en Cilicie (I.3.21).

• **Tarse** : pour les types perses, "gréco-perses" et achéménidaisants, nous renvoyons à l'une de nos études antérieures (Casabonne, 1996b). Abordons, ici, rapidement, le type de la jeune fille aux osselets (Annexe : types K1-K2). E. Babelon (1910 : 861-862) hésitait à y voir l'image de Perséphone. Nous pourrions, en fait, avoir là l'écho d'une pratique divinatoire en Cilicie. Si l'on sait par Cicéron, bon connaisseur de la région pour y avoir séjourné en tant que proconsul romain en 51 av. J.-C., que la "Cilicie, la Pisidie et la Pamphylie voisine (...) considèrent le vol et le chant des oiseaux comme des signes indubitables du futur" (*De Divinatione* I.1), on connaît également, en Pamphylie, des oracles alphabétiques ou rendus au moyen d'osselets (Brixhe-Hodot, 1988 : 133-164). Sur le relief de Fraktin, en pleine Cataonie (au Nord de la Cilicie orientale, dans l'Antitaurus), la déesse Hébat dépose sur une table un osselet de forme ovoïde devant Pudu Hébat, l'épouse du roi hittite Hattusili, qui lui fait une libation (Riemschneider, 1955 : 76 et pl. 39). L'image de la jeune fille aux osselets pourrait donc témoigner de la pratique de l'astragalomantie dans la région. On remarquera avec intérêt que l'osselet est un symbole que l'on retrouve fréquemment dans le champ des monnaies ou en type principal sur des divisionnaires à Selgé, Kélandéris, Soloi, Mallos et, bien sûr, Tarse. A propos de mantique, on rappellera l'importance de la Cilicie, fortement nourritisée dès le deuxième millénaire av. J.-C. : dans la transmission de la pratique divinatoire du Pays d'Astata (Emar) aux Hittites (Lebrun, 1990 : 186).

• **Mallos** : pour les types au Grand Roi courant, voir Casabonne, 1996b. Qu'en est-il de la divinité masculine ailée, imberbe ou barbue, à une ou deux têtes, tenant sur son ventre un disque (types

1-5), et dont seule la tête diadémée ou laurée, peut, selon nous, également apparaître (types 7-8). E. Babelon (1910 : 869-874) hésitait à l'appeler Kronos, quand le personnage est barbu. Lorsqu'il est imberbe, il évoquait la possibilité d'un androgyne (*ibidem* : 878). Il est cependant fort probable que le personnage ailé, qu'il soit barbu ou pas, représente une seule et même divinité figurée "à la manière grecque". Pour D. Metzler (1990), il s'agirait de différentes images de Mopsos, devin et co-fondateur de Mallos, avec Amphilochos, d'après une légende rapportée par Strabon (XIV.5.16)²⁰. Mais le mythe de Mopsos en Cilicie pose bien des problèmes, surtout depuis la découverte des inscriptions de Karatepe. Ne pourrait-il pas s'agir plutôt de la divinité solaire locale, dont le nom est Šamaš dans ces mêmes inscriptions phéniciennes de Karatepe (Bron, 1976 : 178-179) ? C'est là, également, qu'apparaît, sur une orthostate d'une des deux entrées de l'acropole, une divinité à corps humain et tête de rapace, munie de deux paires d'ailes, portant au-dessus de sa tête un disque solaire ailé. Les inscriptions araméennes d'époque perse, retrouvées en Cilicie²¹, attestent l'importance du culte rendu à Šamaš qui est probablement le nom sémitique d'une divinité locale, louvite²². La divinité ailée, porteuse de disque, qu'elle soit féminine ou masculine, apparaît dans la glyptique archaïque (Boardman, 1970a : n° 286-287)²³. Mais le sexe importe peu : à Ugarit, sous le nom de Šapaš, la divinité solaire était féminine et relativement importante (voir Caquot-Szzyrner-Herdner, 1974).

Il est encore plus délicat d'expliquer la présence d'Hermès sur les monnaies mallotes (types 5 et 12). Son caractère pastoral est clair (type 5). Sous une image grecque, il se pourrait qu'il s'agisse de la divinité louvite Runda, le dieu-cerf ou dieu-au(x)-cerf(s), également attesté à Karatepe et assimilé, plus à l'Ouest, à Hermès, où il possède, à Korykos, un important sanctuaire (Houwink Ten Cate, 1961 : 212-213 ; Dagron-Feissel, 1987 : 45-46).

Nous ne pouvons rien dire de la présence d'Athèna, même si nous savons qu'elle possédait un important sanctuaire à Magarse (act. Karataş), le port de Mallos (Arrien, *Anab.* II.5.9 : Alexandre le Grand offre un sacrifice à Athèna Magarsidienne). En effet, la même image d'Athèna trônant est, comme nous l'avons vu, un type qui se retrouve, à la même époque, à Tarse (type K1) et à Nagidos (type 8). Que penser, en revanche, de la femme à la torche et aux épis (type 7) que l'on identifie généralement à Déméter à la recherche de sa fille Korè ? On pourrait y voir la même déesse qu'à Kastabala et dont la personnalité et le culte ont été si bien étudiés par L. Robert (1964) : l'image monétaire mallote pourrait représenter une marche du feu. Un rapprochement avec Kubaba²⁴, aux multiples attributs, est d'autant plus possible que la statue de culte d'Athèna Magarsidienne, telle qu'elle apparaît sur le monnayage séleucide de Mallos, atteste d'un caractère syncrétique caractéristique des grandes divinités orientales (Houghton, 1984 : 102-110).

Héraklès/Sandan (types 7-8 ; voir Laroche, 1973 pour l'équation Sandan = Héraklès, et *supra* pour l'équation Sandan = Nergal = Héraklès), Déméter-Athèna/Kubaba, Hermès/Runta : c'est, à Mallos-Magarse, la triade divine que nous trouvons déjà, bien avant, à Karkémiš. Sandan y est connu sous son nom hourrite de Tešub, Runta sous celui de Karkuša (Laroche, 1960 ; Hawkins, 1981). Et, on ne rappellera jamais assez l'importance des Hourrites en Cilicie au deuxième millénaire comme à l'âge du Fer (entre autres, Goetze, 1962).

20) Arrien (*Anab.* II.6.9) ne mentionne qu'Amphilochos.

21) Inscription de Kесеceк Kөyü (au Nord d'Adana), ligne 5 : Torrey, 1915 : 370-374 ; Donner-Röllig, 1964 : n° 258 ; Gibson, 1975 : n° 33. Inscription de Gözne (au Nord de Mersin), ligne 4 : Montgomery, 1907 ; Donner-Röllig, 1964 : n° 259 ; Gibson, 1975 : n° 34.

22) A Karatepe, au phénicien ŠMŠ 'LM correspond le louvite hiéroglyphique "Soleil des Cicux".

23) A propos d'un sceau acquis à Chypre, J. Boardman opérait déjà un parallèle entre la glyptique et l'iconographie mallote : "A comparable translation of the Eastern Sun God in a winged disc into a Greek Iris carrying a disc-phiale can be traced in the series of coins from Mallos, in Cilicia, from the Archaic period through to the fourth century" (Boardman, 1970a : 143).

24) Son sanctuaire de Kastabala semble posséder, à l'époque achéménide, un important territoire (Dupont-Sommer, 1964).

1.2. Symboles

Le symbole ⌘ (symbole 1 ou “clé”) apparaît régulièrement, à Tarse, dans le champ des premières monnaies civiques et/ou dynastiques (types D1, D4, E6, F5 et F7), dans la main du Grand Roi (type I1), et en type principal au revers d’oboles (type E4) ; mais, également, sur certains statères de Soloi (type 1). Sur d’autres monnaies tarsites et soliennes, comme à Mallos, c’est le symbole ⌘ (symbole 2) qui apparaît dans le champ (Tarse A1, E1 et F5 ; Soloi 1 [tétrobole] ; Mallos 4). Dans une récente étude (Casabonne, 1995a : 163-164), nous rapprochions ces deux symboles, sous l’appellation générique et commune de “croix ansée”, des autres symboles linéaires à “tête” circulaire qui apparaissent sur les monnaies de toutes les cités de Cilicie Plane jusqu’à l’époque de Mazday comprise (voir les symboles dans SNG 1986 et 1993). C’était là notre première confusion. De plus, nous attachions, à tous ces symboles, une valeur politique : ils étaient, en dépit de la variété des formes, l’emblème du pouvoir dynastique local. Nous pensions alors que, comme la triskèle en Lycie, ces symboles, compris comme autant de déformations (ou de dérivés) de la croix ansée (ou “ankh”), “may reflect something more than a mere feeling of ethnic unity” (Mørkholm-Zahle, 1972 : 82). D’ailleurs, à Chypre, l’ankh n’apparaît-elle pas, sur les premières monnaies de Salamine, comme l’emblème de la dynastie d’Evelthon (Destrooper-Géorgiadès, 1995a : 158) ? Ainsi, le type du revers du type tarsite I1 revêtirait une signification très importante : la mainmise du Grand Roi sur le pouvoir local. Nous voudrions revenir, ici, sur l’interprétation de ces symboles en relativisant et en proposant une nouvelle hypothèse, leur conférant une signification purement monétaire.

Tout d’abord, on ne peut rapprocher tous les symboles monétaires ciliciens à “tête” circulaire et les regrouper sous l’appellation de “croix ansée” ou d’“ankh”. L’ankh est un lointain signe égyptien signifiant “vie”, qui a une forme cruciforme particulière que seul notre symbole 2 reprend. Le symbole 1 apparaît sur d’autres monnaies anatoliennes : sur l’épaule de la protomé de lion sur des monnaies cariennes, sur des bronzes émis dans les années 330 (?) par Spithridates, le satrape de Lydie et d’Ionie, en Lycie (de manière très sporadique). Nous devons constater, tout d’abord, que tous ces symboles à “tête” circulaire se retrouvent fréquemment dans la glyptique “gréco-perse” où ils ont un caractère personnel assuré (Boardman, 1970b). Deuxième constatation : pour ne considérer, dans l’immédiat, que l’atelier de Tarse, on remarque qu’il existe des correspondances entre les différents symboles dans le champ des monnaies. Le symbole 1 apparaît sous le cheval sur les types D1 et D4. Sur le type D2, il est remplacé par une tête d’aigle, mais il se retrouve au revers encadrant parfois l’archer perse avec une autre tête d’aigle. Le revers du type F3 porte le symbole 2 que l’on retrouve au droit du type F5 quand le revers est marqué du symbole 1, également présent au droit de F6. Aucun de ces deux symboles n’apparaît sur les types F7-F9 où ils sont remplacés par un insecte ailé.

A Mallos, le symbole 2 apparaît fréquemment dans le champ du revers du type 4 où il est très souvent en rapport avec un autre symbole : poisson, grain d’orge, autel, etc. (voir, par ex. : SNG 1993 : n° 378-383).

A Soloi, l’insecte ailé se retrouve régulièrement en bas à droite de la grappe de raisin sur les monnaies du type 2, et, plus rarement, sur celles du type 3 où il est traditionnellement remplacé, à la même place, par le symbole 2 qui apparaît au droit du type 1, en alternance avec un casque corinthien ou une tête de satyre (Schlumberger, 1953 : 35, n° 22 ; SNG 1993 : n° 123-137). Sur les monnaies du type 8, une chouette est quasi systématique, à droite de la grappe, en association avec d’autres symboles (ex. : étoile ou rose) ou des lettres grecques (probablement des débuts de noms propres : ΑΠΟ, ΖΗ, ΔΑ, ΜΟΣ, ΝΙ, etc.), voire les deux (SNG 1993 : n° 177-182). Ce phénomène solien peut être rapproché de ce que l’on observe sur les monnaies de Mazday.

Au droit d’une série (émise par Mazday), dont le revers porte l’image d’un lion terrassant un cerf, différents symboles apparaissent sous le trône de Ba’altars représenté au droit (ex. : variante du symbole 2, tête de bélier, grappe de raisin ou tête de lion) quand, au revers, sont gravées des lettres sémi-

tiques, le plus souvent M ou ‘ (SNG 1993 : n° 312-328 ; pl. VIII, 3). On remarque alors que sur certains monnayages (antérieurs) au nom de Tarkumuwa, des symboles se trouvent également, et systématiquement, sous le trône du dieu (fleur de lotus, lion assis, bucrane, aigle, etc. ; voir SNG 1993 : n° 282-300 ; pl. VII, 12-13). Sur d’autres monnaies de Mazday, dont le revers porte l’image d’un lion terrassant un taureau, les symboles se font plus rares et sont remplacés par des lettres sémitiques. Au droit, parfois un *mēm* apparaît sous le trône quand d’autres lettres sont gravées devant Ba’al (R, MR ou NT, pour les plus courantes ; voir SNG 1986 : n° 104 et SNG 1993 : n° 348-349 ; pl. VIII, 5). Celles-ci sont parfois remplacées par un symbole (tête de cheval = SNG 1986 : n° 105). Au revers, d’autres lettres sémitiques sont systématiquement présentes, mais parfois peut alterner une variante du symbole 2 (SNG 1993 : n° 330-360). Pour A. Davesne (Öçmen-Davesne, 1996 : 186), toutes ces lettres sont des débuts de noms (sémitiques) de fonctionnaires monétaires : “Deux indices permettent d’aller dans ce sens : ces signes sont exprimés soit en araméen, soit en phénicien et plusieurs émissions retrouvent des signes semblables”. Dès lors, comme parfois les lettres sémitiques sont remplacées par des symboles, ou les remplacent, on est en droit de penser que ces mêmes symboles sont des emblèmes de magistrats. Un parallèle avec les timbres amphoriques peut être éclairant.

A Thasos, “sur les timbres anciens figurent (mais pas nécessairement...) l’ethnique, c’est-à-dire le nom des Thasiens (ΘΑΣΙΟΝ ou ΘΑΣΙΩΝ), ainsi que, en principe, deux noms d’individus : d’une part le nom d’un magistrat annuel qui, dans sa sphère de compétence, donnait (en l’absence de tout autre type de calendrier) son nom à l’année et jouait en cela un rôle d’éponyme (c’est le nom du magistrat qui peut être, exceptionnellement, remplacé par [un] monogramme ou par un symbole éponymique : étoile, carquois, coupe sans pied appelée phiale ou petit bonnet pointu qualifié de pilos) ; d’autre part, le nom d’un fabricant (...) qui reste généralement en activité sous plusieurs éponymes. Quant à l’emblème (ou attribut), c’est le plus souvent un motif banal puisé dans un fonds commun qui se retrouve d’un éponyme à l’autre (oiseau, poisson, corne d’abondance, palmette, trépied, etc.) ; mais il peut aussi exceptionnellement revêtir une certaine signification patriotique (...). La mise en page de tous ces éléments dépendait du graveur (rarement des graveurs) choisi par chaque éponyme, dont tous les timbres présentent donc un certain ‘air de famille’” (Garlan, 1988 : 17-18). Pour les timbres récents (*ibidem* : 19), nous avons : ethnique + nom du magistrat éponymique (date) + emblème du fabricant (localisation). Un système comparable semble prévaloir à Sinope (Garlan, 1990 et s.p.). Mais peut-il se retrouver sur les monnaies ciliciennes ? Il convient, tout d’abord, de constater que le système d’apposition des symboles (et des lettres et monogrammes) semble changer (ou évoluer) en fonction des ateliers et des périodes. Ainsi, à Tarse, par exemple, on peut retrouver un seul symbole ou deux sur le même flan, ou au droit et au revers. De nombreux types monétaires ciliciens ne possèdent aucun symbole, monogramme ou groupe de lettres. Certains, au contraire, sont complexes : songeons à certaines monnaies de Mazday où, en plus des légendes du droit et du revers, peuvent être gravés un symbole et deux ou trois groupes de lettres sémitiques. A Nagidos, sur le type 3, apparaissent systématiquement un rongeur, sous le trône d’Aphrodite au droit, et deux groupes de lettres grecques au revers²⁵. Au vu de cette diversité, on doit rester prudent et proposer, peut-être, diverses interprétations en fonction des ateliers et des types. Quand un seul symbole est connu dans une cité, il peut s’agir soit de l’emblème du magistrat monétaire du moment, soit de la cité elle-même. Prenons l’exemple d’Issos où l’image d’Héraklès, sur les monnaies du type 4, côtoie systématiquement un symbole à “tête” circulaire (☉). Il pourrait s’agir là de l’emblème, adopté par la cité ou le responsable monétaire, vers 380 av. J.-C., que l’on retrouve parfois sur le casque du personnage barbu sur certaines monnaies de Pharnabaze. On aurait donc, peut-être, tendance à préférer y voir un emblème poliade : en effet, au même endroit du casque, mais, cette fois ci, sur des monnaies frappées par

25) Mais, peut-être, le rongeur fait partie intégrante du type iconographique principal.

Tarkumuwa, on peut trouver les lettres MA ou AM, peut-être l'abréviation (parfois rétrograde) du nom de Mallos²⁶. Par ailleurs, comment expliquer la présence des symboles 1 et 2 à Tarse et à Soloi (voire même à Ura : cf. Lemaire, 1989) ? L'hypothèse avancée par Y. Garlan (*supra*) nous paraît dorénavant la plus plausible : on puise dans un "catalogue" commun de symboles banals. Ce n'est pas parce que nous retrouvons fréquemment, en Cilicie, des symboles linéaires ("linear devices") à "tête" circulaire sur les monnaies qu'ils renvoient à une réalité politique commune, contrairement à ce qu'il se passerait éventuellement en Lycie ou en Pamphylie avec la triskèle. Si le symbole 1 que tient le Grand Roi à Tarse était l'emblème du dynaste cilicien, comme nous le proposons récemment, il devrait apparaître systématiquement sur tous les types qui peuvent être interprétés dans une perspective politique locale. Au contraire, c'est le symbole 2 qui apparaît sur la scène de palais du type E1. Il alterne avec celui-ci sur certaines monnaies du groupe F quand il n'est pas remplacé par un insecte ailé. Pourtant, si le cavalier des types F2 et F7-F9 est bien un *syennésis*, et si le symbole 1 était l'emblème dynastique, on attendrait que ces deux motifs soient associés. Enfin, sur les monnaies du type D2, la tête d'aigle semble plus importante que ce symbole 1 : on la retrouve au droit et au revers. Toutefois, la "clé" est le type principal du revers du type E4. On a alors du mal à imaginer qu'il s'agit de l'emblème d'un magistrat monétaire. Selon nous, ce symbole pourrait revêtir différentes significations : parfois emblème poliade dans la main du Grand Roi ou en type principal, parfois simple emblème monétaire dans le champ des monnaies quand il est seul, en association avec un autre symbole (à côté de lui ou sur le flan opposé) ou remplacé. Notons que le cas d'un symbole devenant type principal sur des petites fractions n'est pas propre à Tarse. A Kélandéris, un osselet peut apparaître, en symbole dans le champ, sur certains statères du type 2 (SNG 1993 : n° 44-45) ou, en type principal, sur des oboles (SNG 1993 : n° 79). A Soloi, en revanche, le symbole est parfois assurément l'emblème d'un magistrat monétaire : l'insecte ailé est propre aux monnaies du type 2 mais également à certaines monnaies du type 3 où le symbole 2 semble globalement prévaloir. Ce changement de symbole reflète, très probablement, le passage d'un responsable monétaire à un autre au cours de la frappe du type 3. On ne peut, en effet, conjecturer qu'il s'agit d'emblèmes d'artistes différents, les monnaies du type 3 étant d'un style commun et uniforme. A Nagidos, nous pouvons retrouver exactement le phénomène qui prévaut sur les timbres amphoriques. Parmi les monnaies du type 3, nous distinguons celles où une fleur sur sa tige apparaît devant Aphrodite de celles où elle n'y est pas. Sur ces dernières, deux symboles et un groupe de lettres grecques ont été systématiquement gravés. Prenons quelques exemples (le signe ☞ correspond au symbole $\hat{\Gamma}$) :

- ☞ + tête de lion + ΑΠ (SNG 1986 : n° 11)²⁷
- ☞ + tête de lion + ΠΟΑ (SNG 1966 : n° 5758 ; 1993 : n° 31)
- ☞ + sauterelle + ΑΠ (SNG 1966 : n° 5759)
- ☞ + osselet + ΑΦ (SNG 1986 : n° 12)
- ☞ + osselet + ΑΣ²⁸

26) *Contra* Sekunda (1988 : 41) qui pensait que les lettres AM ne représentaient autre chose que la fraction du nom de Datamès : "On some of the coins struck by Datames the greek letters ?ΔΑ](T)AM appear on the helmet itself". En fonction des exemplaires, il peut être lu tant AM que MA (Mørkholm, 1959 : 199, n° 297-299). Rappelons que, sur des monnaies de Mazday, les mêmes lettres sémitiques peuvent être lues de droite à gauche ou de gauche à droite (exemples : RM ou MR, NT ou TN sur les monnaies d'une même série ; voir SNG 1993 : n° 337-345). De plus, sur une monnaie en bon état (AM 17, 1986 : n° 178), on ne distingue clairement que les lettres grecques AM. Aucune place n'est faite pour une lettre précédant le A. Si le graveur avait voulu indiquer le nom de Datamès, en dépit de la faible marge qu'il lui restait, il aurait probablement inscrit ΔΑ ou ΔΑΤ, comme les initiales du nom qui apparaît sur les monnaies de Sinope. A propos d'une éventuelle attribution d'un monnayage de Tarkumuwa à Mallos, rappelons qu'en confondant les émissions de ce dernier et de Pharnabaze, portant l'image d'une tête casquée, on a pu également proposer des attributions à Issos (Mørkholm, 1959 : 187), Nagidos ou Soloi (Davesne, 1989 : 166). Quoiqu'il en soit, nous verrons que l'indication d'une origine peut indiquer d'où provient l'argent prélevé plutôt que le lieu même de la frappe monétaire.

27) Ed. Levante a lu régulièrement un Γ au lieu d'un Π. Pourtant un début de barre verticale apparaît bien à droite.

28) Voir CNG (Quarryville-London) 26 (29 septembre 1993) : n° 672.

- ☼ + étoile + ΠIV (SNG 1986 : n° 13)
- ☼ + rose + ΠAP (SNG 1993 : n° 29)
- ☼ + cigale + ΠAP (SNG 1993 : n° 30)

On se rappellera que Y. Garlan, à propos des timbres amphoriques, a bien montré qu'un même fabricant pouvait se retrouver sous plusieurs magistrats éponymes. Il est, selon nous, significatif de ne plus retrouver le symbole ☼ sur les monnaies du type Nagidos 4 où apparaît une fleur sur sa tige (SNG 1993 : n° 32-41) : l'artiste (le 'fabricant') a changé. En effet, on ne peut envisager que, dans une même cité, il a pu exister, en même temps, plusieurs fabriques (ateliers) de monnaies. Au 'fabricant' des timbres amphoriques correspondrait, pour les monnaies, le graveur. On sait que certains graveurs n'ont pas hésité à signer de leur nom les monnaies, notamment en Cilicie (Masson, 1992). Sur les monnaies de Nagidos avec la fleur au droit, seuls deux groupes de lettres grecques apparaissent au revers (plus rarement : symbole + lettres). Ils changent régulièrement et doivent alors correspondre à ce que nous trouvons déjà dans la série sans fleur. Il doit alors s'agir de magistrats ou autres éponymes. Remarquons, à leur propos, que certains se retrouvent plus régulièrement que d'autres : dans la série sans fleur, la tête de lion côtoie ΑΠ et ΠΟΛ ; l'osselet est commun à ΑΦ et ΑΣ, et ΠΑΡ à la cigale et à la rose. Dans la série avec la fleur, ΑΘΗ est associé à ΘΗ, ΣΟΛ (?), ΔΙ ou ΓΙ (ou ΤΙ), pour ne prendre que quelques exemples (SNG 1993 : n° 35-37 et 40). Nous ne pouvons savoir à quoi correspondent exactement ces associations qui doivent se faire l'écho d'une structure politico-économique propre à Nagidos. Quoiqu'il en soit, dans la série sans la fleur du type Nagidos 3, nous retrouvons, comme sur certains timbres amphoriques, la structure suivante : ethnique (ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ²⁹) + noms (ou symboles) de magistrats + symbole du 'fabricant' (graveur ?).

On ne s'étendra pas davantage sur un sujet qui réclame un abondant matériel, souvent disséminé dans les collections particulières. L'examen des monnaies de Mazday conduit également à ce genre d'observations, même s'il faut adapter leur "lecture" en fonction des types et des séries très complexes et diversifiés. Toutefois, les symboles, que l'on retrouve dans le champ des monnaies ciliciennes, doivent être compris comme des emblèmes purement monétaires, et non pas politiques, même si la marque d'un magistrat peut indiquer, dans le même temps, l'origine de la frappe. Leur alternance au sein d'un même groupe comme leur remplacement par des groupes de lettres, grecques ou sémitiques, tend à montrer qu'ils doivent être autant de "signes" destinés à identifier, le graveur et/ou le magistrat éponyme monétaire(s), et donc à permettre à la cité émettrice, et au-delà au pouvoir central, d'identifier et de contrôler, dans le temps, la production monétaire. Il importe cependant de rappeler que toutes les monnaies ciliciennes ne comportent pas de symbole(s). On se permettra, pour terminer, de plagier Y. Garlan³⁰ : "De la négligence fréquemment mise à l'apposition des *symboles* et de la complexité des systèmes de *marquage* on doit au contraire conclure que seul était à même de s'y reconnaître un 'bureaucrate' chargé d'un contrôle administratif portant sur la *production monétaire* plutôt que sur la commercialisation des *monnaies* — ce qui convient bien à un type d'économie aussi réglementée et 'politisée' que celui des cités grecques. Mais cela ne nous donne toujours pas la raison précise pour laquelle un certain pourcentage seulement de ces *monnaies* a été *marqué* (...). Plutôt que de verser dans l'arbitraire, il vaut donc mieux laisser la question (provisoirement ?) pendante : nous connaissons si peu du contrôle multiforme exercé par les magistrats des cités grecques sur la vie économique que bien des procédures bureaucratiques sont assurément envisageables — surtout dans la perspective fiscale (et non 'productiviste') qui était la leur" (Garlan, 1988 : 27-28). Il est remarquable de constater qu'en Cilicie, l'apposition des symboles (le marquage) sur les monnaies est attesté dès les premières frappes : des symboles et/ou groupes de lettres apparaissent

29) Ce genre de légende, en -IKON, n'est, en fait, pas un véritable ethnique (voir plus bas).

30) Nous mettons en italiques les termes et expressions que nous changeons pour les adapter à la production monétaire.

sur les premières monnaies de Kélandéris (type 2), Soloi (type 1) et Tarse (voir Annexe). Dès le début, la production monétaire était parfaitement réglée.

1.3. L'étalon "persique" : mythe ou réalité ?

Toutes les monnaies ciliciennes ont été frappées sur l'étalon dit, traditionnellement, "persique" qui se baserait sur le sicle lourd dont le poids moyen avoisinerait les 5,6 g. Ainsi, les statères sont toujours apparus comme des double-sicles perses. Pour A. Davesne (1989 : 161), "l'adoption d'un étalon, dérivé du sicle perse, semble indiquer que le pouvoir achéménide est à la base de ces fabrications". Telle est l'interprétation politique que nous suivions encore récemment (Casabonne, 1996a : 115-116), mais qui paraît fragile pour P. Briant (1996 : 1010).

A propos de Chypre, O. Picard (1994) a récemment noté que l'expression "double-sicle", pour qualifier un statère "persique", n'est pas la bonne. Rien n'indique, en effet, que les monnaies chypriotes, qui ont adopté le même étalon que les ciliciennes, mais bien avant elles (dès la fin du VI^e siècle av. J.-C.), soient le double d'une unité pesant env. 5,6 g et qui n'est d'ailleurs pas attestée dans l'île. Au contraire, des inscriptions syllabiques sur des poids royaux, c'est-à-dire portant le nom d'un dynaste (Masson, 1963), indiquent qu'à Chypre le "sicle" royal (*siglos*) pèse aux alentours, ou un peu plus, de 11 g. L'emploi de l'adjectif "médique" pour désigner des sicles dans les inventaires athéniens (IG II² : n° 1382, lignes 10-11 ; n° 1384, ligne 7) semble d'ailleurs attester que l'on pouvait connaître d'autres sicles. Le problème se pose donc : l'étalon adopté en Cilicie a-t-il réellement un rapport avec celui des Perses, dérive-t-il (par proximité régionale) de celui en usage à Chypre, ou les deux à la fois, comme le suggère A. Davesne, mais ce dont semble douter A. Destrooper-Géorgiadès (1995b : 221, et l'étude dans ce volume) ? Il est vrai que si l'on considère que les royaumes chypriotes commencent à frapper monnaie sur un étalon dérivé du sicle persique lourd, ils le font dès la fin du VI^e siècle av. J.-C.³¹, soit presque en même temps que le sicle lui-même fait son apparition en Anatolie, entre 513 et 500 av. J.-C. (Descat, 1989a). Mais il s'agit alors du sicle léger (env. 5,35 g), le sicle lourd n'apparaissant que vers 480-470. De plus, on constate que les premiers statères du royaume d'Amathonte pèsent souvent plus de 11,3 g, soit un poids supérieur à celui généralement attribué au statère "persique" (Amandry, 1984). M. Vickers (1995 : 169-174) est revenu dernièrement sur ce problème en avançant l'hypothèse que le poids "idéal" du sicle lourd n'est pas 5,574 g, comme le propose S. Karwiese (1993 : 46-49), mais plutôt 5,67 g, ce qui porte le double-sicle ("idéal") à plus de 11,3 g. Ainsi, pourrait-on expliquer pourquoi, parfois, on retrouve des statères chypriotes, de Phasélis ou même de Cilicie pesant plus de 11,2 g. De plus, selon A. Davesne (1989 : 167), l'adoption à Chypre, comme en Cilicie, en Pamphylie, à Arados et à Phasélis, du double-sicle/statère "persique" comme dénomination la plus courante est probablement due aux facilités que cela présentait dans les échanges avec le monde grec : trois statères "persiques" = deux tétradrachmes athéniens (d'après Xén., *Anab.* I.5.6 : 25 drachmes = 20 sicles perses). Cependant, on peut se demander avec A. Destrooper-Géorgiadès (dans ce volume) si la monnaie athénienne jouissait, à la fin du VI^e siècle av. J.-C., du prestige qui sera le sien un siècle plus tard. De plus, si, en Cilicie, les importations en numéraire athénien ont été massives jusqu'à la fin du V^e siècle av. J.-C., elles ne doivent pas être mises en relation avec une quelconque politique de change monétaire, et ce d'autant plus que, d'une part, aucune monnaie cilicienne n'a, à notre connaissance, été retrouvée dans un trésor enfoui en Grèce, et, d'autre part, la production monétaire cilicienne se développe justement lorsque commence à se tarir les importations de *chouettes*.

31) J. Kagan (1994) a proposé une date postérieure à 525, après le règne d'Evelthon de Salamine (560-525/517 ?), pour le début du monnayage chypriote.

Etudiant les monnayages des cités de la Propontide au IV^e siècle av. J.-C., G. Le Rider constatait le “succès de l'étalon persique vers 350-340” et il en donnait l'interprétation suivante : “On remarquera que cette période est comprise dans le règne d'Artaxerxès III Ochos (358-338), énergique et soucieux de restaurer l'hégémonie perse en Asie Mineure” (Le Rider, 1963 : 58). Voilà qui semble accorder trop d'importance à la soi-disant “grande révolte” et qui ne correspond pas tout à fait au tableau de l'Asie Mineure après celle-ci que donne P. Briant (1996 : 693-694) : “Il paraît difficile d'affirmer que les révoltes satrapiques attestées en Asie Mineure illustrent une dégradation profonde et irréversible du contrôle exercé par le pouvoir central sur les gouverneurs (...). On ne voit pas non plus que l'un ou l'autre des rebelles perses ait jamais mis en cause non plus les structures impériales, en tentant, par exemple, de fonder une principauté personnelle, voire un royaume indépendant”³². Et, même si cela avait été le cas, on ne peut s'expliquer en quoi l'adoption d'un étalon dérivé du sicle persique pour la frappe monétaire pourrait participer de la (re-)conquête d'un territoire. On pourrait prétexter qu'en passant à l'étalon persique, le Grand Roi va ainsi pouvoir mieux maîtriser les ressources (entrées et sorties) et ainsi en tirer davantage profit. Mais, que l'étalon soit persique ou pas, nous verrons qu'à la base du système c'est le pouvoir central qui contrôle l'argent et autorise la frappe monétaire. Ainsi, choisissons-nous la prudence en considérant que, de Phasélis à Arados, via la Pamphylie, la Cilicie et Chypre, l'usage d'une même unité monétaire, basé sur un statère dont le poids originel se situe entre 11 et 11,3 g, dessine avant tout un espace de marché local, une unité économique, qui n'a rien à voir avec une quelconque organisation politico-fiscale. Et, il est fort probable qu'en commençant à frapper monnaie, les cités ciliciennes adoptent l'étalon de la monnaie étrangère qui, toute proportion gardée, circule alors le plus dans la région, comme semblent l'attester les trésors : il s'agit de l'étalon chypriote. En effet, le contenu du “trésor d'Adana” (Robinson, 1973), qu'A. Davesne ne prenait pas en compte, semble montrer que les monnaies chypriotes circulaient en Cilicie dès la fin du VI^e siècle av. J.-C.³³, comme pourrait également le confirmer le trésor publié par J. Kagan (1994), dont le lieu de découverte est incertain (Cilicie ?), et celui dont le contenu (très hypothétique) est décrit par E. Robinson (1973). Jusqu'à l'apparition des premières monnaies ciliciennes, vers 440 av. J.-C., les monnaies chypriotes sont, avec les *chouettes* athéniennes, et dans une moindre mesure les monnaies phéniciennes (à partir de *ca.* 460-450 av. J.-C.), les principales importations de numéraire d'argent en Cilicie. Ce sera encore le cas jusqu'à la fin du V^e siècle³⁴. Cela, donc, pourrait venir expliquer l'adoption, en Cilicie, de l'étalon chypriote traditionnellement qualifié de “persique”.

1.4. Araméen et grec

L'emploi de l'araméen comme langue écrite en Cilicie est confirmé par la douzaine d'inscriptions araméennes d'époque perse retrouvée dans la région (références dans Lemaire-Lozachmeur, 1996). On ne peut expliquer ce relatif abondant emploi de l'araméen en prétextant du caractère officiel de certains documents (monnayages de Tiribaze, Pharnabaze, Mazday ; *datah* de Meydancikkale) et en mettant en avant l'appellation de “langue d'empire” longtemps prêtée à l'araméen de cette époque. P. Briant (1996 : 523-526) a montré que “la diffusion administrative de l'araméen n'a pas supplanté

32) On notera que, dans son interprétation, G. Le Rider reste prudent (“d'autres raisons ont certainement joué”) et remarque que “le système persique sera de nouveau utilisé au III^e siècle en Asie Mineure occidentale, et, d'une façon curieuse, fera une brève apparition après 250 dans la Propontide, à Byzance, à Chalcédoine, à Cyzique, où il sera employé pour quelques séries entre des émissions pseudo-lysimachéennes de poids attique”.

33) Pour A. Davesne (1989 : 167), il faudrait attendre le milieu du V^e siècle pour que la “production monétaire chypriote s'organise”. L'étude de J. Kagan (1994) tend à montrer que c'est déjà le cas à la fin du VI^e siècle.

34) En plus des trésors étudiés par A. Davesne (1989), mentionnons-en un, découvert à Laranda (en Lykaonie-Isaurie), dont le contenu se compose essentiellement de tétradrachmes athéniens (au droit, l'œil d'Athéna est représenté de face) auxquels se mêle une monnaie de Tissapherne (droit : tête barbue coiffée d'un bashlyk ceint d'un bandeau noué à l'avant ; revers : chouette + légende ΒΑΣ). Nous n'avons pas consulté la publication de ce trésor et faisons confiance à ce qu'en rapporte E. Robinson (1960 : 4, avec référence à *Numismatic Chronicle* 1948 : 48).

l'usage des langues locales" tant, bien entendu, dans des textes privés (comme le sont, d'une certaine manière, les épitaphes funéraires) que dans des documents (paraissant) officiels. "En fait, cet emploi courant de l'araméen, comme langue écrite en Cilicie, s'explique probablement par l'histoire antérieure de cette région rattachée à l'empire néo-assyrien et, surtout, à l'empire néo-babylonien. L'usage de l'araméen s'y est d'autant plus facilement développé qu'il a pris la place du phénicien bien attesté dans cette région aux VIII^e-VII^e siècles et probablement dès le IX^e siècle, et on doit souligner que cette région n'a pas développé d'écriture alphabétique propre après la disparition du louvite hiéroglyphique vers 700" (Lemaire-Lozachmeur, 1996 : 106). A l'âge du Fer, le phénicien comme déjà, bien que dans une moindre mesure, l'araméen, "paraît avoir été employé en Cilicie par des non-Phéniciens comme une 'langue culturelle'" (Lemaire, 1991 : 140, *contra* Lebrun 1987 : 25, pour qui les inscriptions phéniciennes de Karatepe attestent l'existence de "colonies" phéniciennes établies en Cilicie)³⁵. Nous ne devons, cependant, nous permettre aucune conclusion hâtive et penser que l'influence culturelle sémitique ne se retrouve qu'en Cilicie orientale. L'inscription phénicienne du Cebel Ires Dağı (anc. Laërtes), en Cilicie Trachée, près d'Alanya (anc. Korakésion), a été retrouvée en 1980 sur un site précédemment prospecté, dans les années 60, par G. Bean et T. Mitford (1962 : 194-206, et 1970 : 94-105 ; Mosca-Russell, 1987). L'inscription pourrait dater du début du VI^e siècle et faire référence à un dynaste portant un nom hourrite. Le développement des écritures alphabétiques nord-ouest sémitiques à l'âge du Fer dépasse même le simple cadre de la Cilicie. On connaît depuis peu une inscription bilingue (hiéroglyphes hittites/phénicien) provenant d'Ivriz³⁶, gravée sous les ordres du dynaste de Tyanitide, Warpalawa (celui-là même qui est honoré et représenté sur le bas-relief d'Ivriz). Un phénomène culturel semblable à celui bien attesté en Cilicie (voir Lemaire, 1977) se retrouve donc de l'autre côté du Taurus, en Tyanitide, dans cette région bien connues pour ses inscriptions de l'âge du Fer en louvite hiéroglyphique.

Quant aux légendes grecques, elles apparaissent, sur les monnaies ciliciennes, sous trois formes :

- au génitif pluriel :

ΝΑΓΙΔΕΩΝ, ΣΟΛΕΩΝ, ΙΣΣΑ/ΕΩΝ ;

- à Mallos exclusivement, terminées par le suffixe -ΤΑΝ ou -ΤΗΣ :

ΜΑΛΛΟΤΗΣ, ΜΑΡΛΟΤΑΝ ;

- de Nagidos à Issos, terminées par le suffixe -ΙΚΟΝ :

ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ, ΚΕΝΑΕΝΔΕΡΙΤΙΚΟΝ, ΟΛΜΙΤΙΚΟΝ, ΣΟΛΙΚΟΝ, ΤΕΡΣΙΚΟΝ, ΙΣΣΙΚΟΝ.

A propos des noms grecs en -τής, dont -τών peut être un dérivé, on a souligné "la nécessité de distinguer entre les faits d'ordre lexical divers, souvent imprévisibles, et ceux d'ordre proprement linguistique, simples et constants" (Chantraine, 1956 : 97). Notons simplement que la légende ΜΑΡΛΟΤΑΝ reprend le nom de la cité cilicienne tel qu'il est retranscrit, par ailleurs, en araméen : MRLW = Marlû/ô. Il appartient aux linguistes de s'essayer à classer les légendes mallotes (ou marlotes). Nous voudrions surtout, ici, revenir sur les légendes au génitif pluriel et sur celles en -ικόν.

W. Waddington (1861 : 13-14) a émis, le premier, l'hypothèse que les légendes au génitif pluriel témoignaient de l'existence d'une certaine autonomie des assemblées de citoyens locales alors que celles au neutre singulier attestaient d'une autorité supérieure et extérieure, celle d'un satrape perse. Aujourd'hui, on considère que, "si la distinction n'est pas toujours aussi simple à faire, elle n'en

35) Au corpus documentaire établi par A. Lemaire (1991), il convient d'ajouter aujourd'hui des graffiti phéniciens (ou araméens ?) sur des tessons de l'âge du Fer retrouvés à Kinet Hüyük/Issos (information transmise par Ch. Gates).

36) Cette inscription est en cours de publication. Au musée d'Ereğli également, nous avons repéré, en février-mars 1997, un sceau scaraboïde en verre jaune pâle sur lequel est gravé, en phénicien, un nom apparemment louvite. Ce sceau a été publié par A. Lemaire (dans *EA* 1997).

demeure pas moins exacte dans ses grandes lignes” (D. Gérin dans SNG 1993 : xi)³⁷. Il est vrai qu’à Nagidos, mais là uniquement, la distinction est claire puisque sur les monnaies karaniques frappées dans cette cité par Pharnabaze, dans les années 370, le nom de la cité apparaît au neutre singulier et côtoie le nom, en araméen, du *karanos*. Pourtant, à Soloi, sur les monnaies soupçonnées être frappées par (entre autre ?) Tiribaze (tête barbue d’Héraklès / tête barbue coiffée d’un bashlyk), la légende grecque peut être indifféremment au génitif pluriel ou au neutre (ex. : SNG 1993 : n° 159 et 161). Mais il est vrai que le nom de Tiribaze n’apparaît nulle part (voir déjà Babelon, 1910 : 852-855). Sur certaines monnaies civiques de cette même cité (type 5), il en est de même (SNG 1993 : n° 165-167). A Issos, la distinction ne peut se faire : sur des monnaies assurément frappées par Tiribaze (Ba’al debout + légende araméenne TRBZW = Tiribazû), le nom de la cité est soit au génitif pluriel (ΙΣΣΑΩΝ : SNG 1986 : n° 177), soit (beaucoup plus généralement) en -IKON (exemple dans SNG 1993 : n° 416).

Le suffixe grec -ικός apparaît essentiellement dans la littérature attico-ionienne. Sa “fonction propre est de marquer l’appartenance à un groupe dans une classification. C’est un suffixe catégorisant (...). Le suffixe -ικός ne fournit pas des ethniques, mais des dérivés indiquant ce qui appartient à un peuple, à une cité (...). Un emploi important, issu de la fonction classificatoire est l’emploi que l’on a appelé ‘caractérisant’. Le classement dans une catégorie se fait d’après ce qui lui appartient en propre, ce qui la caractérise (...). Cette valeur spécifiante a donné naissance à l’emploi substantivé de -ικόν”. Dans les deux cas, “la notion exprimée par -ικός se trouve réalisée. Mais cette notion peut également ne pas se trouver réalisée et la spécification a donc pu exprimer l’aptitude. Le spécialiste qui appartient à une catégorie déterminée se trouve du même coup apte à une activité déterminée. Le même adjectif peut connoter à la fois l’appartenance à une catégorie, la caractérisation et l’aptitude” (Chantraine, 1956 : 150-152). Une légende en -IKON ne peut donc être considérée comme un simple “adjectif neutre singulier” (Gauthier, 1975 : 166). ΝΑΓΙΔΙΚΟΝ peut à la fois signifier ce qui appartient à Nagidos et à ses citoyens comme ce qui caractérise, d’un point de vue proprement monétaire et financier, la cité cilicienne. La légende exprime l’aptitude des Nagidéens à frapper monnaie. De la même manière, *moussikos* signifie à la fois ce “qui appartient aux Muses (...) [et ce] qui caractérise l’art des Muses” (Chantraine, 1956 : 152). Dès lors, le suffixe -ικόν n’indique plus nécessairement une soumission, en opposition avec un génitif pluriel qui renverrait à une idée de liberté et de démocratie. La distinction entre les légendes grecques au génitif pluriel et celles en -ικόν ne reflète pas une réalité politique : les relations entre les pouvoirs locaux (cités) et le Grand Roi (et ses représentants potentiels). Les légendes monétaires grecques ciliciennes ne sont pas des constitutions : “L’ethnique ne peut d’aucune façon, même approximativement, renseigner sur le régime politique de la cité émettrice” (Gauthier, 1975 : 166). Et, même si c’était le cas, l’existence d’un régime démocratique, éventuellement révélée par une légende au génitif pluriel, ne signifie pas pour autant la liberté et l’autonomie. Nagidos et Soloi sont les cités ciliciennes qui utilisent le plus systématiquement le génitif pluriel, excessivement rare à Issos. A Nagidos, doit-on mettre en rapport la légende ΝΑΓΙΔΕΩΝ avec l’existence soupçonnée d’une assemblée (démocratique ?) de citoyens révélée par une dédicace très fragmentaire de la fin du IV^e siècle av. J.-C. (Jones-Russell, 1993 : 296-297) ? En revanche, si l’on en croit Arrien (*Anab.* II.5.8), Soloi ne semble pas connaître le régime démocratique avant l’arrivée d’Alexandre le Grand. De plus, si les légendes revêtent une signification politique (autonomie, contrainte ?), on s’étonne de la présence de formes étranges et inhabituelles (solécismes ?) à Soloi et à Holmoi (ΣΟΛΙΟ, ΣΟΛΙΚΩΝ, ΟΛΜΙΤΟΝ). Enfin, pourquoi Kélandéris, Holmoi, Tarse et Mallos n’utilisent jamais le génitif pluriel ? Bien des questions demeurent donc quant aux légendes grecques des monnaies ciliciennes. Tant des raisons culturelles (usages, dialectes) qu’économiques

37) Egalement Levante, 1994 : 8 : “L’idée est séduisante et généralement admise ; le trésor de Nagidos [= trésor n° 7] oblige cependant à l’appliquer au plus tard sous Tiribaze et non sous Pharnabaze”.

(lois et décrets financiers et monétaires), si elles étaient connues, devraient apporter des réponses bien plus convaincantes à ce délicat problème de l'alternance des légendes au génitif pluriel et en -ικόν, que l'explication politique traditionnellement admise.

2. MONNAIES, PRELEVEMENTS TRIBUTAIRES ET CONTRAINTE MILITAIRE

Il nous faut bien constater que l'iconographie monétaire à caractère "gréco-perse" (ex. : cavalier tarsiate), achéménidiste (ex. : gardes et archers perses, Grand Roi, Nergal en costume perse) et/ou plus généralement orientale (ex. : Melqart) se retrouve essentiellement en Cilicie Plane. Seule l'image d'Aphrodite vêtue à l'iranienne est présente en Trachée, à Nagidos, mais elle peut aisément s'expliquer par le fait qu'il s'agit là d'un monnayage militaire de Pharnabaze : le satrape perse, faisant office de *karanos* en Cilicie, a pu préférer une iconographie persianisée à une représentation "à la grecque" de la divinité poliade dans le seul but de distinguer davantage (en plus des légendes explicatives) ses émissions de la production civique locale. Il peut en être de même de Tiribaze qui choisit, pour ses monnaies karaniques, une représentation, certes "hellénisée", d'Ahuramazda (voir Casabonne, 1996b : 124, *contra* Harrison, 1982 : 208-209). De plus, la plupart des inscriptions et des légendes monétaires sémitiques de Cilicie provient de la partie orientale de la région, appelée Kuwe/Que (et Hilakku) dans les Annales assyriennes, Hume dans les textes babyloniens et Cilicie "Plane" ou "Champêtre" chez les Classiques³⁸. On peut s'interroger sur cette orientalisation de la culture de la Cilicie Plane. Comme dans le seul cas de l'épigraphie nord-ouest sémitique, ne pourrait-elle pas s'expliquer par le passé politique de la région et son appartenance aux empires assyrien et babylonien ? L'image de Nergal en costume de cour achéménide peut s'expliquer tant par l'influence (politico-culturelle) perse, comme nous l'avancions précédemment (Casabonne, 1995b), que par un emprunt aux usages phéniciens : au Levant, dès l'époque achéménide, certains prêtres (et rois) usent du costume aulique perse (tiare droite et robe) ; et, on mesure bien aujourd'hui le rôle qu'ont pu jouer les Phéniciens dès l'époque néo-assyrienne (Frankenstein, 1979). Dans ce cas, notons qu'une telle interprétation ne fait que déplacer le débat : il s'agit alors, à présent, d'explicitier l'apparente influence culturelle perse auprès des pouvoirs locaux syro-phéniciens. Rappelons que, dès le second millénaire, les Hourrites, dont le souvenir reste très vivace à l'âge du Fer à en juger par l'onomastique (Goetze, 1962), ont du jouer un rôle non négligeable dans l'orientalisation, ou tout au moins la sémitisation, de la culture cilicienne. En pénétrant, épisodiquement, la région, ils ont pu y importer davantage d'aspects culturels syriens. Il convient de constater également que, jusqu'à l'expédition du roi babylonien Nériglissar, seule la Cilicie Plane semble faire partie intégrante des empires mésopotamiens, et ce depuis le début du VIII^e siècle (voire dès le IX^e), et donc être davantage ouverte aux influences orientales. Et même plus : la campagne de 556 av. J.-C., menée par Nériglissar contre le dynaste de Trachée (Pirindu), n'indique pas nécessairement que cette partie occidentale de la Cilicie appartenait aux rois babyloniens. Comme en témoigne le texte de la Chronique (voir Wiseman, 1956 ; Davesne-Lemaire-Lozachmeur, 1987), Nériglissar décide avant tout d'affronter le Cilicien lorsque celui-ci menace la "tranquillité" de la Cilicie Plane (Hume) qu'il ravage. L'histoire politique de la Cilicie Trachée à l'âge du Fer est fortement méconnue. On en ignore le nom à l'époque néo-assyrienne (Zoroğlu, 1994b) quand elle paraît aux mains des Phrygiens/Muški de Midas/Mita, alors que Sargon II possède la Cilicie Plane. Il n'est pas impossible que la Cilicie Plane et la Cilicie Trachée aient été réunies, pour la première fois, au sein d'une même entité fiscale et administrative par les Achéménides. Toutefois, l'inscription phénicienne du Cebel Ires Dağı peut, en dépit de son caractère très lacunaire, témoigner d'un contrôle politique de la Trachée, au début du VI^e siècle av. J.-C., par

38) La limite entre Cilicie Plane et Cilicie Trachée se situe approximativement dans la zone comprise entre Mersin (anc. Zéphyrion) et l'embouchure du Lamas Çayı (anc. Lamos), c'est-à-dire dans cette partie de la Cilicie où la plaine et les dunes littorales font place à des collines calcaires abruptes, puis à des montagnes, plongeant directement dans la mer.

un dynaste de Cilicie Plane (?) portant un nom hourrite. Il est vrai que de l'Amanus à Aspendos, Cilicie et Pamphylie ont bien des choses en commun dès, peut-être, l'âge du Fer (Casabonne, 1996a : 115-117).

Cependant, on ne peut isoler, au point de ne considérer qu'elles, les monnaies ciliciennes pour dessiner les contours d'un portrait politique et culturel d'une région à une certaine époque. Tout le dossier documentaire doit être pris en compte, et les sources rapprochées les unes des autres. D'une part, comme nous l'avons vu, l'usage des écritures nord-ouest sémitiques n'est pas propre à la seule Cilicie Plane. D'autre part, si effectivement l'iconographie monétaire de certaines cités de Cilicie Plane est davantage orientalisée, voire persianisée, par rapport à celle de Trachée, n'oublions pas que c'est dans cette dernière partie de la Cilicie qu'ont été retrouvés des bas-reliefs "gréco-perses" (dans la région de Silifke, anc. Ura ?), des bas-reliefs "persépolitains" (à Meydancikkale) et la seule (à notre connaissance) statuette en terre cuite représentant un personnage masculin vêtu du costume de cavalier iranien (le kandys sur les épaules), dont les parallèles stylistiques directs se retrouvent dans le monde iranien oriental, à avoir été découverte (à Aydıncık, anc. Kéléndéris) dans les régions occidentales de l'empire perse (références dans Casabonne, 1996b : 135-139). On doit enfin noter que si, pour ne prendre que l'exemple de Tarse, des motifs perses apparaissent sur les monnaies civiques (et/ou dynastiques ?), des images classiquement grecques sont également très fréquentes dans le même temps. Le meilleur exemple est certainement le type A2 : au droit, on y voit un personnage régulièrement interprété comme étant Persée ou Bellérophon (deux héros fondateurs mythiques de la cité dans des traditions tardives), et, au revers, Nergal (comme l'indique la légende) en costume perse de prêtre syro-phénicien. Il devient dès lors bien délicat d'expliquer l'iconographie achéménide à Mallos et à Tarse. L'importance de Tarse, en tant que siège du *syennésis* cilicien, pour le pouvoir central achéménide, pourrait justifier, en partie, cette persianisation de la culture locale. Mais alors, qu'en est-il de Mallos et de ses représentations du Grand Roi/Héros Royal fortement semblables à celles que portent sicles et dariques ? Un rapprochement iconographique et chronologique est peut-être à faire entre les types Mallos 9 et 10 et certaines émissions chypriotes et hékatomnides (voir Mildenberg, 1993 : 71-72 et pl. 12.108-13.123). Mais alors, comment interpréter le choix de types monétaires semblables (ou pouvant être rapprochés) en différentes régions de l'empire et approximativement à la même époque ? De plus, comment expliquer que le Grand Roi n'apparaît jamais sur les monnaies civiques d'Issos et de Soloi, pour ne rester qu'en Cilicie Plane ? L'importance de Magarse, le port de Mallos, à l'embouchure (ancienne) du Pyramos³⁹, et de Rhegma, le port de Tarse (Str. XIV.5.10), pour les Achéménides et leur logistique navale nécessaire à la conquête, pourrait être à l'origine des motifs perses sur les monnaies civiques des deux cités ciliciennes. Pourtant, il apparaît, dans les textes classiques, qu'Issos et sa voisine Myriandros ont été d'importantes bases navales tant pour les Perses que pour Alexandre le Grand. Si ce n'est Ahuramazda sur les monnaies karaniques de Tiribaze, également frappées dans les autres cités de Cilicie Plane, aucune référence au pouvoir achéménide n'apparaît à Issos. Quant à Myriandros, rien ne prouve qu'elle a effectivement frappé monnaie comme on a voulu le faire accroire depuis longtemps. Bien des questions restent posées sur la géographie monétaire que paraissent révéler le choix des types iconographiques et des écritures (légendes).

Si relativement peu d'éléments morphologiques (iconographie, étalon, légendes) font apparaître la trace d'un quelconque contrôle perse sur la production monétaire cilicienne, tout au moins sur les seules monnaies civiques, il convient, toutefois, de replacer rapidement le phénomène monétaire cilicien dans le contexte plus large du Proche-Orient. En Phénicie, si Tyr, Byblos et Sidon commencent

39) Aujourd'hui, le Ceyhan (anc. Pyramos) se jette dans la mer un peu plus au Nord, au Sud de l'agglomération de Yumurtalık (anc. Aigéai) dont l'existence n'est pas attestée avant l'époque hellénistique.

à frapper monnaie aux alentours du milieu du V^e siècle av. J.-C., soit peu avant la Cilicie, il faut attendre les environs de 425 pour que ce soit le cas à Arados (Elayi, 1992 : 22-24). En Palestine, les premières monnaies de Gaza apparaissent vers 420-410, en même temps, approximativement, que les "pseudo-athéniennes", c'est-à-dire à l'époque où l'on assiste au tarissement des importations au Levant des *chouettes* d'Athènes dû à l'affaiblissement financier et à l'arrêt provisoire de l'exploitation des mines du Laurion que connaît la cité grecque dans les dernières années de la Guerre du Péloponnèse, notamment après le désastre que représente, pour l'Attique, l'expédition de Sicile (Robinson, 1960). Nous avons vu, en effet, que le contenu du trésor n° 7, tel qu'il est publié par Ed. Levante (1994), était quelque peu sujet à caution quant à la présence de tétradrachmes athéniens. Il est alors tentant d'expliquer la multiplication des ateliers monétaires et l'intensification de la production monétaire au Proche-Orient dans le dernier quart du V^e siècle par un besoin d'argent.

En Phénicie, la construction de la flotte, laminée à la suite des Guerres Médiques et des expéditions de Kimôn en Méditerranée orientale, est urgente et "suffit à expliquer l'apparition des monnayages de Tyr, Sidon et Arados" (Elayi, 1992 : 25). La (re-)construction et l'entretien d'une flotte est une lourde tâche qui commence par une exploitation forestière intensive. Il convient également de faire les aménagements portuaires adéquats qui transformeront un littoral, les embouchures des fleuves ou des rades naturelles, en arsenaux. Un arsenal, en plus d'être un port de mouillage, se compose de cales, de hangars, de magasins d'entrepôts, etc. Une fois cet effort de construction fait, il faut maintenir la flotte en état. Tout cela ne peut se faire uniquement en temps de guerre, lors de campagnes militaires, mais également en temps de paix. Un papyrus égyptien atteste de l'important coût que constitue la remise en état d'un simple bateau (il ne s'agit pas d'une trière) : pas moins d'un talent et 10 mines au total, soit un poids de 40 à 48 kilos d'argent (Grelot, 1972 : 283-295 ; Whitehead, 1974 : 119-154), et ce, quasiment pour les seuls matériaux nécessaires. En effet, à cela s'ajoutent les besoins en hommes. Quand on parle de marine, il ne faut pas penser seulement aux équipages, et à leur solde. La mise en place d'une infrastructure navale réclame la participation, en amont, de bûcherons et d'équarisseurs dans les montagnes boisées (et donc celle d'un contrôle de ces mêmes montagnes : citadelles, garnisons, inspecteurs, gardiens royaux⁴⁰), tout comme celle de transporteurs ; en aval, celle de charpentiers, de raboteurs, de voilier, de calfats, de tisserands, d'architectes, etc. Autant d'ouvriers spécialisés qui se mêlent aux nombreux manœuvres, portefaix et autres saisonniers. L'entretien d'une telle main d'œuvre, et donc de la construction de la flotte, incombe aux peuples soumis au Grand Roi (entre autres, *Esdras* III.7 : le Grand Roi ordonne aux Sidoniens et aux Tyriens de porter des bois de cèdre du Liban à la mer de Joppé) qui effectue des prélèvements de toutes sortes en nature. Il s'agit, là, de la *tagè*, ou "Table du Roi", dont le but est, en plus du tribut annuel (*phoros*), de "fournir les produits nécessaires à la *trophè* [le ravitaillement] du roi et de l'armée" (Descat, 1989b : 81). La construction d'une flotte et son entretien permanent font partie des prestations auxquelles sont soumises les régions maritimes de l'empire, en temps de paix comme en temps de guerre. Pour P. Briant (1996 : 417), "l'organisation de la flotte était fondée sur un principe simple : l'administration royale construit les navires (y compris à l'aide de réquisitions de main-d'œuvre), les peuples tributaires de la côte (Grecs, Cariens, Lyciens, Ciliciens, Chypriotes, Phéniciens) fournissent les rameurs : ce qui représentait une mise de fonds considérable". Les rameurs, mais également l'infanterie de marine, rentrent ici dans l'obligation du service militaire à laquelle sont astreints les Ciliciens comme le précise Xénophon (Xén., *Cyr.* VII.4). Régulièrement, nous voyons les Ciliciens, parfois commandés par le *syennésis* (à la bataille de Salamine : Hdt. VII.98 ; Eschyle, *Les Perses*, v. 325-328), former leur propre contingent, comme la Cilicie constitue un *nome* propre (Hdt. III.90), lors des opérations militaires ordonnées par le Grand Roi. Les sources classiques montrent clairement

40) Voir *Néhémie* II.8 : lettre d'Artaxerxès I^{er} à 'Asaph, "gardien de la forêt du roi" (*somer hapardès 'ašer lamelek* : on reconnaît le mot *pardès*, "paradis", que l'on retrouve dans le texte grec de la Septante : *paradeison*).

que les Ciliciens sont requis tant pour la construction des vaisseaux (voir, par exemple, Hdt. VII.91 : “Les Ciliciens fournissaient cent vaisseaux”⁴¹) que pour en constituer les équipages. Chaque cité pourrait devoir même fournir un nombre bien précis de trières. C’est tout au moins ce qui peut ressortir d’un passage de l’*Anabase* d’Arrien (II.20.3) qui précise que trois trières de Soloi et de Mallos rejoignent Alexandre le Grand lors du siège de Tyr en 332 av. J.-C. Enfin, non seulement la Cilicie doit fournir la main d’œuvre pour la construction de ses propres bateaux mais également pour celle des autres contingents. C’est en Cilicie que se réunit régulièrement l’armée perse et que sont construites et/ou définitivement préparées toutes les trières nécessaires aux campagnes militaires (Hdt. VI.43 et 95 ; Diod. XI.75.2 et 77.1). Certes, ne parle-t-on de la flotte achéménide, mise en relation avec la contrainte tributaire, que lorsqu’il est question d’expéditions militaires, essentiellement connues par les seules sources littéraires classiques. En effet, une guerre engendre d’importants frais qu’il faut couvrir, à l’occasion, au moyen d’émissions monétaires karaniques. Ainsi, en est-il, et pour ne citer qu’eux, des monnayages de Tiribaze et de Pharnabaze destinés probablement tant à la solde des équipages et des combattants qu’à la construction hâtive des navires supplémentaires. Cela peut, du reste, expliquer la longueur de certaines expéditions tant on ne construit pas une trière en un seul jour. Mais la guerre, ou plutôt la préparation permanente à la guerre, est aussi un facteur de profit, pour la classe dominante, par l’exploitation des ressources humaines et matérielles qu’elle réclame. Avant l’expédition contre Chypre, dans les années 380, la Cilicie, comme les autres régions méditerranéennes du Proche-Orient, participe activement aux expéditions militaires ordonnées par le Grand Roi. Or, alors que ces mêmes régions frappent monnaie depuis un certain temps, des émissions karaniques n’apparaissent pas clairement. Songeons, par exemple, à ce qu’il se passe entre 399 et 396 av. J.-C. : Konôn, réfugié à Chypre depuis la défaite d’Aigos Potamos de 405, et devenu commandant en chef de la flotte perse, organise essentiellement en Cilicie les forces navales achéménides afin d’affronter les Spartiates qui aident les cités ioniennes à s’opposer au retour de Tissapherne, le satrape de Sardes, en Asie Mineure occidentale (Diod. XIV.19.4 ; 79.8 ; 81.4). Pour la préparation de cette guerre, il n’a semble-t-il pas été nécessaire d’émettre un monnayage particulier, militaire/karanique, le pouvoir central prélevant certainement dans les ressources locales. Il en est de même en 401, lorsque Cyrus le Jeune marche contre le Grand Roi. Il incombe aux pouvoirs locaux (dynastes, cités) de pourvoir à l’entretien de l’armée du rebelle qui se présente — c’est son prétexte — en mission officielle, royale, pour mâter quelque insurgé pisidien dans les montagnes tauriques. Là non plus, il n’est pas nécessaire d’émettre un nouveau monnayage afin de financer l’expédition. On, c’est-à-dire le représentant du pouvoir central, peut puiser et se servir, comme de droit, de l’infrastructure militaro-économique cilicienne préexistante (voir Casabonne, 1995a).

A la suite des Guerres Médiques, des expéditions de Kimôn dans les eaux levantines, de la création de la Ligue de Délos, qui retirent au Grand Roi ses anciennes possessions égéennes, il a fallu au pouvoir achéménide réorganiser complètement le front méditerranéen de son empire. Non seulement reconstruire et organiser la flotte mais encore accroître les rendements : plaines, montagnes, vallées, mines seront intensivement exploitées pour palier aux pertes subies (et non des moindres : les forêts, les riches plaines et les gisements miniers de Thrace et d’Asie Mineure occidentale). Pour tout cela, l’argent est nécessaire, d’autant plus que la Guerre du Péloponnèse ralentit la production monétaire athénienne, d’où une baisse sensible de l’importation du numéraire d’argent grec au Proche-Orient. Constatons également que, dans le même temps que s’intensifie la production monétaire cilicienne (ca. 425-380), Kiršu (act. Meydancikkale) et Issos (act. Kinet Höyük) connaissent d’importants remaniements. A Meydancikkale, la datation assignée aux fortifications du site (Laroche-Traunecker, 1993), aux reliefs “persépolitains” (Davesne, 1998) et aux inscriptions araméennes (Lemaire-Lozachmeur, 1998) semble montrer que le site a été, fin V^e-début IV^e, entièrement

41) Diodore (XI.3.7) donne le chiffre de 80 trières équipés par les Ciliciens. Ce n’est pas la seule différence de chiffres entre les listes de la flotte perse au printemps de 480 données par Hérodote (VII.89-95) et par Diodore (XI.3.7-8).

réorganisé. A la même époque, Issos a connu une intense activité de construction avec, entre autres, la mise en place d'un nouveau rempart, avec tours et glacis, qui perdurera jusqu'à la moitié de l'époque hellénistique⁴².

La mise en place de l'infrastructure navale achéménide, opérée sous Darius I^{er} et centralisée, alors, en Asie Mineure occidentale (Ruzicka, 1983), a pu entraîner une "monétarisation" de la contrainte tributaire et militaire (Wallinga, 1984 et 1987). L'existence d'un atelier à Abydos, émettant des sicles persiques afin de financer la conquête de la Grèce d'Europe, a même été évoquée (Descat, 1989a) : "La réorganisation du *phoros* répond à un besoin financier de la part du Roi, la *spanis arguriou* des auteurs grecs (cf. Hdt. I.187), pour les guerres et les dépenses nouvelles" (Descat, 1989b : 84). Toutefois, les monnaies ciliciennes entrent-elles directement dans le versement du tribut au Grand Roi comme nous l'avancions récemment (Casabonne, 1996a : 116) en nous référant à un passage de Strabon dans lequel il est précisé que le tribut des régions maritimes (*paralia*), dont la Cilicie, était versé en argent (*argurion*) et celui des peuples de l'intérieur (*mésogéia*) l'était en nature (Str. XV.3.21) ? P. Briant (1996 : 419) a mis en évidence que l'affirmation de Strabon rend compte avant tout d'"une vision grecque de l'espace impérial. En effet, il était traditionnel pour un Grec de séparer par une frontière culturelle la côte (*katô*) et l'intérieur (*anô*) (...). Appliquée à l'espace achéménide, cette perception économique-spatiale revient tout naturellement à considérer la côte comme grecque, et le haut pays comme le domaine des Perses (...) la notion de frontière entre le bas-pays et le haut-pays relève d'abord de présupposés culturels : à un pays côtiers et commerçant (*i.e.* grec) [où régnerait une économie monétaire] s'oppose un haut-pays/intérieur, où règne une sorte d'économie naturelle (*i.e.* barbare)". De plus, à l'époque de la réforme tributaire, sous Darius I^{er}, le terme "argent" ne renvoie pas nécessairement à de la monnaie frappée (Descat, 1989a : 18) mais, quand c'est le cas, les monnaies "sont évaluées en fonction du poids (lui-même établi à l'aide d'étalons pondéraux impériaux) et non en fonction d'une valeur décidée par la cité émettrice" (Briant, 1994 : 86, note 15).

Pour J. Elayi (1992 : 28), la monnaie n'entre pas directement dans le versement du tribut : d'une part, "si les premiers monnayages phéniciens avaient été destinés à payer le tribut, ils auraient dû commencer au début de la domination perse". D'autre part, une inscription de Byblos (Starcky, 1969), datée des alentours de 400 et semblant faire référence au versement d'un tribut en DRKMN (drachmes ?) au Grand Roi ('DN MLKM = "le seigneur des rois") par un personnage qui pourrait être le dynaste de Byblos dont le nom n'apparaît pas dans l'inscription, pourraient montrer que les monnaies phéniciennes, alors qu'elles sont apparues depuis un demi-siècle, ne servent pas au versement du tribut. Notons toutefois le caractère très lacunaire de l'inscription et celui très hypothétique de l'interprétation. En effet, aux lignes 3 et 4 de ladite inscription, nous lisons (retranscription et traduction de J. Starcky) :

3-] . MDY 'DN MLKM WDRKMM⁴³ ... YLKT BR^dR^dM
4-]Y' MKST 'QN 'GN WYSP|T

3- "... MDY le seigneur des rois, et ... de drachmes, j'ai apporté dans le...
4- ... des taxes, je fis un bassin et j'ai ajouté..."

42) Un rempart, plus ancien, et bien moins important, aurait été construit au VI^e siècle, mais il n'a peut-être aucun rapport avec la "conquête" perse. Information transmise par Ch. Gates.

43) Notons l'absence du *mēm* final indiquant le pluriel phénicien qui peut s'expliquer "sans doute parce que vers 400, DRKMN était encore senti comme un pluriel" (Starcky, 1969 : 270). Pour justifier cette absence, on pourrait également évoquer un "araméisme" (pluriel en -n), bien que J. Starcky n'en relève que très peu dans l'inscription de Byblos (ainsi, ligne 1, le démonstratif ZN à rapprocher de l'araméen ZNH), comme on en trouve, au VII^e siècle, dans l'inscription d'Arslan Taş : QDŠN = "(choses) sacrées" (Donner-Röllig, 1964 : n° 27).

Pour le mot MKST, J. Starcky (1969 : 270) précise qu'il peut désigner une cabine de bateau. Ainsi, plutôt que de taxes, l'inscription pourrait faire allusion à "la construction de bateaux, mais grammaticalement il est difficile de faire du Y qui précède la fin de 'NY, bateau, avec suffixe (il en serait autrement en punique). Pour MKST, on peut aussi envisager l'accadien *miksu*, taxe, qui a passé dans d'autres langues sémitiques, par ex. hébr. *miksat*-. On est alors tenté de rattacher 'QN à MKST, 'j'acquis des taxes' (ou 'des bénéfiques'). Mais 'GN qui suit reste alors isolé". Si la traduction de MKST par "taxe" est exacte, il n'est pas sûr que cela renvoie toutefois au tribut. Quant à l'argument avancé par J. Elayi, comme quoi ce sont des drachmes et non des monnaies phéniciennes qui semblent avoir participé au versement du tribut, il convient de revenir à l'interprétation que fait J. Starcky (1969 : 267-268) de l'inscription de Byblos à laquelle J. Elayi renvoie justement sans toutefois signaler les incertitudes de lecture et de traduction. Pour J. Starcky, en effet, le mot DRKMN ne peut renvoyer qu'à des drachmes athéniennes puisque la production monétaire de Byblos n'est "relativement abondante qu'à partir du milieu du IV^e siècle, après la révolte de 350". Un tel argument ne peut que surprendre⁴⁴ : Byblos apparaît comme la première cité phénicienne à frapper monnaie un peu avant le milieu du V^e siècle (Elayi, 1992 : 22-23) et il semble que sa production soit importante dès le troisième quart de ce siècle. Enfin, DRKMN ne pourrait-il pas être traduit pas "dariques" si l'on envisage une inversion du *mēm* et du *nûn*⁴⁵ ? Ainsi, l'inscription lacunaire de Byblos est à considérer avec grande précaution et son interprétation ne peut être, selon nous, un argument décisif visant à nier la participation des monnaies au versement du tribut, ou, plutôt, à la contrainte militaire et tributaire qui, comme on le sait, ne se résume pas au seul *phoros*.

Pour une cité ou un dynaste, le privilège de frapper monnaie est probablement accordé par le Grand Roi, même si celui-ci n'a pas pris l'initiative de la frappe, ce qui, du reste, peut expliquer la liberté de choix des types iconographiques et de l'étalon adopté. Rappelons-nous ce que dit Antiochos VII (138-129 av. J.-C.) à Simon Maccabée : "Je t'autorise à battre à ton empreinte une monnaie ayant cours dans ton pays" (*Maccabées* I.15.6)⁴⁶. On sait, par ailleurs, que c'est parfois le Grand Roi, lui-même, qui distribue l'argent destiné à être monnayé. C'est tout au moins le cas des monnaies frappées par Tiribaze pour ses frais de guerre contre Chypre (Diod. XV.4.2). Mais il s'agit là de monnaies karaniques. Il convient, en effet, de s'interroger sur la double provenance de l'argent. Tout d'abord, il serait intéressant de savoir de quelles mines provient l'argent monnayé en Cilicie et, éventuellement, de constater que l'exploitation des mines du Taurus s'intensifie dans le même temps que la production monétaire cilicienne se développe. Parmi les gisements argentifères du Taurus central, le plus fameux est celui du Bolkarmaden (Yener, 1986) en Tyanitide méridionale (sur le versant nord du Taurus). A l'époque assyrienne, son exploitation semble avoir relevé du dynaste local, Tarhunazas, serviteur de Warpalawa, comme pourrait en témoigner une inscription en hiéroglyphes hittites retrouvée à proximité (Jasink, 1995 : 140-141). On ignore si, comme dans le cas de la Lydie (Diod. IX.33.4), à la suite de la conquête perse, les Achéménides ont "confisqué" à leur profit tous les biens des pouvoirs locaux de Cilicie et de Tyanitide (à ce sujet, voir Briant, 1996 : 412), mais c'est fort probable. Le Pseudo-Aristote (*Econ.* II.1.4) précise, en effet, que "les produits particuliers du sol" (or, argent, cuivre "ou tout ce que l'on peut trouver dans un pays") relèvent de l'économie satrapique. Un problème se pose alors : avant l'apparition de Mazday en Cilicie et sa nomination comme satrape de

44) On s'étonne même que J. Elayi ne l'ait pas relevé.

45) Comparer avec les termes DRKMN ("dariques") et DRKMN ("drachmes") dans le texte (lignes 3 et 6) de l'inscription bilingue (phénicien + grec) du Pirée (Donner-Röllig, 1964 : n° 60) datant, selon M.-F. Baslez (1989 : 243, avec références), de 319/318, et, selon J. Starcky (1969 : 268), de 275. Voir également les termes *'adarkônîm* et *darkmônîm* dans *Esdras* 2.69 et 8.27 ; *Néhémie* 7.70-71 et 1 *Chroniques* 29.7, que les textes de la *Septante* et de la *Vulgate* hésitent à traduire par "drachmes" (latin : *drachmae*) ou par des expressions vagues renvoyant à des *realia* en or (valeur des objets équivalant à celle de l'or) ce qui fait songer aux dariques.

46) Peu après, Antiochos révoquera ce droit (*Maccabées* I.15.27).

la région réunie à la Transeuphratène, comme l'atteste une légende de certaines de ses monnaies frappées en Cilicie (**pl. VIII, 6**), il n'est fait nulle part mention d'un satrape perse de Cilicie⁴⁷. Ce qui, ailleurs, relève du satrape perse est-il, en Cilicie, du domaine du *syennésis* qui, à l'instar de Mausole en Carie, revêtirait un double rôle de dynaste pour les populations locales et de satrape pour le pouvoir central ? Le dossier documentaire, trop ténu, ne permet pas de confirmer ou d'infirmer une telle hypothèse. Toutefois, si les monnaies civiques ciliciennes aident, entre autres, à la mise en place d'une importante infrastructure navale, il faut envisager l'hypothèse que l'argent monnayé est entièrement fourni par le pouvoir central achéménide. L'argent serait tout d'abord collecté et thésaurisé dans des trésoreries locales puis redistribué aux cités. On pense alors au rôle qu'ont pu jouer les sanctuaires, dont celui tarsiote de Ba'al. En effet, dans le même temps où cesse la frappe monétaire dans toutes les cités ciliciennes apparaît la légende B'LTRZ (Ba'altars) sur les monnaies de Tarkumuwa (**pl. VII, 11-13**), en même temps (?) que sur le monnayage 4 de Pharnabaze, puis sur les émissions de Mazday (**pl. VIII, 1-6**), enfin sur les premières monnaies de Balakros⁴⁸, le satrape nommé par Alexandre le Grand à la tête des affaires ciliciennes à la suite de la bataille d'Issos en 333 av. J.-C. (Arrien. *Anab.* II.12.2)⁴⁹. Que signifie cette légende ? Une attribution au seul atelier de Tarse peut-elle être avancée ? On sait bien qu'il pouvait exister, dans les temples orientaux, des fonderies. Toutefois, les monnaies de la série 1 de Balakros permettent d'avancer deux hypothèses. En effet, sous le trône de Ba'al, au droit, on lit distinctement une lettre grecque qui peut être Σ, Τ, Μ ou Ι, c'est-à-dire l'initiale de Soloi, Tarse, Mallos et Issos. Donc, soit l'argent monnayé par le satrape provient des plus importantes cités ciliciennes, puis est centralisé et frappé dans le sanctuaire de Ba'altars : soit c'est justement le contraire qui s'opère, le sanctuaire distribuant l'argent aux cités qui le monnayent. En effet, "le prêt d'argent par le sanctuaire à la cité qui le contrôle est vraisemblablement un phénomène assez banal" (Debord, 1982 : 229). L'absence de lettres indiquant clairement une origine sur les monnaies de Tarkumuwa et de Mazday aurait tendance à nous faire préférer la première hypothèse. Cependant, plutôt que les initiales des noms des cités, on aura peut-être choisi, à l'époque, d'indiquer les responsables monétaires des différents ateliers (symboles, monogrammes et/ou lettres, le plus souvent sémitiques)⁵⁰, seul étant à même de s'y reconnaître les personnages chargés de l'administration et du contrôle de la production monétaire et de la commercialisation de l'argent. Mais, les distinctions nous échappent totalement. On se rappellera que les monnaies de Tiribaze n'ont été frap-

47) Aucun document ne vient à l'appui de l'hypothèse, apparemment gratuite, de Th. Petit (1990 : 43) selon laquelle, dès l'époque de Cyrus le Grand, la Cilicie "releva (...) de la satrapie de Babilon à Ebir-nâri". Notons que Th. Petit, lorsqu'il traite de la Cilicie, ne prend nullement en compte toute la documentation, ne s'en tenant qu'aux seules sources classiques, et ainsi ne mesure pas la pluralité politique cilicienne.

48) Il apparaît que Balakros a émis deux séries monétaires en Cilicie. Série 1 (**pl. VIII, 7-9**) : Ba'al trônant à g. + légende araméenne B'LTRZ / Lion dévorant un taureau au-dessus d'une double ligne de remparts + massue + parfois B. Série 2 (**pl. VIII, 10-12**) : Ba'al trônant à g. + parfois B ou (plus rarement) légende ΒΑΛΑΚΡΟΥ / Tête d'Athènes de 3/4 face, coiffée d'un casque attique à triple aigrette. Sur les attributions de ces monnayages à Balakros, cf. Howorth, 1902. Aulock, 1964 et 1965 (*contra* Six, 1884 : 129. Hill, 1900 : lxxxiii, et Babelon, 1910 : 463-464 pour qui la lettre B, qui apparaît dans le champ des monnaies, est l'initiale de ΒΑΣΙΛΕΥΣ ou de ΒΕΛΕΣΕΩΣ, et non pas de Balakros). La série 1 semble la plus ancienne car inscrite dans la continuité avec un monnayage de Mazday (**pl. VIII, 6**).

49) Sur des monnaies tarsiotes plus anciennes (type A2, D4, E2 et E3), on lit le nom de Nergal. Si l'équivalence Nergal (= Melqart = Héraklès) = Sandan, que nous avons proposée, s'avère bonne, nous pouvons tout à fait avancer, à titre d'hypothèse, qu'à Tarse, le sanctuaire de Sandan, dont le bûcher était célèbre, a joué un rôle non négligeable dans la mise en circulation des métaux précieux qu'il thésaurisait. La légende du type tarsiote E3, LNRGL ("à pour Nergal"), pose toutefois problème, le *lamed* araméen n'indiquant pas une origine mais étant généralement associé à l'idée de destination. Les tétraboles du type E3 auraient-elles été frappées pour le dieu tarsiote, à l'occasion d'un festival ? Et, qu'en est-il alors des autres monnaies portant le nom de Nergal ou celui de Nergaltars/Nergal de Tarse (NRGLTRZ) qui, lui, peut être rapproché de la légende B'LTRZ ?

50) A notre connaissance, seules quelques monnaies de Mazday comportent un T gravé sous le trône de Ba'altars. Mais, est-ce là une abréviation d'éthnique ou une indication d'origine ? Pour s'en convaincre, il faudrait comprendre le M araméen, souvent présent, comme l'initiale de Mallos et de la sorte (initiales de noms de cités ciliciennes) toutes les autres lettres sémitiques (phéniciennes ou araméennes), diverses et variées, gravées sous le trône du dieu. Il est peut-être plus prudent de considérer toutes ces lettres (et groupes de lettres), parfois s'ajoutant ou remplacées par des symboles linéaires ou des monogrammes, comme des références à des artistes et/ou à des magistrats monétaires.

pées que dans les seules cités de Cilicie Plane. Mais, dans ce cas, même si l'image de Ba'al apparaît systématiquement (Tiribaze 1), il n'en est rien de la légende B'LTRZ. Notons également qu'à l'époque de Tiribaze, les autres cités ciliciennes frappaient encore monnaie. Sur les monnaies de Pharnabaze du type 4, ce n'est pas le nom (ou l'initiale du nom) de la cité émettrice qui apparaît au revers mais celui de la Cilicie, comme c'est le cas sur les monnaies du type 5. Là, au droit, la légende B'LTRZ est remplacée par ΝΑΓΓΙΔΙΚΟΝ semblant attester du lieu de frappe. Nous revenons donc, ici, à la première hypothèse : l'argent provient de toute la Cilicie (ce qu'indiqueraient les initiales des cités sur les monnaies de Balakros, l'ethnique ΗΛΚ/ΚΛΚ sur les monnaies de Pharnabaze et, éventuellement, les lettres sémitiques indiquant des responsables sur les monnaies de Tarkumuwa et de Mazday), mais il est collecté et monnayé dans un seul atelier. Un rapprochement des émissions de Pharnabaze, de Tarkumuwa, de Mazday et de Balakros à la légende B'LTRZ avec le monnayage bien connu d'Ilion peut être éclairant. Au II^e siècle av. J.-C., cette cité frappe des tétradrachmes portant au revers la légende ΑΘΗΝΑΣ ΙΛΙΑΔΟΣ. Grâce aux inscriptions, L. Robert (1966 : 38) a montré que ce monnayage correspondait à la production monétaire de la Confédération d'Athèna Ilias, c'est-à-dire la confédération des villes participant au culte d'Athèna Ilias. En ce sens, ces monnaies sont "religieuses" mais non pas "sacerdotales". Dans le même temps, Ilion frappe des monnaies civiques en bronze destinées à la circulation locale (comme les cités ciliciennes émettent des petites divisionnaires d'argent alors qu'elles ne frappent plus de statères). L. Robert (*ibidem* : 45-46) interprète de la sorte, également, des monnaies du II^e siècle av. J.C. de Pergè, en Pamphylie, portant au revers la légende ΑΡΤΕΜΙΔΟΣ ΠΕΡΓΑΙΑΣ en émettant l'hypothèse que les cités pamphyliennes ont pu participer à un culte commun. Le problème à Tarse, comme à Pergè, est d'autant plus délicat que l'on ne possède aucun document épigraphique susceptible d'être rapproché des monnaies et, ainsi, d'éclairer la vie politique et économique de la cité. L'exemple d'Ilion montre clairement que seul un recoupement des textes et des monnaies permet d'expliquer la légende ΑΘΗΝΑΣ ΙΛΙΑΔΟΣ. Il convient donc de rester très prudent dans l'interprétation de la légende B'LTRZ. On ne sait, en effet, rien du sanctuaire tarsiate de Ba'al⁵¹. On s'aperçoit seulement que "sous les Séleucides, ce [dieu] (...) semble avoir perdu son héritage hittite⁵² et être passé au second plan dans les cultes, à en juger par les monnaies" (Chuvin, 1981 : 315). P. Chuvin a peut-être raison quand, constatant un certain recul du culte du Ba'al tarsiate, il émet l'hypothèse d'une association antérieure entre cette divinité, ou plutôt son sanctuaire, et l'autorité perse (ou au service des Perses). Tout en témoignant d'une forte centralisation de la production monétaire, la légende B'LTRZ (ou ΝΑΓΓΙΔΙΚΟΝ) pourrait indiquer le lieu de frappe des monnaies, celles-ci étant du domaine fiscal par la référence au *nome* cilicien (ΗΛΚ/ΚΛΚ) ou à différentes cités ciliciennes (initiales de noms). Si cette hypothèse est recevable, elle pourrait signifier que c'est bien l'argent des cités que prélève le Grand Roi et qu'il ordonne de monnayer pour ses besoins. En effet, si rien n'est sûr pour les monnayages de Tarkumuwa et de Mazday, les monnaies de Pharnabaze ont assurément un caractère karanique et sont destinées à financer des campagnes militaires ordonnées par le Grand Roi. Dans certains cas, toutefois, si c'est bien celui-ci qui distribue aux pouvoirs locaux ciliciens l'argent nécessaire à la monétarisation, il continue d'appartenir aux cités et dynastes d'assurer la frappe monétaire, ce qui devait engendrer d'importantes dépenses. Notons que la centralisation de la frappe monétaire cilicienne, opérée dans les années 370, peut expliquer la masse d'argent monnayé par Tarkumuwa (voir Callataÿ dans ce volume)⁵³ puis, probablement, par Mazday (à en juger par le grand nombre de séries monétaires qu'il fait

51) On dispose, par contre, d'une attestation du temple de Soloi où Alexandre aurait déposé une somme d'argent (Cic., *De Leg.* II.16).

52) Ba'al doit être compris, à Tarse, comme le nom sémitique du grand dieu louvite de l'orage Tarhūt.

53) Fr. de Callataÿ estime à 135 tonnes la masse d'argent monnayé par Pharnabaze et Tarkumuwa. En reprenant sa méthode d'estimation, nous obtenons plus précisément : plus de 61 tonnes d'argent monnayé par Pharnabaze et un peu plus de 70 tonnes d'argent monnayé par Tarkumuwa. Rappelons ici que lorsque Pharnabaze émet ses premiers monnayages à la fin des années 380, les cités ciliciennes continuent de frapper monnaie. Ce n'est plus le cas lorsqu'apparaissent les émissions de Tarkumuwa.

émettre en Cilicie) : l'argent, que les cités ciliciennes monnaient auparavant, est dorénavant centralisé et frappé à Tarse.

La trésorerie cilicienne de Kyinda (= Anazarbos d'après *La Souda* ; act. Anavarza), connue sous le nom de Kundi (une forteresse royale) à l'époque néo-assyrienne (Bing, 1969 et 1973 ; Simpson, 1957), a également dû jouer un rôle non négligeable dans la frappe monétaire cilicienne comme c'est le cas à l'époque des Diadoques. En 318/317, "Eumène, qui venait tout juste de se retirer du fortin, reçut la lettre que Polyperchon lui avait envoyée (...) il y était écrit que les rois lui accordaient un don de 500 talents pour réparer les pertes qu'il avait subies, et qu'ils avaient envoyé une lettre aux stratèges et aux trésoriers résidant en Cilicie, afin qu'ils lui remettent les 500 talents ainsi que tout l'argent dont il aurait par ailleurs besoin pour recruter des mercenaires et faire face aux autres dépenses urgentes" (Diod. XVIII.58.1). Peu après, Ptolémée "envoya également des messagers à tous ceux qui commandaient la forteresse de Kyinda : il les adjurait de ne rien livrer à Eumène de leur argent et promettait de pourvoir à leur sécurité" (Diod. XVIII.62.2). Ces passages montrent clairement que la trésorerie cilicienne de Kyinda est contrôlée directement par le pouvoir central. Les entrées et les sorties ne peuvent s'y opérer que sur ordre de l'administration royale. L'argent, destiné à être monnayé, est ici l'apanage du roi qui le distribue. Rappelons-nous, à ce propos, ce que rapporte Hérodote (III.96) : "Voici comment le Grand Roi conserve dans son trésor le produit [du] tribut : le métal est fondu et versé dans des jarres de terre ; le vase rempli, on brise l'enveloppe d'argile. Quand il a besoin d'argent, le Roi fait frapper la quantité de pièces qui lui est nécessaire". Toutefois, il convient de rester prudent : l'argent que les rois prêtent à Eumène est probablement destiné à émettre un monnayage répondant aux besoins de campagnes militaires comme ce fut le cas pour Tiribaze et pour les satrapes et stratèges envoyés en Cilicie par Alexandre le Grand afin qu'ils y frappent monnaie et, ainsi, qu'ils puissent faire face à d'urgentes dépenses dont le recrutement de mercenaires (Quinte Curce V.1.43 : Alexandre nomme "à la tête de la Babylonie et de la Cilicie Ménès et Apollodore, avec 2000 soldats, et leur remet 1000 talents pour faire des recrues" ; Arrien, *Anab.* III.16.9 : Alexandre envoie "Ménès dans la région côtière, comme gouverneur de Syrie, de Phénicie et de Cilicie" et lui confie "30 000 talents d'argent environ à transporter jusqu'à la côte"). Contrairement aux monnaies divisionnaires (oboles), les statères, comme plus tard les tétradrachmes, dont "[la] valeur intrinsèque est proche de [la] valeur nominale" et conservant "une valeur métallique appréciable" (Le Rider, 1991 : 209), constituent un volume de marchandise (Robert, 1966 : 113). Mais un problème se pose alors : les statères ciliciens, qu'ils soient civiques ou karaniques, si on en retrouve hors de la région, c'est rarement et en très faible quantité. Ils circulent avant tout localement pour, semble-t-il, des transactions quotidiennes, même lorsque se développe la production d'oboles, essentiellement au IV^e siècle, qui auraient dû les replacer dans ce rôle. La réorganisation d'une infrastructure navale et, au-delà, une intensification de l'exploitation de l'espace cilicien pourraient venir expliquer cette stagnation dans l'espace de la production monétaire cilicienne.

Le développement monétaire que connaît la Cilicie à la fin du V^e et dans le premier quart du IV^e siècle av. J.-C. est à intégrer, selon nous, au programme de réorganisation du front méditerranéen de l'empire achéménide, commencé par Artaxerxès I^{er}, intensifié par Darius II et parachevé par Artaxerxès II ("Paix du Roi" en 386). Pour le Grand Roi, la monnaie n'est pas "le simple équivalent occidental du métal pesé, c'est-à-dire un moyen d'échange comme un autre. Il sut l'utiliser aussi à d'autres fins et mettre en place une organisation dont certains aspects devaient survivre à la dynastie" (Le Rider, 1994-95 : 779). Même si l'initiative de la frappe monétaire n'a pas été prise par le Grand Roi, il sut l'exploiter à son profit. Le pouvoir achéménide est resté maître et gardien de l'argent cilicien et les monnaies ciliciennes ont certainement participé de la contrainte militaire et tribulaire, et donc de la conquête.

O. C.

ANNEXE

LE MONNAYAGE DE TARSE A L'EPOQUE ACHEMENIDE
(*ca.* 440-380 avant J.-C.)

CATALOGUE DESCRIPTIF
DES PRINCIPAUX TYPES ICONOGRAPHIQUES

Dans une récente étude (Casabonne, 1995b : 149-150, note 1), nous avons rapidement présenté un catalogue des types iconographiques monétaires tarsiates (*ca.* 440-380), en annonçant, prématurément, sa publication prochaine. Ce catalogue a été entièrement revu. Tout d'abord, il ne prenait pas en compte la dernière publication consacrée à la Cilicie (SNG 1993). De plus, il n'était en aucun cas évolutif : en dépit de la répartition alphabétique des groupes monétaires, la numérotation continue — de A1 à H2 — ne permettait pas d'insérer, par la suite, quelque nouveau type. Enfin, il excluait certains monnayages que nous retrouvons représentés dans des trésors enfouis vers 380 et qui ont pu coexister avec les émissions karaniques de Tiribaze et de Pharnabaze que nous ne retenons pas ici. Qu'il nous soit donc permis, ici, de donner une "table d'équivalence" entre l'ancienne numérotation et la nouvelle.

ANCIENNE NUMEROTATION

Groupe A : types 1 et 2
 Groupe B : types 3 à 5
 Groupe C : types 6 et 7
 Groupe D : types 8 à 12
 Groupe D : type 12
 Groupe E : types 13 à 17
 Groupe F : type 18 à 27
 Groupe F : type 22
 Groupe G : type 29
 Groupe H : type 28
 néant
 néant

NOUVELLE NUMEROTATION

Types A1 et A2
 Types B1 à B3
 Types C1 et C2
 Types D1 à D4
 Type E1
 Types E2 à E6
 Types F1 à F10
 Type G1
 Type I1
 Type H1
 Type J1
 Type K1

1. Les types monétaires sont classés en groupes (A à K), ces derniers étant subdivisés de manière numérique (ex. : A1, A2, ..., B1, B2, ...).
2. Chaque type monétaire est présenté ainsi :

 TYPE N (référence "planche" : pl. 00)

 I/ TYPE GENERAL : exemple : cavalier sur cheval galopant à dr. / Hoplite à dr.

 II/ NATURE : hémiobole, obole, tétrbole et/ou statère

 III/ DROIT : 1) Type principal
 2) Symbole(s) pouvant apparaître dans le champ
 3) Légende(s)
 4) Surface (carré creux, grènetis, ...)
 5) Contremarque(s)

 IV/ REVERS : pour l'ordre, cf. DROIT

V/ DATATIONS ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

VI/ REMARQUES

3. Les groupes et les types monétaires n'ont pas été classés chronologiquement.
4. Le groupe E ne correspond qu'à des monnaies divisionnaires (hémioboles, oboles, tétroboles) qui, en fonction de leurs types, peuvent se rattacher aux groupes A, B, C et/ou D.
5. Les monnaies ont été dénommées à l'aide d'appellations grecques : statère, tétroble, obole et hémiobole. L'étalon de ces monnaies est dit "persique", soi-disant basé sur le sicle "lourd" (env. 5,55-5,6 g). Ainsi, le "statère persique" équivaldrait à un double sicle (env. 11,2 g), l'"obole persique" au 6^e du sicle, l'"hémiobole persique" au 12^e du sicle (ou à la moitié d'une obole) et la "tétroble persique" au 2/3 du sicle (ou à quatre oboles).
6. Nous rappelons que : "dr." et "g." signifient respectivement "droite" et "gauche" ; "g", "grammes".
7. Symboles : type 1 = Ɱ - type 2 = Ɱ .

GROUPE A**TYPE A1**

I/ Personnage masculin avec trident ou lance sur cheval ailé / Personnage masculin avec trident ou lance sur cheval ailé.

II/ Statère.

III/ 1) Personnage masculin imberbe, le torse nu, coiffé d'un pilos et montant un cheval ailé à dr. Il tient, de la main dr., une lance ou un trident pointé(e) vers le bas. Le cheval a l'aile enroulée et repose sur une ligne de grènetis.

2) Au-dessous du cheval, symbole 2.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Personnage masculin imberbe, le torse nu, coiffé d'un pilos et montant un cheval ailé à g. Il tient, de la main dr., une lance ou un trident pointé(e) vers le bas. L'aile du cheval est pointue.

2) Au-dessous du cheval, symbole 2.

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Vers 430 = Kraay, 1976 : n° 1031.

2) 3^e quart du V^e siècle = Kraay-Moorey, 1981 : n° 59 (9.01 g).

VI/ 1) Le rattachement de ce type à l'atelier tarsiote est rendu possible d'une part grâce à la présence du symbole 2 au droit et au revers et d'autre part parce que le type au personnage montant un cheval ailé se retrouve au droit du type A2 dont l'origine tarsiote est attestée par la légende du revers.

2) Depuis 1923, on connaît une tétrabole dont le droit et le revers portent des scènes semblables à celles du type A1 (Hill, 1923 : n° 42 ; poids = 3,43 g). Le droit porte une contremarque qui représenterait une moitié haute d'hoplite à g., tenant une lance. Dans le champ, au revers, le symbole 2 apparaît ainsi que la lettre grecque E (non lue sur la photographie publiée). Le seul exemplaire connu est en très mauvais état. G. Hill hésitait, dans un premier temps, à l'attribuer à Tarse ou à un atelier "phillisto-arabe". Selon lui, la présence du symbole, de la contremarque à l'hoplite (qui fait songer à notre groupe F) et de la lettre grecque permet un rattachement à l'atelier tarsiote. Toutefois, nous devons rester prudent : la contremarque à l'hoplite serait la première rencontrée en Cilicie.

TYPE A2 (pl. V, 1)

I/ Personnage masculin avec trident ou lance sur cheval ailé / Nergal avec double hache.

II/ Statère.

III/ 1) Personnage masculin imberbe (coiffé d'un pilos ?), le torse nu, montant un cheval ailé à g. Il tient, de la main dr., une lance ou un trident pointé(e) verticalement vers le bas. L'aile du cheval est pointue.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Nergal, barbu, avançant à g. Il tient de sa main dr., devant lui, à hauteur des hanches, une double hache ; sa main g. est avancée dans un geste d'offrande. Il porte la robe de cour achéménide (comme semblent l'attester les plis qui apparaissent sur la jambe g.) et une tiare droite recouverte d'un voile. En face de lui, gros épi d'orge ou de blé stylisé ; derrière, arbre.

3) En haut, de part et d'autre de la tête du personnage, légende araméenne très effacée : NRGL TR[Z]

(Nergal de Tarse).

4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Début du IV^e siècle = Jenkins, 1973 : pl. I, n° 2.
2) Vers 390 = Mildenberg, 1973 : pl. 28,5 (10,35 g).

GROUPE B

TYPE B1

I/ Lion terrassant un taureau / Perse debout.

II/ Statère.

- III/ 1) Lion, tourné à dr., terrassant un taureau tourné à g. Le taureau, placé sur une ligne d'exergue, est agenouillé vers l'avant et redresse la tête.
4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Perse debout à dr., barbu et vêtu de la robe de cour achéménide. Il semble nu-tête, les cheveux coiffés en chignon. Des deux mains, il tient verticalement devant lui sa lance pointée vers le haut et reposant sur son pied g. avancé. Dans le dos, il a arc et carquois. Devant lui, épi sur sa tige (*cf.* type C2 : VI/1).
3) Derrière le Perse, légende araméenne : T|RZ| (Tarse).
4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Vers 425-411 = Kraay, 1962 : 9, n° 4 (pl. II, n° 13 - 10,64 g - 10,76 g).

TYPE B2 (pl. V, 2)

I/ Lion à dr. terrassant un taureau à g. / Epi.

II/ Statère et tétroble.

- III/ 1) Lion, tourné à dr., terrassant un taureau tourné à g. Le taureau, placé sur une ligne d'exergue, est agenouillé vers l'avant et redresse la tête.
4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Epi.
2) Arbre / Arbre + osselet / Crabe ?
3) Légende araméenne : TRZ (Tarse)
4) Le type est placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 164, n° 11 (pl. XXVIII, 12).
2) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : n° 143 (10,35 g).
3) Vers 420 = Babelon, 1910 : n° 519 (10,35 g / 10,53 g).
4) Entre 425 et 411 = Kraay, 1962 : 9, n° 1 (pl. II, n° 10 - 10,66 g), n° 2 (pl. II, n° 11 - 10,6 g) et n° 3 (pl. II, n° 12 - 10,56 g).
5) Vers 425-400 = SNG 1966 : n° 5907 (10,6 g).
6) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 54 (10,62 g) et n° 55 (3,19 g).
7) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 200 (10,84 g) et n° 201 (10,32 g).

- VI/** 1) L'équivalence de SNG 1986 : n° 55 avec Babelon, 1910 : n° 518 semble inexacte. Voir type suivant (droit).
 2) La légende est soit à dr., soit à g. de l'épi.
 3) Symboles dans le champ au revers : E. Babelon avait cru voir une tête de loup, la gueule béante ; C. Kraay, une tortue en plus de l'arbre.

TYPE B3 (pl. V, 3-4)

I/ Lion à g. terrassant un taureau à dr. / Epi.

II/ Statère et tétrobole.

- III/** 1) Lion, tourné à g., terrassant un taureau tourné à dr. Le taureau, placé sur une ligne d'exergue, est agenouillé vers l'avant et redresse la tête.
 4) Cercle de grènetis.

IV/ Voir type B2.

- V/** 1) Vers 420 = Babelon, 1910 : n° 517 (10,27 g) et n° 518 (3,49 g - cisailée).
 2) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 202 (10,27 g) et n° 203 (3,47 g - cisailée).

- VI/** 1) E. Babelon (1910) attribue à ce type son n° 520 dont le droit est très stylisé et le revers une "empreinte creuse". Pour A. Destrooper-Géorgiadès (1993), ce n° 520 appartiendrait plutôt à une série monétaire chypriote.

GROUPE C

TYPE C1

I/ Personnage masculin sur un hippocampe ailé / Dieu au trident.

II/ Statère.

- III/** 1) Personnage masculin chevauchant un hippocampe ailé à dr. Il est nu-tête, barbu, vêtu d'une tunique plissée à manches courtes et les cheveux sont coiffés en chignon (ceints d'un bandeau ?). Il semble tenir la bride de la main dr. et un arc de la g. tendue devant lui. L'hippocampe a l'aile enroulée. Au-dessous, trois lignes ondulées symbolisent la mer.
 4) Cercle de grènetis.

- IV/** 1) Personnage masculin debout à g., avançant la jambe dr. Il est barbu, nu-tête et les cheveux sont coiffés en chignon (ceints d'un bandeau ?). Il tient de ses deux mains, transversalement et pointé vers le bas, un trident. Devant le dieu, épi sur sa tige.
 3) Derrière le personnage. légende araméenne : TRZ (Tarse).
 4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/** 1) Entre 425 et 400 = Jenkins, 1960.
 2) A partir de 411 = Kraay, 1962 : 9, n° 5 (pl. II, n° 14 - 10,4 g - 10,44 g - 10,15 g - 10,82 g - 10,15 g - 10,57 g).
 3) Vers 425-400 = SNG 1966 : n° 5908 (10,65 g).
 4) Vers 410 = Kraay, 1976 : n° 1034.
 5) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 56 (10,66 g).

- VI/ 1) Le mauvais état des exemplaires connus permet difficilement de décrire le costume du personnage au trident au revers. Sur certains, des stries, apparaissant très légèrement au niveau de la jambe g., font penser à des plis et permettent de voir le personnage vêtu d'une robe plissée (robe de cour achéménide ?). P. Chuvin (1981 : 307), quant à lui, parle d'une "tunique courte".
2) Pour une identification du personnage au trident avec Apollon, voir l'hypothèse modérée de P. Chuvin (1981 : 305-311).

TYPE C2 (pl. V, 5)**I/ Personnage masculin sur un hippocampe ailé / Perse debout.**

II/ Statère.

III/ Voir type C1.

- IV/ 1) Perse debout à dr. Il est barbu et vêtu de la robe de cour achéménide. Des deux mains, il tient quasi verticalement devant lui sa lance pointée vers le haut et s'arrêtant au-dessus de son pied g. avancé. Dans le dos, il a arc et carquois. Devant lui, épi sur sa tige.
3) Derrière le Perse, légende araméenne : TRZ (Tarse).
4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) A partir de 411 = Kraay, 1962 : 10, n° 6 (pl. II, n° 15 - 10,55 g).
2) Vers 425-400 = SNG 1966 : n° 5909 (10,55 g).
3) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 199 (9,65 g - cisailée).

- VI/ 1) Sur l'exemplaire SNG 1993, le Perse semble coiffé, même si sa tête est en partie hors du flan, d'une tiare droite et tenir sa lance légèrement au-dessus de son pied avancé. On voit, en effet, le pommeau dépassé du coup de cisaille. En SNG 1966 et Kraay, 1962, le Perse semble plutôt nu-tête, les cheveux ceints d'un bandeau et coiffés en chignon, le pommeau de la lance reposant sur le pied avancé (voir type B1).

GROUPE D**TYPE D1****I/ Personnage masculin sur un cheval allant au pas / Deux Perses debout.**

II/ Statère.

- III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval allant au pas à g. Il est barbu et vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long des bras ?). Il tient la bride de la main g. et, peut-être, de la dr., ramenée vers son visage, une fleur de lotus. Il semble coiffé du bashlyk. Son arc et son carquois sont à ses côtés, sur le flanc g. du cheval.
2) Sous le cheval, symbole I.
3) Cercle de grènetis.
- IV/ 1) Deux Perses debout, face à face. Ils sont barbus, vêtus de la robe de cour achéménide et ont la tête nue, les cheveux coiffés en chignon (et ceints d'un bandeau ?). Chacun tient sa lance des deux mains verticalement devant lui, pointée vers le haut et reposant sur un pied avancé. Ils ont arc et carquois dans le dos.
3) Entre les deux lances, légende araméenne : TRZ (Tarse). Entre le personnage de dr. et sa lance.

lettre(s) araméenne(s) Q ? T (Six, 1884) ou T (Mc Donald, 1901 et Babelon, 1910) ou grec G (Babelon, 1893).

4) Carré creux.

V/ 1) Entre 450 et 380 = Mc Donald, 1901 : 546 (pl. LX, n° 6 - 10,62 g - cisailée).

2) V^e siècle = Six, 1884 : 155, n° 10.

3) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : xxvi, fig. 2 (10,64 g - cisailée).

4) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 526 (même exemplaire que ci-dessus).

VI/ 1) Le dessin d'E. Babelon (1893) ne représente pas exactement, selon nous, la tête du cavalier du droit qu'il dessine coiffé d'une tiare droite, les cheveux en chignon.

2) D'après la photographie publiée dans Babelon, 1910 (pl. CVI, 6), la lettre devant le Perse de dr. semble bien être un T araméen.

TYPE D2 (pl. V, 6)

I/ Personnage masculin sur un cheval allant au pas / Perse en archer s'agenouillant.

II/ Statère.

III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval allant au pas à g. Il est barbu et vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long des bras ?). De la main dr., ramenée vers son visage, il tient une fleur de lotus et, de la g., la bride. Il est coiffé d'un bashlyk formant coque. Son carquois et son arc sont à ses côtés, sur le flanc g. du cheval qui a la queue nouée et le toupet coiffé en houppe et qui repose sur une ligne de sol de grènetis.

2) Sous le cheval, tête d'aigle.

3) En exergue. légende araméenne : T[RZ] (Tarse) ?

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Perse agenouillé à dr. et tirant à l'arc. Il est barbu, nu-tête, les cheveux coiffés en chignon et ceints d'un bandeau. Il est vêtu de la robe de cour achéménide. Son carquois, rempli de flèches, est dans son dos.

2) Symbole I à g. / Symbole I à g. + tête d'aigle à dr.

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Entre 450 et 380 = Mc Donald, 1901 : 546 (pl. LX, n° 7 - 10,88 g).

2) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : xxvi, fig. 3 (10,88 g - cisailée).

3) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 521 (même exemplaire que ci-dessus) et n° 523 (10,74 g - cisailée).

4) Avant 400 = Schlumberger, 1953 : 35, n° 23 (trésor de Kabul - 10,45 g).

5) Vers 410-400 = Troxell-Spengler, 1969 : n° 14 (10,81 g).

6) Vers 420 = Kraay, 1976 : n° 1032.

7) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 213 (10,73 g - cisailée).

VI/ 1) Mauvais dessin dans Babelon, 1893, surtout pour la tête de l'archer représentée coiffée d'une tiare.

2) Pour D. Schlumberger, le symbole (qu'il appelle "ankh") dans le champ, au revers, n'est pas notre symbole I. Selon nous, celui-ci apparaît bien derrière l'archer quand une tête d'aigle est devant.

TYPE D3**I/ Personnage masculin sur un cheval allant au pas / Personnage masculin portant arc et lance.****II/ Statère.**

III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval allant au pas à dr. Il est barbu et vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long de ses bras ?). De sa main dr. il tient la bride et, de la g., ramenée vers son visage, une fleur de lotus. Il est coiffé d'un bashlyk formant coque. Le cheval, la queue nouée, repose sur une ligne de sol.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Personnage masculin debout à dr. Il est barbu, nu-tête, les cheveux coiffés en chignon (ceints d'un bandeau ?) et vêtu de la robe de cour achéménide. De sa main g., il tient un arc et, de la dr., ramenée contre lui, une lance ou un sceptre, dont la base est un pommeau, pointé(e) vers le haut.

3) Devant le personnage, légende araméenne : TRZ (Tarse).

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Entre 420 et 410 = Kraay, 1976 : n° 1033.

VI/ 1) Le personnage du revers est-il Nergal ? C'est fort probable si l'on compare son attitude avec celles du dieu sur les types D4, E2 et E3 où le nom NRGL apparaît clairement.

TYPE D4 (pl. V, 7)**I/ Personnage masculin sur un cheval allant au pas / Nergal sur un lion.****II/ Statère.**

III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval allant au pas à dr. Il est barbu et vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long de ses bras ?). De sa main dr., il tient la bride et, de la g., ramenée vers son visage, une fleur de lotus. Il est coiffé du bashlyk formant coque.

2) Sous le cheval, symbole 1.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Dieu (barbu et nu-tête ? Le visage est mal venu à la frappe) debout à dr. sur le dos d'un lion couché à dr. Il porte la robe de cour achéménide, remontée entre les jambes. De sa main g., il tient devant lui un arc et, de la dr., ramenée contre lui, une lance ou un sceptre pointé(e) vers le haut. Derrière lui, un arbre.

3) Légende araméenne : NRGL TRZ (Nergaltars = Nergal de Tarse).

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Aux alentours de 400 = Jenkins, 1972 (pl. XXXI, c - 10,49 g) et Jenkins, 1973 (pl. I, n° 1 - même exemplaire).

2) Vers 420 = Mildenberg, 1973 : pl. 28,4 (même exemplaire que ci-dessus).

3) Vers 405 = Kraay, 1976 : n° 1035.

4) Vers 410 = Mildenberg, 1993 : pl. 11, 88 (même exemplaire que Jenkins, 1972).

GROUPE E**TYPE E1 (pl. V, 8)****I/ Scène de palais au-dessus d'un rempart / Personnage masculin sur un cheval allant au pas.****II/ Tétrobole.**

III/ 1) Rempart flanqué de trois tours crénelées. Au-dessus, deux personnages se faisant face. Celui de dr. est assis sur un trône à dossier : il est barbu, vêtu d'une robe (de cour achéménide ?). Il semble nu-tête, les cheveux coiffés en chignon, et paraît tenir verticalement (légère transversale) devant lui, des deux mains, un sceptre. Le personnage de g. est debout, vêtu d'une robe. Il tient également des deux mains, verticalement devant lui, un sceptre. Le haut de sa tête est hors du flan.

2) Entre les deux personnages, symbole 2.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval allant au pas à g. Il est barbu, vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long des bras ?) et coiffé du bashlyk. Son carquois et son arc sont à ses côtés, sur le flanc g. du cheval dont le toupet est coiffé en houppe. Le cavalier tient, de la main g., la bride, et de la dr., ramenée vers son visage, une fleur de lotus.

2) Devant le cheval, cep de vigne avec grappe de raisin.

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : xxvi, fig. 4.

2) Vers 400 = Hill, 1900 : 148, n° 25 (pl. XXVI, 1).

3) Vers 400 = Babelon, 1910 : n° 531 (3,33 g).

4) Jenkins, 1973 : pl. I. 5.

VI/ 1) Monnaie faussement attribuée, par E. Babelon (1893) et G. Hill (1900), à Soloi à cause de la grappe de raisin au revers (prudence toutefois chez G. Hill : "Attribution to Soli uncertain"). En effet, ce motif est le type iconographique principal des monnaies soliennes dès la fin du V^e siècle. Néanmoins, la scène au cavalier permet d'attribuer ce monnayage à l'atelier de Tarse (voir groupes D, F et G).

TYPE E2 (pl. V, 9)**I/ Protomé de cheval ailé / Nergal.****II/ Tétrobole.**

III/ 1) Protomé de cheval ailé à dr., l'aile enroulée.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Nergal, barbu, avançant à dr. Il est nu-tête, les cheveux coiffés en chignon (et ceints d'un bandeau ?), et vêtu de la robe de cour achéménide. Il tient son arc de la main g. tendue en avant et, de la dr., ramenée contre lui, une lance pointée vers le haut.

3) Derrière Nergal, légende araméenne : NRGL (Nergal).

4) Carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : n° 144 (3,25 g).

2) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 525 (même exemplaire que ci-dessus).

3) Vers 420 = Mildenberg, 1973 : pl. 28, 1-2.

4) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 58 (2,61 g).

5) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 204 (3,2 g).

- VI/ 1) La légende TRZ, lue par E. Babelon (1893 et 1910), est inexacte.
 2) Description inexacte dans Babelon, 1893 : "Roi de Perse Artaxerxès II Mnémon (...) coiffé de la cidaris (...)". Le personnage est nu-tête, et il ne s'agit pas du Grand Roi mais bien de Nergal comme l'atteste la légende.

TYPE E3

I/ Protomé de griffon ailé / Nergal.

II/ Tétrobole.

- III/ 1) Protomé de griffon ailé, à tête de lion cornu, à g., la gueule béante. Il a la patte g. avancée et l'aile enroulée.
 4) cercle de grènetis.

- IV/ 1) Voir type E2.
 3) Devant Nergal, légende araméenne : LNRGL (à/pour Nergal).
 4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Aux alentours de 400 = Jenkins, 1972 (pl. XXXI, d) et Jenkins, 1973 (pl. I, n° 3 – même exemplaire).
 2) Vers 420 = Mildenberg, 1973 : pl. 28,3.

- VI/ 1) Pour le griffon, voir type E5 : VI/1.

TYPE E4 (pl. V, 10)

I/ Protomé de cheval ailé / Symbole 1.

II/ Obole.

- III/ 1) Protomé de cheval ailé bondissant à g., l'aile enroulée.
 4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Symbole 1.
 4) Le type est placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 530 bis.
 2) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 207 (0,72 g).

TYPE E5 (pl. V, 11)

I/ Protomé de griffon ailé / Deux Perses debout face à face.

II/ Tétrobole.

- III/ **Voir type E3.**

- IV/ 1) Deux Perses debout face à face. Ils sont tous deux barbus, vêtus de la robe de cour achéménide, et

ont la tête nue, les cheveux coiffés en chignon (ceints d'un bandeau ?). Chacun tient, des deux mains, sa lance verticalement devant lui, pointée vers le haut et reposant sur son pied avancé. Ils ont arc et carquois dans le dos.

4) Carré creux.

- V/ 1) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 527 (3,55 g).
 2) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 59 (3,42 g).
 3) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 208 (3,56 g).

- VI/ 1) Ce qu'Ed. Levante (SNG 1986) pense être un dauphin, semble correspondre, selon nous, à la patte g. du griffon avancée. L'articulation du coude (= museau du dauphin ?) est bien marquée, tout comme les digitations (= queue du dauphin ?) le sont par deux larges traits horizontaux et parallèles. Elles sont représentées identiquement dans la glyptique (exemple dans Boardman, 1970a : n° 993). Pour une analyse stylistique d'un bas-relief, d'époque achéménide, trouvé à Xanthos, représentant un lion ayant la patte avancée, on se reportera à l'étude de J. des Courtils (1995 : 340).

TYPE E6 (pl. V, 12)

I/ Protomé de cheval ailé / Perse en archer s'agenouillant.

II/ Tétrobole.

- III/ 1) Protomé de cheval ailé bondissant à g., l'aile enroulée.
 4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Perse en archer s'agenouillant à dr. et tirant de l'arc. Il est barbu, nu-tête et porte la robe de cour achéménide. Son carquois, rempli de flèches, est dans son dos.
 2) Symbole 1 / Symbole 1 + tête d'aigle.
 4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Vers 400-360 = Babelon, 1893 : n° 146 (2,48 g).
 2) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 133, n° 10 (pl. XXVIII, 11).
 3) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 522 (3,5 g) et n° 524 (3,18 g).
 4) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 57 (3,54 g).
 5) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 205 (2,44 g) et n° 206 (3,25 g).

GROUPE F

TYPE F1 (pl. V, 13)

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant à dr., une main en arrière / Hoplite nu en diagonale.

II/ Statère et tétrobole.

- III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à dr. Il est imberbe, coiffé du bashlyk et vêtu du costume de cavalier iranien (chlamyde flottant à l'arrière ?). Il tient la bride de la main g. et ramène la dr. sur la croupe du cheval (il semble tenir de cette main un fouet).
 4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Hoplite entièrement nu, agenouillé à dr. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier ?) relevé ; de sa main dr., il tient sa lance pointée devant lui et porte le bouclier rond au bras g. Il repose, sur cer-

tains exemplaires en bon état, sur une ligne de sol.

3) Au-dessus du bouclier, légende araméenne : TRZ (Tarse).

4) Le type est placé en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Vers 450 = Babelon, 1893 : n° 140 (3,15 g).
 2) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 162, n° 1-2 (pl. XXVIII, 4-5).
 3) Vers 475 = Babelon, 1910 : n° 504 (10,49 g / 10,44 g), n° 505 (3,15 g / 3,28 g).
 4) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 215 (10,45 g), n° 216 (10,47 g – cisailée), n° 217 (9,68 g – droit fruste) et n° 218 (3,13 g).

TYPE F2

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant à g. / Hoplite nu en diagonale.

II/ Statère.

III/ Type très fruste.

1) Personnage masculin imberbe, coiffé du bashlyk en pointe et vêtu du costume de cavalier iranien, monté sur un cheval galopant à g. dont le toupet semble être coiffé en houppe.

2) Insecte ailé (mouche ou abeille) derrière le cavalier ?

4) Cercle de grènetis.

IV/ Voir type F1.

V/ 1) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 211 (10,04 – cisailée) et n° 212 (10,19 g).

VI/ 1) Ed. Levante (SNG 1993) ne mentionne pas l'insecte ailé dans le champ. De plus, il croit voir derrière l'hoplite du revers, sur un exemplaire (n° 212), un autel.

2) En dépit de son mauvais état, le droit est, selon nous, à rapprocher de celui du type G1.

TYPE F3

I/ Personnage masculin (avec fleur de lotus ?) sur un cheval galopant / Hoplite nu à dr.

II/ Statère et tétroble.

III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à dr. Il est imberbe, coiffé d'un bashlyk formant coque et vêtu du costume de cavalier iranien. De la main dr., il tient la bride, et semble ramener la g. vers son visage (fleur de lotus ?). Le cheval repose sur une ligne de sol.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Hoplite entièrement nu, agenouillé à dr. Il est coiffé du casque corinthien (à cimier) relevé ; de sa main dr., il tient sa lance pointée devant lui et porte le bouclier rond au bras g. Il repose sur une ligne de sol.

2) Symbole 2 derrière l'hoplite.

3) Au-dessus du bouclier, légende araméenne : TRZ (Tarse).

4) Le type est placé légèrement en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

V/ 1) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 162, n° 3 (pl. XXVIII, 6).

2) Vers 475 = Babelon, 1910 : n° 506 (10,6 g).

3) Vers 425-400 = SNG 1966 : n° 5911 (10,48).

TYPE F4

I/ Personnage masculin (avec fleur de lotus ?) sur un cheval galopant / Hoplite nu à g.

II/ Statère.

III/ Voir type F3.

IV/ Voir type F3 : l'hoplite est tourné à g.

V/ 1) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 162, n° 4 (pl. XXVIII, 7).

2) Vers 475 = Babelon, 1910 : n° 507 (10 g).

VI/ 1) E. Babelon voit le cavalier tenir la bride des deux mains.

TYPE F5

I/ Personnage masculin (avec fleur de lotus ?) sur un cheval galopant / Hoplite (vêtu d'un jupon court ?) à dr.

II/ Statère.

III/ 1) Voir type F3.

2) Symbole 2. devant le cheval.

4) Cercle de grènetis.

IV/ 1) Voir type F3. L'hoplite semble porter autour des reins un jupon court, très effacé (aucun pli n'apparaît), descendant jusqu'à mi-cuisse.

2) Symbole 1.

3) Au-dessus du bouclier, légende araméenne : TRZ (Tarse).

4) Le type est placé légèrement en diagonale dans un carré creux limité par un grènetis.

5) Parfois, contremarque : loup courant à dr. (voir *CNG* 1996 : n° 383).

V/ 1) Vers 450 = Babelon, 1893 : n° 139 (10,55 g).

2) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 163, n° 5-6 (pl. XXVIII, 8).

3) Vers 475 = Babelon, 1910 : n° 508 (10,55 g).

4) Entre 425 et 400 = *SNG* 1993 : n° 219 (10,52 g) et n° 220 (10,58 g).

VI/ 1) E. Babelon voit le cavalier tenir la bride des deux mains.

2) Le cheval et le cavalier du droit ont exactement la même attitude que ceux du type F3 et F4. Seule le symbole dans le champ est, ici, une nouveauté.

3) La même contremarque se retrouve sur certains statères de Kélandéris (type 5 : le cheval du revers a le toupet coiffé en houppe). Voir *CNG* 1996 : n° 368. La contremarque au loup se retrouve sur le type F10, cette fois-ci accompagnée de lettres araméennes.

TYPE F6

I/ Personnage masculin avec fleur de lotus sur un cheval galopant / Hoplite (vêtu d'un jupon court ?) + Epi de blé ou d'orge.

II/ Statère.

- III/** 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à dr. Il est imberbe, coiffé du bashlyk et vêtu du costume de cavalier iranien. De la main dr., il tient la bride et de la g., ramenée vers son visage, une fleur de lotus. Le cheval repose sur une ligne de sol.
2) Symbole 1. devant le cheval.
4) Cercle de grènetis.
- IV/** 1) Hoplite (vêtu d'un jupon court ?) agenouillé à dr. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier) relevé : de sa main dr., il tient sa lance pointée devant lui et porte, au bras g., le bouclier rond. Devant lui, épi de blé ou d'orge sur sa tige. L'hoplite repose sur une ligne de sol.
3) En haut, à dr., légende araméenne : TRZ (Tarse).
4) Carré creux limité par un grènetis.
- V/** 1) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 60 (10,44 g).
- VI/** 1) Le droit de ce type est identique à celui du type F5 (avec symbole). Le cheval et le cavalier ont la même attitude que ceux des types F3 et F4 (types sans symbole).
2) Dans SNG 1986, l'équivalence donnée pour le revers avec Babelon, 1910 : n° 510 est inexacte (voir type suivant).

TYPE F7 (pl. V, 14)

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant et tenant la bride des deux mains / Hoplite vêtu d'une tunique + Epi de blé ou d'orge.

II/ Statère.

- III/** 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à dr. Il est imberbe, coiffé du bashlyk en pointe et vêtu du costume de cavalier iranien ("cape" sur les épaules et tombant le long de ses bras ?). Il tient la bride des deux mains.
2) Insecte ailé (mouche ou abeille) derrière le cavalier.
4) Cercle de grènetis.
- IV/** 1) Hoplite vêtu d'une tunique serrée à la taille, agenouillé à dr. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier) relevé : de la main dr., il tient sa lance pointée devant lui, et porte, au bras g., le bouclier rond. Devant lui, épi de blé ou d'orge sur sa tige.
3) En haut, à g. ou à dr., légende araméenne : TRZ ou TZR (Tarse).
4) Carré creux limité par un grènetis.
- V/** 1) Vers 450 = Babelon, 1910 : n° 510 (10,48 g).
2) Entre 425 et 400 = SNG 1966 : n° 5912 (10,23 g).
3) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 221 (10,49 g).

TYPE F8 (pl. V, 15)

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant et tenant la bride des deux mains / Hoplite nu + Epi de blé ou d'orge à g.

II/ Statère.

III/ Voir type F7.

- IV/** 1) Hoplite entièrement nu, agenouillé à dr. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier) relevé ; de la main dr., il tient sa lance pointée devant lui, et porte, au bras g., le bouclier rond. Derrière lui, épi de blé ou d'orge sur sa tige.
 2) Devant l'hoplite, insecte ailé (mouche ou abeille) + osselet.
 3) En haut, à dr., légende araméenne : TRZ ou TZR (Tarse).
 4) Carré creux limité par un grènetis.
- V/** 1) Vers 450 = Babelon, 1910 : n° 511 (10,3 g) et n° 512 (10,39 g).
 2) Vers 395-390 = Hurter, 1979 (10,32 g).
 3) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 222 (10,27 g – cisailée) et n° 223 (10,36 g).

VI/ 1) Le droit semble identique à celui du type F7.

TYPE F9 (pl. V, 16)

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant et tenant la bride es deux mains / Hoplite nu + Epi de blé ou d'orge à dr.

II/ Tétrobole.

III/ Voir type F7.

- IV/** 1) Hoplite entièrement nu, agenouillé à dr. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier) relevé ; de la main dr., il tient sa lance pointée devant lui, et porte, au bras g., le bouclier rond. Devant lui, épi de blé ou d'orge sur sa tige.
 3) En haut, à dr., légende araméenne : TRZ (Tarse).
 4) Carré creux limité par un grènetis.
- V/** 1) Vers 450 = Babelon, 1910 : n° 513 (3,49 g).
 2) Entre 425 et 400) SNG 1993 : n° 224 (3,45 g) et n° 225 (3,21 g).

TYPE F10 (pl. V, 17)

I/ Personnage masculin sur un cheval galopant et tenant un fouet / Hoplite nu portant un bouclier à l'épisème orné.

II/ Statère.

- III/** 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à dr. Il est imberbe, coiffé du bashlyk, vêtu de la tunique à manches longues, d'une chlamyde et des anaxyrides. Il tient la bride de la main g., et, de la dr., ramenée en arrière sur la croupe du cheval, un fouet. Le cheval a la queue nouée et le toupet coiffé en houppe.
 4) Cercle de grènetis.
- IV/** 1) Hoplite entièrement nu, agenouillé à g. Il est coiffé d'un casque corinthien (à cimier) relevé ; de sa main dr., il tient sa lance pointée devant lui, et porte, au bras g., le bouclier rond dont l'épisème est orné d'une tête de Gorgone (ou, parfois, plus rarement, d'un aigle aux ailes soulevées, d'après Babelon, 1910 : n° 515). L'hoplite repose sur une ligne de sol.
 3) Derrière l'hoplite, légende araméenne : TRZ (Tarse).
 4) Champ concave.
 5) Parfois, contremarque : loup courant à dr. ; au-dessus et au-dessous, lettres araméennes extrême-

ment frustes et difficilement lisibles.

- V/ 1) Entre 450 et 380 = Hill, 1900 : 163, n° 7-9 (pl. XXVIII, 9 et 10).
 2) Vers 400 = Babelon, 1910 : n° 514 (10,5 g / 10,66 g / 10,75 g / 10,4 g / 10,3 g / 10,55 g), n° 515 (10,31 g / 10,59 g) et n° 516 (10,35 g – cisailée).
 3) Entre 425 et 400 = SNG 1966 : n° 5913 (10,09 g).
 4) Vers 390 = Kraay, 1976 : n° 1036.
 5) Entre 425 et 400 = SNG 1986 : n° 61 (10,46 g).
 6) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 226 (10,5 g), n° 227 (10,4 g), n° 228 (10,65 g), n° 229 (10,74 g), n° 230 (10,28 g) et n° 231 (10,35 g).
 7) Levante 1994.

GROUPE G

TYPE G1 (pl. V, 18)

I/ Personnage masculin avec deux lances sur un cheval galopant / Archer agenouillé + Epi de blé ou d'orge.

II/ Statère.

- III/ 1) Personnage masculin monté sur un cheval galopant à g. : il est imberbe et coiffé d'un bashlyk. Son costume est difficile à décrire ; néanmoins, il apparaît vêtu de la tunique à manches longues et des anaxyrides (+ "cape" sur les épaules et retombant le long des bras ?). De la main g., il tient la bride et de la dr. deux lances transversales (difficilement repérables). Le toupet du cheval est coiffé en houppe.
 2) Insecte ailé (mouche ou abeille).
 4) Cercle de grènetis.

IV/ Type très fruste.

- 1) Archer (entièrement nu ?) agenouillé à dr. et tirant de l'arc. Devant lui, épi de blé ou d'orge sur sa tige.
 2) Derrière la tête de l'archer, osselet.
 3) Légende araméenne très effacée : TRZ (Tarse).
 4) Carré creux limité par un grènetis.

- V/ 1) Vers 450 = Babelon, 1910 : n° 509 (10,14 g).
 2) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 214 (10,15 g).
 3) Levante 1994 (sans photographie – référence à Babelon, 1910).

TYPE G2

I/ Personnage masculin avec deux lances sur un cheval galopant / Archer agenouillé + Epi de blé ou d'orge.

II/ Tétrobole.

III/ Voir type G1.

IV/ Voir type G1. L'archer semble barbu. L'épi est derrière lui.

- VI/ 1) L. Mildenberg nous a informé de l'existence du seul exemplaire connu à ce jour de ce monnayage divisionnaire. Poids de la monnaie : 3,42 g. La monnaie a été présentée dans le Catalogue Gony (n° 76, du 22/04/1996 : n° 247) qui la datait des environs de 450.

GROUPE H

TYPE H1 (pl. VI, 1)

I/ Personnage en costume iranien conduisant un araire / Vache allaitant son veau.

II/ Statère.

- III/ 1) Personnage. à g., conduisant un araire tiré par deux buffles. Il est coiffé du bashlyk et vêtu du costume de cavalier iranien. De la main dr., il tient devant lui, au-dessus des buffles, un bâton, et dirige l'araire de la g. Les buffles reposent sur une large ligne de sol symbolisant la terre.
3) Au-dessus, légende araméenne : TRZ (Tarse).
4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Vache, à g., allaitant son veau, à dr. Elle détourne la tête vers le veau.
2) Au-dessus, disque solaire ailé.
4) Champ concave.

- V/ 1) Vers 400-380 = SNG 1966 : n° 5914 (10,64 g).
2) Vers 400 = Mildenberg, 1993 : pl. 11.89 (10,63 g).

- VI/ 1) Le motif du personnage en costume iranien conduisant un araire se retrouve, au revers, de certains statères anépigraphes dont le droit est orné de l'image d'un Dionysos (?) assis dans des grappes de raisin. Ces statères sont, depuis G. Hill (1900 : 98, n° 19), attribués à Mallos sans aucune raison apparente : la légende vue par G. Hill ne semble pas exister (voir également Levante, 1994 : 10 et fig. D = pl. VII, 14). Il est, peut-être, intéressant de mentionner l'existence d'oboles, également anépigraphes, et traditionnellement attribuées à la Cilicie, portant au droit cette même image d'un Dionysos (?) assis dans des grappes de raisin, et au revers celle d'une vache allaitant un jeune enfant, identifié, par Ed. Levante (SNG 1986 : n° 211-212), comme étant Téléphos (?). Rappelons enfin que le thème de la vache allaitant son veau est un type iconographique très fréquent au Proche-Orient ancien au I^{er} millénaire, notamment (voir Mildenberg, 1987, à propos du monnayage problématique de Baana).

GROUPE I

TYPE I1 (pl. VI, 2)

I/ Le Grand Roi contre un lion / Le Grand Roi tenant le symbole 1.

II/ Statère et tétroble.

- III/ 1) Le Grand Roi (Héros Royal) debout à dr., luttant contre un lion qui se dresse devant lui. Le roi est barbu et vêtu de la robe de cour achéménide ; il est coiffé de la kidaris dentelée (à quatre pointes). De la main g., il saisit le lion par sa crinière, et, de la dr., il lui enfonce une épée dans le flanc. Le lion lève ses deux pattes antérieures. Ligne de sol en exergue.
4) Cercle de grènetis.

- IV/ 1) Le Grand Roi (Héros Royal) avançant à dr. ; il tient de la main g. le symbole 1 et s'appuie de la dr.

Sur sa lance. Il est barbu, vêtu de la robe de cour achéménide et coiffé de la kidaris dentelée (à quatre pointes). Dans son dos, carquois (+ arc ?).

2) Parfois, fleur de lotus (d'après Babelon, 1910 : n° 529).

3) A dr., légende grecque : ΤΕΡΣΙ (pour ΤΕΡΣΙΚΟΝ) ; à g., légende araméenne : TRZ (Tarse).

4) Champ concave.

V/ 1) Entre 450 et 380 = Mc Donald, 1901 : 545 (pl. LX, n° 5 – 10,56 g).

2) Vers 440 = Babelon, 1910 : n° 528 (10,38 g), n° 529 (10,89 g / 10,52 g) et n° 530 (3,4 g).

3) Entre 425 et 400 = SNG 1993 : n° 209 (10,34 g) et n° 210 (3,39 g).

GROUPE J

TYPE J1 (pl. VI, 3)

I/ Tête d' "Aphrodite" / Héraklès étouffant le Lion de Némée.

II/ Statère.

III/ 1) Tête d' "Aphrodite" à g., coiffée d'un diadème décoré de deux cercle encadrant une palmette. La déesse porte un collier de perles et un pendentif d'oreille. Trois mèches de cheveux tombent sur la nuque.

3) Légende : ΤΕΡΣΙΚΟΝ.

IV/ 1) Héraklès, nu et imberbe, agenouillé à g. sur sa massue horizontale. Il étouffe de ses bras le Lion de Némée, recroquevillé contre lui.

4) Cercle de grènetis.

V/ 1) Vers 387 = Six 1884 : 157.

2) Vers 387 = Hill, 1900 : lxxxii.

3) Vers 387 = Babelon, 1910 : n° 1378 (10,5 g).

4) Vers 370 = SNG 1986 : n° 63 (10,58 g).

5) Vers 370 = SNG 1993 : n° 235 (10,49 g).

VI/ 1) On connaît des oboles anépigrahes particulières : alors que le droit est identique à ce type, le revers porte une tête d' "Aréthuse" de 3/4 face (Babelon, 1910 : n° 1379 ; SNG 1993 : n° 236 ; voir pl. VII, 15) ou de Héraklès de 3/4 face, coiffée de la peau de lion (AM 18 : n° 186). Ces deux types de revers font songer aux premiers monnayages ciliciens de Pharnabaze.

GROUPE K

TYPE K1 (pl. VI, 4-5)

I/ Athèna trônant / Jeune fille aux osselets.

II/ Statère.

III/ 1) Athèna assise à g. sur un trône sans dossier. Elle est coiffée d'un casque attique à cimier et drapée. Elle s'appuie du bras g. sur son bouclier, et tient sa lance verticalement, devant elle, de la main dr. Derrière, olivier à deux branches.

4) Cercle de grènetis.

- IV/** 1) Jeune fille drapée, agenouillée à g. Ses cheveux sont ramenée au-dessus de la tête et coiffés en palmier. De la main dr. elle jette devant elle deux (ou trois ?) osselets. Derrière, lotus sur sa tige. La jeune fille repose sur une ligne de sol.
3) Légende : ΤΕΡΣΙΚΟΝ.
- V/** 1) Première moitié de IV^e siècle = Hill, 1900 : lxxx-lxxxi.
2) Vers 387 = Babelon, 1910 : n° 1374 et 1375 (9 g, 10,09 g, 10,9 g).
3) Vers 400-380 = SNG 1966 : n° 5915 (10,15 g).
4) Vers 370 = SNG 1986 : n° 64 (10,65 g).
5) Vers 370 = SNG 1993 : n° 237 (10,14 g) et n° 238 (9,88 g).
- VI/** 1) Certains exemplaires de ce type semblent être d'un style plus "barbare" que d'autres : comparer SNG 1993 : n° 237 (type "barbare" = pl. VI, 5) et n° 238 (type "standard", si on le compare avec les autres exemplaires connus par ailleurs = pl. VI, 4).
2) L'image d'Athéna trônant se retrouve, à la même époque (vers 380) à Nagidos et à Mallos.

TYPE K2 (pl. VI, 6)

I/ Tête de jeune homme / Jeune fille aux osselets.

II/ Hémiobole.

III/ 1) Tête de jeune homme imberbe à dr., les cheveux courts et bouclés.

IV/ 1) Voir type K1. Anépigraphie
4) Cercle de grènetis.

V/ 1) Imhoof-Blumer, 1883 : 365-366, n° 53 (0,46 g).
2) Babelon, 1910 : n° 1377 (0,47 g - 0,46 g).
3) SNG 1986 : n° 65 (0,45 g).
4) SNG 1993 : n° 239 (0,43 g).

TYPE K3

I/ Tête barbue / Athéna trônant.

II/ Obole.

III/ 1) Tête barbue à g., les cheveux épars.

IV/ 1) Voir type K1 (droit).

V/ 1) Imhoof-Blumer, 1883 : 365, n° 52 (0,7 g).
2) Babelon, 1910 : n° 1376 (0,7 g).

BIBLIOGRAPHIE

- Amandry, M., 1984 : "Le monnayage d'Amathonte", dans P. Aupert et M.-Ch. Hellmann (éds.), *Amathonte I : Testimonia I : Auteurs anciens, monnayage, voyageurs, fouilles, origines, géographie*, Paris, ERC : 57-76.
- Aulock, H. (von), 1964 : "Die Prägung des Balakros in Kilikien", *JNG* 14 : 79-82.
- 1965 : "Balakros", *JKF* 2 : 47-50.
- Babelon, E., 1893 : *Les Perses Achéménides, les satrapes et les dynastes tributaires de leur empire, Cypre et Phénicie*, Paris.
- 1907 : *Traité des monnaies grecques et romaines, Deuxième partie : Description historique*, tome I, Paris.
- 1910 : *Traité des monnaies grecques et romaines, Deuxième partie : Description historique*, tome II, Paris.
- Baslez, M.-F., 1989 : "La circulation et le rôle des dariques en Grèce d'Europe à la fin du V^e et au IV^e siècles. Apport des inscriptions phéniciennes et grecques", dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*. Actes de la Table Ronde internationale de Bordeaux (mars 1989) = *REA* 91 : 237-246.
- Bean, G. E. et Mitford, T. B., 1962 : "Sites old and new in Rough Cilicia", *AnSt* 12 : 185-217.
- 1970 : *Journeys in Rough Cilicia 1964-1968*, Wien.
- Beloch, K. J., 1922-23 : *Griechische Geschichte* III, Berlin-Leipzig.
- Bing, J., 1969 : *A history of Cilicia during the Assyrian period*, Indiana University, Ph.D. Ann Arbor.
- 1973 : "A further note on Cyinda/Kundi", *Historia* 22/2 : 346-350.
- 1989 : "Reattribution of the *Myriandrus* Alexanders : the case of Issus", *AJN* 1 : 1-32.
- Boardman, J., 1970a : *Greek gems and finger rings*, London, Thames and Hudson.
- 1970b : "Pyramidal stamp seals in the Persian Empire", *Iran* 8 : 19-45.
- Bonnet, C., 1988 : *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraklès tyrien en Méditerranée* = *Studia Phoenicia* 8, Bibliothèque de la faculté de Philosophie et Lettres de Namur, n° 69, Leuven.
- Bovon, A., 1963 : "La représentation des guerriers perses et la notion de Barbare dans la première moitié du V^e siècle", *BCH* 87 : 579-602.
- Briant, P., 1994 : "Prélèvements tributaires et échanges en Asie Mineure achéménide et hellénistique", *Economie antique. Les échanges dans l'Antiquité : le rôle de l'Etat*, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire I, St-Bertrand-de-Comminges : 69-81.
- 1996 : *Histoire de l'empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard.
- Brindley, J., 1993 : "Early coinages attributable to Issus", *NC* 153 : 1-10.
- Brixhe, Cl., Hodot, R., 1988 : *L'Asie Mineure du Nord au Sud. Inscriptions inédites*, Etudes d'Archéologie Classique VI, Nancy, Presse Universitaire de Nancy.
- Bron, F., 1976 : *Recherches sur les inscriptions phéniciennes de Karatepe*, Thèse de 3^e cycle, Paris.
- Cahn, H. A., 1989 : "Le monnayage des satrapes : iconographie et signification", dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, Actes de la Table Ronde internationale de Bordeaux (mars 1989) = *REA* 91 : 97-105.
- Caquot, A., Szynger, M., Herdner, A., 1974 : *Textes ougaritiques I : Mythes et légendes*, Paris, Le Cerf.
- Casabonne, O., 1995a : "Le syennésis cilicien et Cyrus : l'apport des sources numismatiques", dans P. Briant (éd.), *Dans les pas des Dix-Mille. Peuples et pays du Proche-Orient vus par un Grec*, Actes de la Table Ronde internationale de Toulouse (février 1995) = *Pallas* 43 : 147-172.
- 1995b : "Sur une coiffure de Nergal de Tarse à l'époque achéménide", *LdP* 1, note 9.
- 1996a : "Notes ciliciennes 1-2", *AnAnt* 4 : 111-119.
- 1996b : "Présence et influence perses en Cilicie à l'époque achéménide. Iconographie et représentations", *AnAnt* 4 : 121-145.
- 1997 : "Notes ciliciennes 3-4", *AnAnt* 5 : 35-43.
- Chantraine, P., 1956 : *Etudes sur le vocabulaire grec*, Paris, Librairie C. Klincksieck.
- Chuvin, P., 1981 : "Apollon au trident et les dieux de Tarse", *JS* : 305-326.
- Courtils, J. des., 1995 : "Un nouveau bas-relief archaïque de Xanthos", *RevArch* : 337-364.

Dagron, G., Feissel, D., 1987 : *Inscriptions de Cilicie*, Travaux et Mémoires du Centre de Recherche d'Histoire et de Civilisation de Byzance, Collège de France, Monographie 4, Paris, de Boccard.

Davesne, A., 1989 : "La circulation monétaire en Cilicie à l'époque achéménide", dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, Actes de la Table Ronde internationale de Bordeaux (mars 1989) = *REA* 91 : 157-168.

- 1998, "Les reliefs perses", *Gülner I*, Paris, ERC : 293-306.

Davesne, A., Lemaire, A., Lozachmeur, H., 1987 : "Le site archéologique de Meydancikkale (Turquie) : du royaume de Pirindu à la garnison ptolémaïque", *CRAI* : 359-381.

Debord, P., 1982 : *Aspects sociaux et économiques de la vie religieuse dans l'Anatolie gréco-romaine*, Leiden, E.J. Brill.

Descat, R., 1989a : "Notes sur l'histoire du monnayage achéménide sous le règne de Darius I^{er}", dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, Actes de la Table Ronde internationale de Bordeaux (mars 1989) = *REA* 91 : 15-29. : 15-29.

- 1989b : "Notes sur la politique tributaire de Darius I^{er}", dans P. Briant et Cl. Herrens Schmidt (éds.), *Le tribut dans l'empire perse*, Actes de la Table Ronde de Paris (décembre 1986), Travaux de l'Institut d'Études Iraniennes de l'Université de la Sorbonne Nouvelle, vol. 13, Paris, Peeters : 77-93.

Destrooper-Géorgiadès, A., 1993 : "Le disque ailé incus dans un motif géométrique sur une série de monnaies chypriotes ?", *CCEC* 20 : 19-24.

- 1995a : "Chypre et l'Égypte à l'époque achéménide à la lumière des témoignages numismatiques", *Trans.* 9 : 149-161.

- 1995b : "Numismatique chypriote", *Trans.* 10 : 213-224.

Donbaz, V., Stolper, M., 1997 : *Istanbul Muraşu texts*, Leiden.

Donner, H., Röllig, W., 1964 : *Kanaanäische und aramäische Inschriften*, Wiesbaden.

Dupont-Sommer, A., 1964 : "Une inscription araméenne et la déesse Kubaba", dans A. Dupont-Sommer et L. Robert, *La déesse de Hiérapolis Castabala (Cilicie)*, BAHIFAI XVI, Paris : 7-15.

Elayi, J., 1992 : "Le phénomène monétaire dans les cités phéniciennes à l'époque perse", dans T. Hackens et G. Moucharde (éds.), *Studia Phoenicia IX = Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques*, Actes du Colloque de Louvain-la-Neuve (mai 1987), Louvain-la-Neuve : 21-31.

Elayi, J. et Elayi, A. G., 1993 : *Trésors de monnaies phéniciennes et circulation monétaire (V^e-IV^e siècles avant J.-C.)*, Supplément n° 1 à *Transeuphratène*, Paris, Gabalda.

Elayi, J. et Sapin, J., 1991 : *Nouveaux regards sur la Transeuphratène*, Paris.

Frankenstein, S., 1979 : "The Phoenicians in the Far-West : a function of Neo-Assyrian imperialism", dans M.T. Larsen (éd.), *Power and propaganda. A Symposium on ancient empires = Mesopotamia-Copenhagen Studies in Assyriology* 7 : 263-294.

Garlan, Y., 1988 : *Vin et amphores de Thasos*, Sites et Monuments V, Ecole Française d'Athènes.

1990 : "Remarques sur les timbres amphoriques de Sinope", *CRAI* : 490-507.

- s.p., "Spécificité des ateliers amphoriques" (titre provisoire), à paraître dans C. Abadie-Reynal (éd.), *Les céramiques en Anatolie aux époques hellénistique et romaine : production et échanges*, Actes de la Table Ronde d'Istanbul (mai 1996), Varia Anatolica, Istanbul.

Gauthier, Ph., 1975 : "Légendes monétaires grecques", dans J.-M. Dentzer, Ph. Gauthier et T. Hackens (éds.), *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, Actes du Colloque de Nancy (septembre-octobre 1971), Annales de l'Est, Mémoire n° 44, Etudes d'Archéologie Classique IV, Nancy-Louvain : 165-179.

Gibson, J. C. L., 1975 : *Textbook of Syrian Semitic inscriptions II : Aramean inscriptions*, Oxford.

Goetze, A., 1962 : "Cilicians", *JCS* 16 : 48-58.

Göktürk, T., 1997 : "Akhemenid dönemi Kilikia buluntusu oboller", *Anadolu Medeniyetleri Müzesi 1996 yillığı*, Ankara : 67-100.

Goldman, H., 1948 : "Sandon and Herakles", *Commemorative studies in honor of Theodore Leslie Shear = Hesperia-Supplement* 8 : 164-174.

Grelot, P., 1972 : *Documents araméens d'Égypte*, Paris, Le Cerf.

Hackens, T., 1987 : "Rythmes de la production monétaire : les monnayages archaïques et classiques de Grèce". dans G. Depeyrot, T. Hackens et G. Moucharde (éds.), *Rythmes de la production monétaire de l'Antiquité à nos jours*. Actes du Colloque de Paris (1986), Publication d'histoire de l'art et d'archéologie de l'Université Catholique de Louvain, vol. 50, Numismatica Lovaniensia 7, Louvain-la-Neuve : 1-10.

Harrison, C., 1982 : *Coins of the Persian satraps*, University of Pennsylvania, Ph.D. Ann Arbor.

Hawkins, J. D., 1981 : "Kubaba at Karkamis and elsewhere", *AnSt* 31 : 147-176.

Hill, G. F., 1900 : *Catalogue of the Greek coins of Lycaonia, Isauria and Cilicia*, BMC, London.

- 1923 : "Greek coins acquired by the British Museum in 1922", *NC* "(5th serie) : 211-242.

Houghton, A., 1984 : "The Seleucid mint of Mallus and the cult figure of Athena Magarsia", dans A. Houghton, S. Hurter, P. Erhart Mottahedeh et J. Ayer Scott (éds.), *Studies in Honor of Leo Mildenberg*, Wetteren : 91-110.

Houwink Ten Cate, Ph. H. H., 1961 : *The Luwian population groups of Lycia and Cilicia Aspera during the Hellenistic period*, Leiden.

Howorth, H. H., 1902 : "A note on some coins generally attributed to Mazaïos, the satrap of Cilicia and Syria", *NC* 2 (4th serie) : 81-87.

Hurter, S., 1979 : "Der Tissaphernes-Fund", dans O. Mørkholm et N.W. Waggoner (éds.), *Greek numismatics and archaeology. Essays in Honor of Margaret Thompson*, Wetteren : 97-108.

Imhoof-Blumer, F., 1893 : *Monnaies grecques*, Paris-Leipzig.

- 1901-1902 : *Kleinasiatische Münzen*, Wien.

Jasink, A. M., 1995 : *Gli stati neo-ittiti. Analisi delle fonti scritte e sintesi storica*, Studia Mediterranea 10, Pavia.

Jenkins, G. K., 1955 : "Greek coins recently acquired by the British Museum", *NC* 15 (6th serie) : 131-156.

- 1960 : "Some newly acquired Greek coins", *BMQ* 22 : 71-74.

- 1972 : "Two coins of Asia Minor", *BMQ* 36 : 97-100.

- 1973 : "Two new Tarsos coins", *RN* 15 (6^e série) : 30-34.

Jones, C. P. et Russell, J., 1993 : "Two new inscriptions from Nagidos in Cilicia", *Phoenix* 47/4 : 293-304.

Judeich, W., 1892 : *Kleinasiatische Studien. Untersuchungen zur griechisch-persischen Geschichte der IV. Jahrhundert v. Chr.*, Marburg.

Kagan, D., 1994 : "An Archaic Greek coin hoard from the Eastern Mediterranean and early Cypriot coinage", *NC* 154 : 17-52.

Karwiese, S., 1993 : "Zur Metrologie der persischen Sigloi", *Res Orientales* 5 : *Circulation des monnaies, des marchandises et des biens* : 46-49.

Kraay, C. M., 1962 : "The Celenderis hoard", *NC* 2 (7th serie) : 1-15.

- 1976 : *Archaic and Classical Greek coins*, Berkeley-Los Angeles.

Kraay, C. M., Moorey, P. R. S., 1981 : "A Black Sea hoard of the late fifth century B.C.", *NC* 141 : 1-19.

Lacroix, L., 1949 : *Les reproductions de statues sur les monnaies grecques*, Liège.

Laroche, E., 1960 : "Koubaba, déesse anatolienne, et le problème des origines de Cybèle", *Éléments orientaux dans la religion grecque ancienne*. Actes du Colloque de Strasbourg (mai 1958), Travaux du Centre d'Etudes Supérieures Spécialisées d'Histoire des Religions de Strasbourg, Paris, PUF : 113-128.

- 1966 : *Les noms des Hittites*, Etudes linguistiques VI, Paris, Librairie C. Klincksieck.

- 1973 : "Un syncrétisme gréco-anatolien : Sandas = Héraklès", *Les syncrétismes dans les religions grecque et romaine*. Actes du Colloque de Strasbourg (juin 1971), Paris, PUF : 103-114.

Laroche-Traunecker, F., 1993 : "Les édifices archaïques et gréco-perses de Meydancikkale (Gülнар)", dans J. des Courtils et J.-Ch. Moretti (éds.), *Les grands ateliers d'architecture dans le monde égéen du VI^e siècle avant J.-C.*, Actes du Colloque d'Istanbul (mai 1991), Varia Anatolica III, Paris, de Boccard : 13-28.

Launey, M., 1944 : *Le sanctuaire et le culte d'Héraklès à Thasos*, Etudes Thasiennes I, Paris, Ecole Française d'Athènes.

Lebrun, R., 1987 : "L'Anatolie et le monde phénicien du X^e au IV^e siècle av. J.-C.", dans Ed. Lipinski (éd.), *Studia Phoenicia V : Phoenicia and the East Mediterranean in the first millenium B.C.*, Proceedings of the

Conference held in Leuven (November 1985), Leuven, Peeters : 23-33.

- 1990 : "Quelques aspects de la divination en Anatolie du Sud-Ouest", *Oracles et mantique en Grèce ancienne*, Actes du Colloque de Liège (mars 1989) = *Kernos* 3 : 185-195.

Lederer, Ph., 1931 : "Die Staterprägung der Stadt Nagidos", *ZfN* 41 : 153-276.

Lemaire, A., 1977 : "Essai sur cinq sceaux phéniciens", *Sémitica* 27 : 29-40.

- 1989 : "Remarques à propos du monnayage cilicien d'époque perse et de ses légendes araméennes", dans R. Descat (éd.), *L'or perse et l'histoire grecque*, Actes de la Table Ronde internationale de Bordeaux (mars 1989) = *REA* 91 : 141-156.

- 1991 : "L'écriture phénicienne en Cilicie et la diffusion des écritures alphabétiques", dans Cl. Baurain, C. Bonnet et V. Krings (éds.), *Phoinikeia Grammata. Lire et écrire en Méditerranée*, Actes du Colloque de Liège (novembre 1989), Collection d'Etudes Classiques, vol. 6, Namur : 133-146.

Lemaire, A., Lozachmeur, H., 1996 : "Remarques sur le plurilinguisme en Asie Mineure à l'époque perse", *Mosaïque de langues, mosaïque culturelle. Le bilinguisme dans le Proche-Orient ancien*, Antiquités Syriennes I, Paris, J. Maisonneuve : 91-123.

- 1998, "Les inscriptions araméennes", *Gülner* I, Paris, ERC : 307-344.

Le Rider, G., 1963 : *Deux trésors de monnaies grecques de la Propontide (IV^e siècle avant J.-C.)*, BAHF-FAI XVIII. Paris.

- 1991 : "Les voyages des monnaies d'argent, principalement dans le royaume séleucide", *De Anatolia Antiqua* I, BIFEA XXXII : 209-215.

- 1994 : "Un trésor d'oboles de poids persique entré au Musée de Silifke en 1987", dans M. Amandry et G. Le Rider (éds.), *Trésors et circulation monétaire en Anatolie antique*, Paris, Bibliothèque Nationale de France : 13-18.

- 1994-95 : "Histoire économique et monétaire de l'Orient hellénistique", *Annuaire du Collège de France. Résumé des cours et travaux*, 95^e année : 767-779.

- 1997 : "Le monnayage perse en Cilicie au IV^e siècle", *NAC* : 151-167.

Levante, Ed., 1994 : "Le 'trésor de Nagidos'", dans M. Amandry et G. Le Rider (éds.), *Trésors et circulation monétaire en Anatolie antique*, Paris, Bibliothèque Nationale de France : 7-11.

Mc Donald, G., 1901 : *Catalogue of Greek coins in the Hunterian Collection II : North Western Greece, Central Greece, Southern Greece and Asia Minor*, Glasgow.

Masson, O., 1963 : "Un poids chypriote inscrit au British Museum", *Kadmos* 2 : 152-154.

- 1992 : "Légendes monétaires grecques", *Kadmos* 31/1 : 3-9.

Metzler, D., 1990 : "Der Seher Mopsos auf den Münzen der Stadt Mallos", *Kernos* 3, *op. cit.* (cf. Lebrun, 1990) : 235-250.

Mildenberg, L., 1973 : "Nergal in Tarsos. Ein numismatischer Beitrag", *AK* 9 : 78-80.

- 1987 : "Baana. Preliminary studies of the local coinage in the fifth Persian satrapy : part 2", *Eretz-Israel* 19 : 28-35.

- 1990-91 : "Notes on the coin issues of Mazday", *INJ* 11 : 9-23.

- 1993 : "Über das Münzwesen im Reich der Achämeniden", *AMI* 26 [1995] : 55-79.

Montgomery, J. A., 1907 : "Report on an Aramaic boundary inscription in Cilicia", *JAOS* 28 : 164-167.

Mørkhlom, O., 1959 : "A South Anatolian coin hoard", *AcAr* 30 : 184-200.

Mørkhlom, O., Zahle, J., 1972 : "The coinage of Kuprilli. Numismatic and archaeological study", *AcAr* 43 : 57-113.

Mosca, P. G., Russell, J., 1987 : "A Phoenician inscription from Cebel Ires Dagi in Rough Cilicia", *EA* 9 : 1-27.

Moysey, R. A., 1986 : "The silver stater issues of Pharnabazos and Datames from the mint of Tarsus in Cilicia", *ANSMN* 31 : 7-61.

Newell, E. T., 1914 : "A Cilician find", *NC* 14 (4th serie) : 1-33.

- 1920 : "Myriandros-Alexandreia kat'Isson", *AJN* 53 : 1-42.

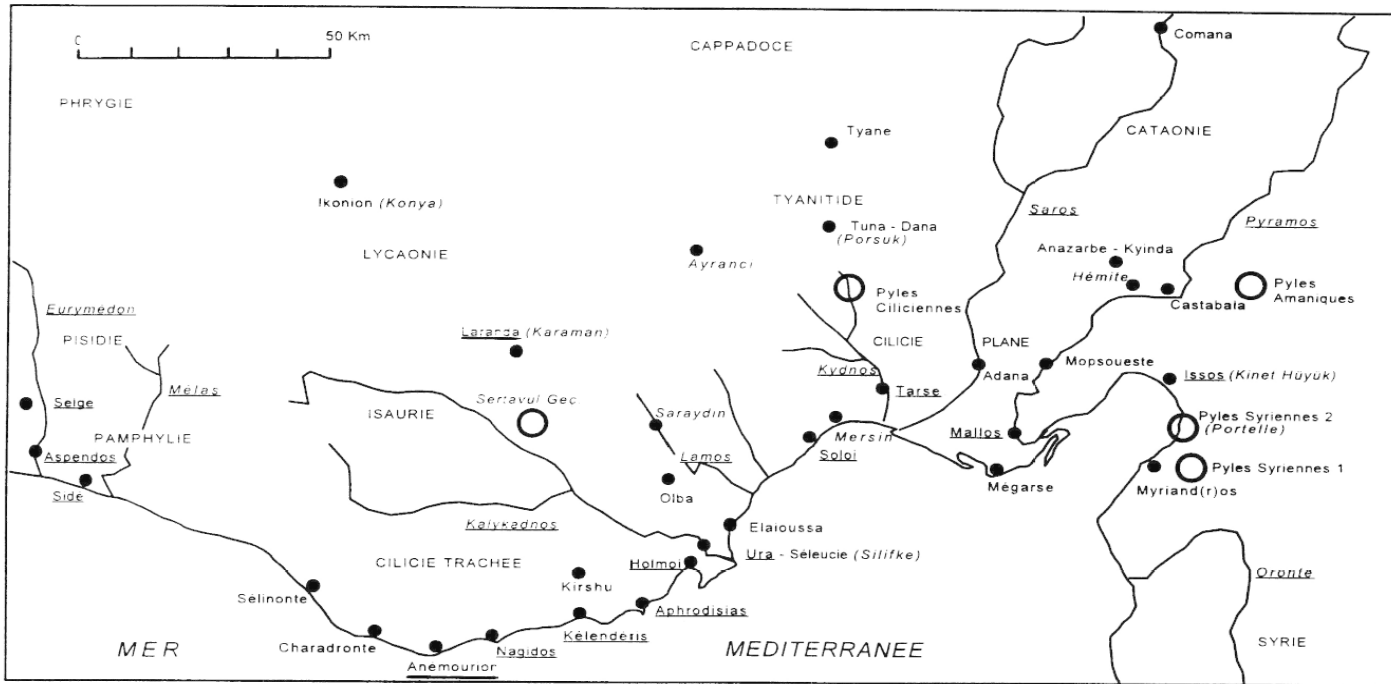
- Nicolet-Pierre, H., 1971 : "Monnaies de bronze de Cilicie (Séleucie du Kalykadnos)". *RN* 13 (6^e série) : 26-37.
- 1986 : "L'oiseau d'Athènes, d'Égypte en Bactriane : quelques remarques sur l'usage d'un type monétaire à l'époque classique", dans L. Kahil, Ch. Augé et P. Linant de Bellefonds (éds.), *Iconographie classique et identités régionales*, Actes du Colloque de Paris (mai 1983) = *BCHS* 14 : 365-376.
- Öçmen, O., Davesne, A., 1996 : "Un trésor trouvé à Tarse en 1992", *AnAnt* 4 : 181-189.
- Petit, Th., 1983 : "Étude d'une fonction militaire sous la dynastie achéménide (*karanos* : Xénophon, *Helléniques* I.4.3)", *LEC* 51/1 : 35-45.
- 1990 : *Satrapes et satrapies dans l'empire achéménide de Cyrus le Grand à Xerxès I^{er}*, Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liège, fascicule 254, Paris, Les Belles Lettres.
- Picard, O., 1991 : "Images des dieux sur les monnaies grecques", *MEFRA* 103 : 223-233.
- 1994 : "Quelques remarques sur les monnaies chypriotes d'époque classique", *CCEC* 22/2 : 9-12.
- 1996 : "Monnaie ΟΛΟΣΧΕΡΗΣ, monnaie de poids réduit, *apousia* en Eubée, à Délos et ailleurs", *Ανάτυπο από το αφιέρωμα στη Μαντώ Οικονομίδου "χαρακτήρ"*, Athènes : 243-250.
- Rebuffat, F., 1996 : *La monnaie dans l'Antiquité*, Paris, Picard.
- Riemscheider, M., 1955 : *Le monde des Hittites*, Paris.
- Robert, L., 1960 : "Monnaies et divinités d'Aspendos", *Hellenica* 11-12 : 177-188.
- 1964 : "La déesse de Hiéropolis Castabala à l'époque gréco-romaine", dans A. Dupont-Sommer et L. Robert, *La déesse de Hiéropolis Castabala (Cilicie)*, *BAHIFAI* XVI, Paris : 17-100.
- 1966 : *Monnaies antiques en Troade*, Paris-Genève.
- 1977 : "Deux inscriptions de Tarse et d'Argos", *BCH* 101 : 88-132.
- Robinson, E. S. G., 1923 : "The archer of Soli in Cilicia", dans W.H. Buckler et W.M. Calder (éds.), *Anatolian studies presented to Sir William Mitchell Ramsay*, Manchester, The University Press.
- 1948 : "Greek coins acquired by the British Museum 1938-1948", *NC* 8 (6th série) : 43-59.
- 1949 : "A stater of Issos", *NC* 9 (6th série) : 114.
- 1960 : "Some problems in the later fifth century coinage of Athens", *ANSMN* 9 : 1-15.
- 1973 : "A hoard of Greek coins from Southern Anatolia ?", *RN* 15 (6^e série) : 229-237.
- Ruzicka, S., 1983 : "Clazomenae and Persian foreign policy, 387/6 B.C.", *Phoenix* 37 : 104-108.
- Schlumberger, D., 1953 : *L'argent grec dans l'empire achéménide*, Paris, Librairie E. Klincksieck.
- Schnapp-Gourbeillon, A., 1981 : "Animaux et mythologie. La valeur sémantique du bestiaire dans la mythologie grecque", dans Y. Bonnefoy (éd.), *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique*, Paris, Flammarion, vol. I : 36b-42a.
- Sekunda, N. V., 1988 : "Some notes on the life of Datames", *Iran* 26 : 35-53.
- Seyrig, H., 1944-45 : "Héraclès-Nergal", *Syria* 24 : 62-80.
- Simpson, R. H., 1957 : "A note on Cyinda", *Historia* 6 : 503-504.
- Six, J.-P., 1884 : "Le satrape Mazaïos", *NC* 4 (3rd série) : 97-159.
- 1887 : "Eine Gruppe des Myron", *ZfN* 14 : 142-147.
- SNG 1966 : *Deutschland, Sammlung v. Aulock*, Bd. 13 : *Kilikien*, Berlin.
- 1986 : *Switzerland I : Levante-Cilicia*, Berne.
- 1993 : *France 2 : Cabinet des Médailles-Cilicie*, Ed. Levante, Paris-Zürich, Bibliothèque Nationale-Numismatica Ars Classica.
- Sonneville-Davir, Th. de (éd.), 1983 : *Le manuscrit de Roman Ghirshman. Les Cimmériens et leurs Amazones*, Paris, ERC.
- Spek, R. J., (van der) 1993 : "The astronomical diaries as a source for Achaemenid and Seleucid history", *BiOr* 50-1/2 : 91-101.
- Starcky, J., 1969 : "Une inscription phénicienne de Byblos", *MUSJ* 45/15 : 259-273.
- Taner, S., 1966 : "Gülner-Bereket köyünde bulunmuş Kelenderis definesi", *Belleten* 30 : 173-180.
- Torrey, C. C., 1915 : "An Aramaic inscription from Cilicia in the Museum of Yale University", *JAOS* 3 : 370-374.

- Troxell, H. A., Spengler, W. F., 1969 : "A hoard of early Greek coin from Afghanistan", *ANSMN* 15 : 1-19.
- Vial, Cl., 1977 : *Diodore de Sicile. Livre XV*, Paris, CUF.
- Vickers, M., 1995 : "Metrological reflections : Attic, Hellenistic, Parthian and Sassanian gold and silver plate", *StIr* 24/2 : 163-184.
- Waddington, W. H., 1861 : *Mélanges de numismatique et de philologie*, Paris.
- Wallinga, H. T., 1984 : "The Ionian Revolt", *Mnemosyne* 37 (série IV) : 401-437.
- 1987 : "The ancient Persian navy and its predecessors", *AchHist* 1 : 47-77.
- Weiser, W., 1989 : "Die Eulen von Kyros dem Jüngerem. Zu den ersten Münzporträts lebender Menschen", *ZPE* 76 : 267-296.
- Whitehead, J. D., 1974 : *Early Aramaic epistolography : the Arsames correspondence*, Ph.D. Chicago.
- Wiseman, D. J., 1956 : *Chronicles of Chaldean kings (626-556 B.C.) in the British Museum*, London.
- Yener, K. A., 1986 : "The archaeometry of silver in Anatolia : the Bolkardağ mining district", *AJA* 90 : 469-472.
- Zahle, J., 1982 : "Persian satraps and Lycian dynasts. The evidence of the diadem", dans T. Hackens et R. Weiller (éds.), *Actes du 9^e congrès international de numismatique* (Berne, septembre 1979), Louvain-la-Neuve : 101-112.
- Zoroğlu, L., 1994a : *Kelenderis I. Kaynaklar, kalıntılar, buluntular*, Ankara.
- 1994b : "Cilicia Trachea in the Iron Age : the Khilakku problem", dans A. Çilingiroğlu et D.H. French (éds.), *Anatolian Iron Ages 3*, Proceedings of the Third Anatolian Iron Ages Colloquium in Van (August 1990), The British Institute of Archaeology at Ankara : 301-307.

ADDENDUM

Cette étude était rédigée lorsque James Russel, lors du Colloque international d'archéologie ciliennienne (Mersin, 1-4 juin 1998), porta à notre connaissance une monnaie (statère d'argent, env. 10,80 g) d'Anémourion qui est restée inaperçue pendant très longtemps (il n'y en a, par exemple, aucune référence dans la bibliographie analytique, au demeurant excellente, de S. Schultz, "Literaturüberblicke der griechischen Numismatik : Kilikien", *Chiron* 18 [1988], p. 91-170) bien qu'elle ait été publiée au début du siècle dans : E. Merzbacher, *Sammlung griechischer und römischer Münzen*, Auktion 15 (November), 1910, Berlin. Au droit, tête laurée d'Apollon à g. + légende ANEMΩPIEΩN ; au revers, Héraklès à dr. brandissant sa massue au-dessus de lui + légende ΦΙΛΟ-ΚΥΠΡΟ[Y/Σ]. J. Russel publiera cette monnaie dans : "The Mint of Anemourion", à paraître dans *Olba 2* = Proceedings of the First International Symposium on Cilician Archaeology held in Mersin (June 1998).

Le type de revers peut être rapproché de l'iconographie des monnaies de Kition, du monnayage de Ba'ana (Mildenberg, 1987), mais également du type Issos 2. Une datation de la fin du V^e siècle (ca. 425-400) peut être avancée. Anémourion (act. Anamur), dont l'existence à l'époque achéménide n'est attestée que par Skylax (*Périple* 102), apparaît comme une nouvelle cité ciliennienne frappant monnaie dans le dernier quart du V^e siècle. Peut-on expliquer la mystérieuse légende du revers par la présence d'Evagoras, le roi de Salamine de Chypre, en Cilicie vers 410 (Isocrate, *Evagoras* 27) ? Si c'est le cas, le monnayage d'Anémourion aurait alors pu servir à financer la reconquête du trône salaminien par Evagoras.



La Cilicie à l'époque achéménide.

PLANCHE IV

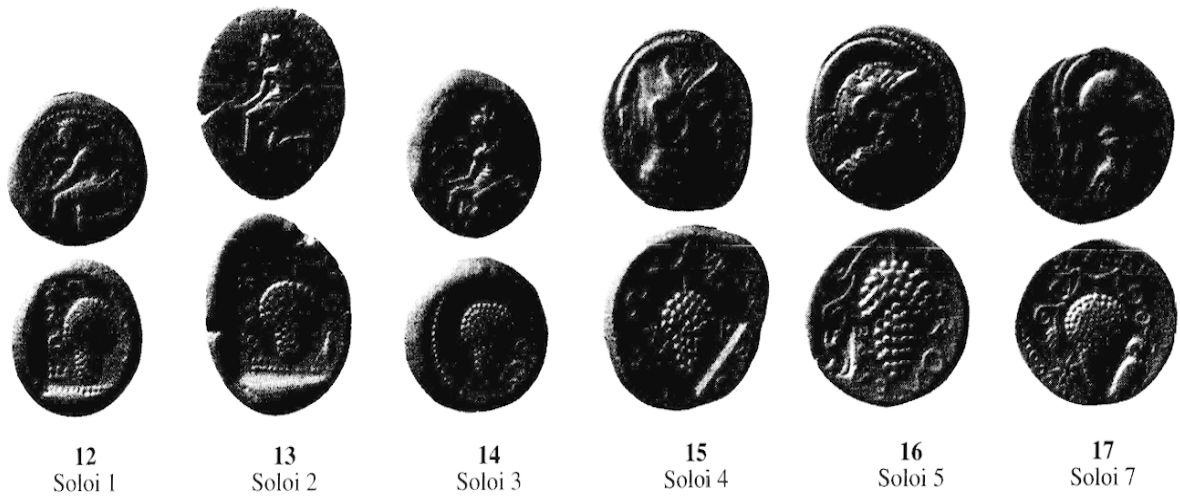


PLANCHE V



1
Tarse : type A2



2
Tarse : type B2



3
Tarse : type B3
(statère)



4
Tarse : type B3
(tétrobole)



5
Tarse : type C2



6
Tarse : type D2



7
Tarse : type D4



8
Tarse : type E1



9
Tarse : type E2



10
Tarse : type E4



11
Tarse : type E5



12
Tarse : type E6



13
Tarse : type F1



14
Tarse : type F7



15
Tarse : type F8



16
Tarse : type F9



17
Tarse : type F10



18
Tarse : type G1

PLANCHE VI



1
Tarse : type H1



2
Tarse : type I1



3
Tarse : type J1



4
Tarse : type K1



5
Tarse : type K1
(variante)



6
Tarse : type K2



7
Mallos 1



8
Mallos 4



9
Mallos 7



10
Mallos 8



11
Mallos 9



12
Mallos 10



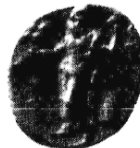
13
Mallos 11



14
Mallos 12



15
Issos 1



16
Issos 3



17
Issos 5



18
Issos 6

PLANCHE VII



1
Tiribaze 1 (Tarse)

2
Tiribaze 1 (Issos)

3
Tiribaze 2a

4
Tiribaze 2c

5
Tiribaze 2d



6
Pharnabaze 1

7
Pharnabaze 2

8
Pharnabaze 3

9
Pharnabaze 4

10
Pharnabaze 5



11

12

13

14

15

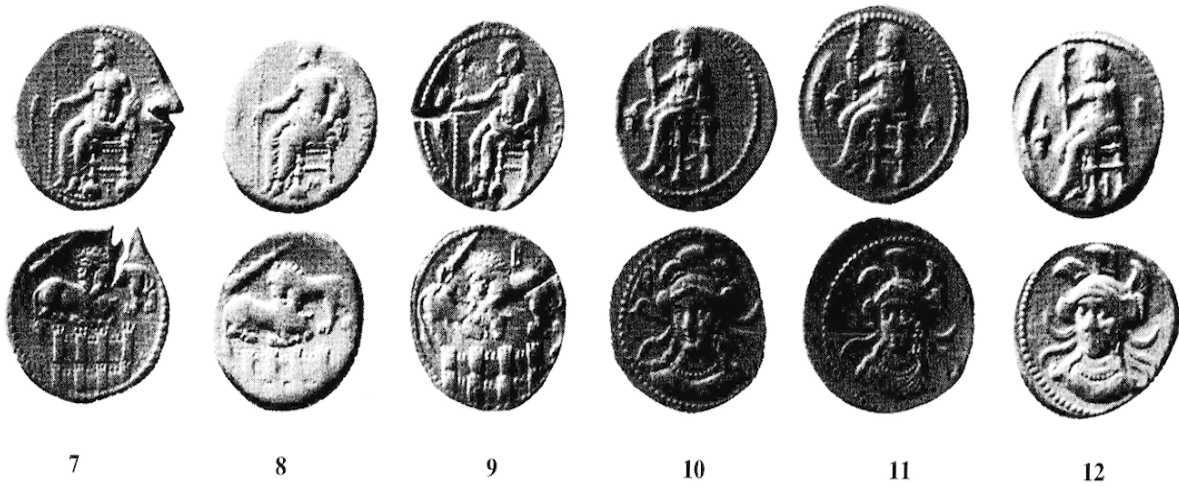
TARKUMUWA

ATTRIBUTIONS INCERTAINES

PLANCHE VIII



MAZDAY



BALAKROS